



FEMISE RESEARCH
PROGRAMME
2012-2013

***L'impact des transferts des émigrés sur le niveau de
vie des ménages : étude comparative entre
le Liban, le Maroc et l'Algérie***

Research n°FEM3d-03
Directed By
Choghib Kasparian, USJ (OURSE), Lebanon

Avec une contribution sur:

*"Impact des transferts de fonds sur la pauvreté et les inégalités :
les enseignements d'une nouvelle enquête au Liban"
Pr. E.M. Mouhoud, LEDa-DIAL, Université Paris Dauphine*

Juin 2013



Ce rapport a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne au travers du Femise. Le contenu du rapport relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union Européenne.

This document has been produced with the financial assistance of the European Union within the context of the FEMISE program. The contents of this document are the sole responsibility of the authors and can under no circumstances be regarded as reflecting the position of the European Union.



Rapport Final

L'impact des transferts des émigrés sur le niveau de vie des ménages : étude comparative entre le Liban, le Maroc et l'Algérie¹

Etude dirigée par :

Pr. Choghig Kasparian

Observatoire de la réalité socio-économique (OURSE), Université Saint-Joseph de Beyrouth

Avec une contribution de:

Pr. E.M. Mouhoud,

LEDA-DIAL, Université Paris Dauphine

Juin 2013

¹ Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union Européenne au programme FEMISE. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union Européenne".

Table de Matières

1ere étude : L'impact des transferts des émigrés sur le niveau de vie des ménages : étude comparative entre le Liban, le Maroc et l'Algérie² - Pr. Choghib Kasparian

Partie I

A- Introduction

B- Importance de l'émigration libanaise dans la société et dans l'économie

- 1- Bref aperçu de l'émigration et de ses principales caractéristiques.
- 2- Caractéristiques de l'émigration libanaise entre 1992 et 2007
- 3- Les transferts des émigrés : une composante essentielle de l'économie libanaise

C- Méthodologie de l'enquête auprès des ménages

- 1- Champ de l'enquête et concepts de base
- 2- Plan et base de sondage
- 3- Taille de l'échantillon
- 4- Méthode de choix de l'échantillon : sondage proportionnel à 2 degrés
- 5- Echantillon effectif, déroulement de la collecte des données et résultats du terrain
- 6- Questionnaire et thèmes d'observation
- 7- La mise au point des fichiers et les nomenclatures utilisées
- 8- Présentation des résultats

D- Principaux résultats et analyse de l'enquête auprès des ménages Libanais sur l'impact des remises sur leur niveau de vie

Chapitre 1 : Spécificités des ménages recevant des transferts de l'étranger

- 1- Taille et composition des ménages
- 2- Importance de l'émigration
- 3- Profil des chefs de ménages
- 4- Education et emploi
- 5- L'importance des transferts dans les sources de revenus et les dépenses

Chapitre 2 : Particularités des membres des ménages recevant des remises de fonds

² Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union Européenne au programme FEMISE. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union Européenne".

- 1- Profil démographique des membres
- 2- Scolarisation
- 3- Emploi et métiers exercés

Chapitre 3 : Profil des émigrés et facteurs déterminant les transferts de l'étranger

- 1- Profil démographique des émigrés et envoi de transferts
- 2- Durée d'émigration, implantation géographique et envoi de transferts

Partie II : Méthodologie de l'enquête auprès des ménages

Bibliographie

2ieme étude : Impact des transferts de fonds sur la pauvreté et les inégalités : les enseignements d'une nouvelle enquête au Liban³ - Pr. E.M. Mouhoud,

Introduction générale

Une revue de la littérature sur l'impact des transferts

Introduction

Une croissance soutenue et une résilience face à la crise

Des effets ambigus mais nets concernant la réduction de la pauvreté

Des comportements différents selon le niveau de pauvreté du pays de départ et l'histoire des vagues d'immigration

Des coûts de transaction encore exorbitants

Méthode empirique

Analyse contrefactuelle

L'enquête menée au Liban : analyse descriptive

Analyse descriptive des variables utilisées dans le modèle

Résultats

Impact des scénarii contrefactuels sur la pauvreté

Impact des scénarii contrefactuels sur les inégalités

Impact d'une croissance des sources de revenus sur les inégalités.

Bibliographie

ANNEXES

ANNEXE 1. Représentativité de l'enquête

ANNEXE 2. Questionnaire de l'enquête

³ Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union Européenne au programme FEMISE. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union Européenne".



1ere étude : L'impact des transferts des émigrés sur le niveau de vie des ménages : étude comparative entre le Liban, le Maroc et l'Algérie⁴ - Pr. Choghib Kasparian

Partie I

A- Introduction

L'émigration libanaise, historiquement très ancienne, a toujours joué un rôle important dans la vie économique des ménages. Plus récemment, les flux migratoires des Libanais allant à l'étranger ont continué à augmenter pour différentes raisons, suivant la conjoncture politique et économique nationale, régionale et même internationale. Les transferts de fonds de l'étranger vers le Liban ont donc toujours constitué une part importante des ressources du pays. En se référant aux estimations faites par la Banque mondiale⁵, le Liban occupe le premier rang parmi les pays de la région (MENA) quant à l'importance des transferts par rapport au PIB (22,4% en 2009). Le Maroc comme l'Algérie sont aussi parmi les pays pour lesquels les remises de fonds constituent une part importante du PIB (respectivement 6,6% et 1,4%).

La Banque Mondiale dans sa publication annuelle de 2011 sur « Migrations et remises » estime à 7,6\$ milliards le montant des transferts de fonds vers le Liban pour 2009 et prévoit une augmentation de ces montants pour 2010 (8,2\$ milliards), ce qui représenterait 22% du total des transferts vers la région MENA. D'après la même source le Maroc se place en troisième position

⁴ Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union Européenne au programme FEMISE. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union Européenne".

⁵ Migration and Remittances 2011

parmi les pays de la région en ce qui concerne les montants des transferts reçus (6,4\$ milliards en 2010), suivi par la Jordanie (3,8\$ milliards) puis par l'Algérie avec 2\$ milliards. Toutefois ces estimations ne sont pas toujours rigoureusement comparables entre les pays, étant donné les différentes méthodes d'évaluation adoptées et le manque de données précises concernant les divers types de transferts. Au Liban elles sont déduites du résidu de la balance des paiements, ailleurs, elles sont essentiellement basées sur les flux financiers recensés par les statistiques officielles des banques centrales. De plus, l'argent ramené au pays par l'émigré lors d'une visite ou lors du retour définitif au pays d'origine ou par l'intermédiaire d'un tiers, échappe souvent aux canaux officiels.

Etant donné l'importance de ce phénomène et la pénurie d'informations fiables le concernant dans beaucoup de pays de la région et en particulier au Liban⁶, une étude auprès des ménages libanais se rapportant aux transferts reçus de l'étranger, sur leur usage et leur rôle dans l'économie du ménage et à l'échelle des localités, pourrait compléter ces estimations, elle permettrait aussi de dépasser l'observation de l'impact uniquement monétaire des transferts et de saisir les transformations dans les modes de vie, les valeurs et les aspirations des membres du ménage dans le pays d'origine.

Cette recherche qui s'est focalisée sur l'analyse de l'impact des remises des émigrés sur les ménages libanais, s'est aussi penchée sur les rapprochements avec le Maroc et l'Algérie où les transferts des émigrés constituent aussi une part importante des revenus des ménages concernés. Elle a été réalisée en trois phases : la première a consisté à mener une enquête auprès de 2000 ménages libanais dont 1000 recevant des transferts de l'étranger. Cette enquête avait pour objectif d'évaluer et d'estimer l'importance des montants reçus, de connaître quels sont les domaines de leur utilisation et de leur destination et enfin d'étudier leur impact sur la structure de la consommation des ménages comparée à celle des ménages de même catégorie socio-économique ne recevant pas d'aide extérieure.

La deuxième phase a consisté à retenir un petit nombre de localités rurales ou semi rurales (5) réparties dans les différentes régions libanaises et connues pour avoir une tradition d'émigration,

⁶ Etude en cours pour le Maroc et l'Algérie dans le cadre de FEMISE.

pour observer la localité et ses habitants dans une approche qualitative. Cette approche avait pour objectif de déceler l'impact des aides extérieures sur les transformations de la collectivité locale et de repérer aussi, les transferts du savoir-faire, d'investissement professionnel et de nouvelles valeurs à l'échelle du groupe dans son ensemble.

La troisième phase permettrait de faire des rapprochements avec les données d'enquêtes déjà disponibles, concernant le même sujet au Maroc et en Algérie, pour essayer de ressortir les particularités et/ou les ressemblances entre ces trois pays en ce qui concerne l'impact des transferts de l'étranger sur les niveau de vie des ménages.

Le présent rapport après un bref aperçu de la dimension historique et économique de l'émigration libanaise, résume les principaux résultats de l'enquête auprès des ménages ainsi que la méthodologie adoptée pour la réalisation et l'exploitation de cette première phase.

B- Importance de l'émigration libanaise dans la société et dans l'économie

Un bref aperçu historique de l'émigration libanaise met en relief la tradition des Libanais à émigrer et à créer des réseaux et filières migratoires dès les premières vagues d'émigration. Plus récemment cette émigration des populations s'est étendue aussi à l'émigration des entreprises économiques qui se sont délocalisées vers les pays voisins, en Europe et même plus loin : ainsi le secteur bancaire a vu un développement à l'étranger par la création de succursales, les médias audio visuels, la publicité et la presse sont aussi des secteurs qui se sont délocalisés partiellement pour différentes raisons vers l'étranger et enfin les secteur d'ingénierie et de travaux publics a été sollicité à l'étranger pour des réalisations importantes surtout dans les pays du Golfe.

1- Bref aperçu de l'émigration et de ses principales caractéristiques.

La mise en perspective historique de l'émigration libanaise récente, ressort les trois vagues principales d'émigration des Libanais depuis la fin du dix-neuvième siècle, le caractère massif de ces mouvements, la multiplicité des destinations et l'inégale participation des régions et des communautés religieuses dans la dynamique migratoire.

La première vague commence dès les années 1870 par une émigration massive des paysans de la montagne originaires du Mont Liban vers les Etats Unis et l'Amérique du Sud, et aussi mais moins massivement vers le Canada, L'Australie et l'Egypte. Il s'agit de ruraux de faible niveau d'instruction appartenant à la communauté chrétienne. Cette vague d'émigration a été à la base de la création de filières migratoires qui ont servi de trame lors de l'émigration récente depuis 1975. Cette première émigration a aussi entraîné des mutations sociales dans les communautés d'origine par ses effets de retour, créant ainsi des différences et des disparités importantes entre les localités régionales et les communautés libanaises.

La deuxième vague d'émigration se concentre entre 1926-1960, elle est moins massive et se caractérise par le développement d'un nouveau courant d'émigration vers l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit cette fois ci de ruraux, de faible niveau d'instruction, originaires du Liban Sud appartenant à la communauté chiite.

La troisième phase migratoire 1964-1975 se caractérise par une accélération de l'émigration avec un changement de destination. Les émigrés Libanais se dirigent vers les pays pétroliers du Golfe. Les départs sont nombreux mais ne sont pas en général définitifs, ces nouveaux émigrés sont de niveau d'instruction plus élevé, ils sont des professionnels ou des semi qualifiés, ils sont originaires de toutes les régions libanaises et de toutes les communautés. Parallèlement à ce courant migratoire, d'autres destinations traditionnelles ont aussi accueilli les émigrés libanais qui se sont appuyés sur les réseaux familiaux et villageois, déjà tracés lors des émigrations précédentes, pour orienter leur choix.

L'émigration récente depuis 1975 est continue et massive. Les années de guerre entre 1975 et 1990 ont été à l'origine de nombreux départs, certains émigrés sont revenus, d'autres pas. La fin de la guerre n'a pas pour autant diminué ces flux de départ, l'insécurité, la recherche de meilleures conditions d'emploi ou la pénurie d'opportunité de travail étant les principales causes de départ. Les émigrés sont aussi bien d'origine rurale et urbaine, ils appartiennent à toutes les communautés religieuses et surtout ils se caractérisent par un niveau d'instruction élevé. Les destinations sont multiples, en plus de toutes les anciennes destinations l'Europe devient un espace d'émigration important pour les Libanais.

2- Caractéristiques de l'émigration libanaise entre 1992 et 2007

Malgré l'importance de l'émigration dans l'histoire du Liban et ses conséquences sur la société dans son ensemble, les informations chiffrées concernant ce phénomène et ses différents volets sont très faibles. Le Liban ne dispose pas de chiffres officiels concernant les flux migratoires ni les caractéristiques des émigrés. Deux enquêtes nationales faites dans le cadre de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth fin 2001 et fin 2007 fournissent des informations sur l'émigration pour la période de 1975 à 2007. La première enquête, auprès de 18 243 ménages, concerne « L'entrée des jeunes libanais dans la vie active et l'émigration des Libanais entre 1975 et 2001⁷ », la deuxième, auprès de 8061 ménages⁸, porte sur « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir entre 1992 et 2007⁹ ».

Il apparaît ainsi qu'environ un ménage sur deux (45%) a au moins un proche parent émigré entre 1992-2007¹⁰. Cette émigration touche toutes les régions libanaises quoique avec des fréquences différentes : ainsi 56% des ménages habitant le sud Liban et 50% des ménages résidant à Beyrouth ont au moins un proche parent émigré durant cette période, et seulement 36% des ménages de la plaine de la Béqaa ont un proche émigré. D'autre part l'émigration ne se limite pas aux ménages de faibles revenus, elle touche les ménages de toutes les classes de revenu et elle est plus importante pour les ménages les plus aisés. En effet, le taux de ménages ayant des émigrés (récents) est de 42% pour les ménages de classe de revenu les plus faibles, ce taux augmente et se stabilise autour de 52% pour les ménages les plus aisés.

Toujours à partir des données disponibles à partir de la 2^{ème} enquête couvrant la période 1992-2007, l'estimation des effectifs des émigrés varie entre 466 000 émigrés et 640 000. Pour une population libanaise estimée à cette date à peine un peu plus de quatre millions¹¹. Le taux

⁷ Kasparian, Choghig, (2003), *L'entrée des jeunes Libanais dans la vie active et l'émigration des Libanais entre 1975, Beyrouth, PUSJ*.

⁸ Voir encadré méthodologique page :

⁹ Kasparian, Choghig, (2009), *L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, Beyrouth, PUSJ*.

¹⁰ Dans ces deux enquêtes le périmètre retenu pour repérer les proches parents émigrés comprend : les enfants du chef du ménage et/ ou de son conjoint, les parents du chef et du conjoint et les frères et sœurs du chef et de son conjoint.

¹¹ Estimation Administration Centrale de la Statistique

global d'émigration¹² pour la période (1992-2007) par grands groupes d'âge indique la même tendance pour les hommes et les femmes mais avec des intensités deux fois plus importantes pour les hommes, (respectivement 13,5% ; 7%). Ces taux sont relativement beaucoup plus forts parmi les jeunes âgés de 18 à 35 ans : 22% pour les jeunes hommes et 12,6% pour les jeunes femmes.

Il apparaît aussi à partir de la même source, que les émigrés récents sont issus de toutes les régions et de toutes les communautés religieuses. Ils sont originaires de tous les mohafazats (la plus grande division administrative), leurs fréquences étant dans certaines régions relativement plus importantes : les taux globaux d'émigrés en 16 ans sont les plus élevés pour les mohafazats de Beyrouth (15%), suivi par le Sud (12,4%) et Nabatieh (12,9%).

D'après l'étude de l'USJ, les émigrés ont aussi des effectifs importants dans les deux grandes communautés religieuses. En chiffres absolus l'étude estime que 60% de ceux qui ont émigré dans la période 1992-2007 sont de la communauté musulmane et 40% de la communauté chrétienne. Ces effectifs ramenés aux nombres de résidents permettent de calculer des taux globaux d'émigrés à l'intérieur de chaque communauté : 9,9% pour la communauté musulmane et 10,9% pour la communauté chrétienne durant la période de 16 ans (1992-2007).

La diversité des destinations caractérise aussi l'émigration libanaise récente. En effet, selon les données de l'enquête 1992-2007 les flux migratoires sont vers les pays du Golfe sont les plus élevés et augmentent au cours des 15 dernières années, (35% des émigrés de la période). L'Amérique du nord et l'Europe absorbent aussi une bonne part de l'émigration libanaise (respectivement 22,2% et 20,2%). Cette émigration se caractérise par sa jeunesse, 3 sur 4 des émigrés ont entre 18 et 35 ans, avec une forte prédominance de jeunes hautement qualifiés (43,4%).

Il apparaît aussi que 20% des ménages reçoivent des transferts financiers de leurs proches installés à l'étranger. En considérant seulement les ménages qui ont au moins un membre émigré

¹² Le taux global d'émigrés est le rapport de l'effectif des émigrés ayant quitté le pays de manière provisoire ou définitive durant une période donnée sur le total des effectifs des résidents au moment de l'enquête et des effectifs des émigrés ayant quitté dans la même période.

entre 1992-2007, les résultats de l'étude estiment que 50,6% de ces ménages reçoivent des transferts de l'étranger, sans aucune autre indication sur le montant ou la régularité de ces aides.

Ces transferts de fonds effectués par les émigrés auront des impacts non seulement dans le quotidien des ménages, mais aussi sur leur niveau d'éducation, d'accès aux services et peuvent être à l'origine des écarts entre les localités dans leur processus de développement.

3- Les transferts des émigrés : une composante essentielle de l'économie libanaise

Le Liban est sorti d'une économie de subsistance et artisanale après l'indépendance en 1943 et a connu un développement remarquable à partir de la deuxième moitié du vingtième siècle. Les émigrés libanais ont joué un rôle essentiel dans ce développement.

En premier lieu, les émigrés ont soutenu financièrement leurs proches en leur envoyant des subsides. En second lieu, les émigrés installés dans les pays voisins qui ont connu des bouleversements politiques sont retournés au pays pour s'y installer avec leurs capitaux et enrichir l'économie nationale en compétence dans différents domaines professionnels. Ainsi, plusieurs industriels sont venus de Syrie¹³ installer des usines au Liban et beaucoup de Libanais d'Egypte ont ramené dans leur pays d'origine un savoir-faire dans le domaine de la gestion d'entreprise (cadres comptables, actuaires, journalistes etc.). Plus tard les troubles politiques en Afrique ont aussi poussé des émigrés à retourner dans leur pays en y transférant leurs capitaux. En troisième lieu enfin, le réseau tissé par les émigrés à travers le monde a permis aux Libanais restés au pays de développer une activité de services orientée vers l'extérieur et très lucrative.

Il ressort des comptes économiques libanais des années 1997 à 2010¹⁴ que la totalité des transferts représentent 26,3% du PIB pour cette période, ils sont estimés à environ 6 milliards de dollars par an. Les transferts courants estimés, qui suivant la conjoncture représentent 60 à 80% de la totalité des transferts (en moyenne par an pour la période 1997-2010 ; 4,2 milliards de dollars), constituent pour la même période en moyenne 19,9% du revenu national brut disponible.

¹³ Il s'agit dans la plupart des cas d'un mouvement d'immigration plutôt que de retour d'émigrés

¹⁴ Les comptes économiques du Liban 1994 à 2010, Beyrouth

Ce qui permet au Liban de combler l'important déficit dans ses échanges de biens et services avec l'extérieur et de dégager un excédent dans sa balance des paiements.

Cependant la nature exacte de ces transferts n'est pas connue, malgré l'obligation faite par la banque centrale aux banques privées de lui fournir régulièrement des renseignements sur les virements reçus de l'extérieur pour le compte de leurs clients afin de les classer suivant leur destination ou leur contrepartie. Aussi est-il certain que tous les transferts de fonds ne peuvent pas être considérés comme des remises des émigrés aux membres de leur famille restés au Liban. Trois autres types de paiements reçus de l'extérieur sont couverts par les transferts tels qu'ils sont estimés dans les comptes économiques :

En premier lieu, une partie importante des transferts peuvent alimenter directement les comptes en banque des émigrés, comptes toujours classés comme comptes de résidents, du fait que la qualité de résident ou de non résident d'un Libanais tirant ses ressources de l'extérieur n'est pas facile à faire. Des études économétriques montrent d'ailleurs que l'évolution de la masse monétaire au Liban est liée plus intimement à la croissance du revenu national disponible intégrant les transferts extérieurs qu'à celle du seul produit intérieur.

Une autre partie des transferts, sert, en deuxième lieu, à financer des investissements directs tels que l'achat ou la construction d'un appartement, la participation au capital d'entreprise ou l'achat de bons du Trésor, investissements non considérés comme un IDE du fait que l'acquéreur n'a pas pu être identifié comme un non-résident. Les services fonciers en particulier, n'enregistrent l'achat des biens immobiliers que suivant la nationalité de l'acheteur et non suivant son lieu de résidence au Liban ou à l'étranger.

D'autres transferts, enfin, alimentent des fonds communautaires, qu'il s'agisse d'ONG ou de collectivités locales.

Il est à signaler que la méthode d'estimation adoptée par les comptables nationaux libanais est la méthode des résidus qui aboutit à inclure dans les transferts le poste « erreurs et omissions » de la balance des paiements.

A noter que l'imprécision des statistiques, voire leur absence, concernant l'échange de services avec l'extérieur peut aboutir à inclure dans les transferts une partie des ressources extérieures résultant d'exportation de services ou du revenu du travail rendu à l'extérieur. Cependant la frontière entre exportation de service et transfert de revenus extérieurs tend à s'estomper. En effet de plus en plus de jeunes ont la possibilité, grâce au progrès des techniques de télécommunication, de travailler pour des sociétés étrangères sans être obligés de s'expatrier. Les transferts de fonds qu'ils reçoivent ainsi ne sont plus des transferts d'émigrés mais des rémunérations de services rendus.

Il est évident que l'impact de tels transferts sur l'économie du pays d'origine des émigrés dépend de leur nature. S'il s'agit de simples virements dans les comptes bancaires de l'émigré lui-même, cela aura pour conséquence d'accroître les liquidités disponibles et contribuer indirectement au financement de l'économie par le biais des crédits bancaires. Cet aspect n'est certainement pas négligeable dans un pays comme le Liban. Son étude relève de la macroéconomie et ne sera pas abordée dans le présent projet.

Les transferts qui servent à financer les investissements ont par contre un impact direct sur l'économie du pays receveur. Mais le degré de bénéfice que le pays tire de ces investissements dépend aussi de leur nature : l'investissement dans la création d'une entreprise de production est certainement plus bénéfique que l'achat de bons du Trésor. Le présent projet n'a pas pour objet de recenser tous les IDE direct ou indirect et d'étudier leur impact sur l'économie du pays d'origine du migrant. Cependant cet aspect sera abordé dans la mesure où les ménages recevant des aides de leurs membres émigrés, utilisent ces fonds pour réaliser des projets rentables.

Le troisième type de transfert ne revenant pas aux ménages à savoir ceux qui alimentent les fonds des ONG ou des collectivités locales n'a pas fait l'objet d'études approfondies sur leur importance et leur rôle dans le développement du pays bénéficiaire.

C- Méthodologie de l'enquête auprès des ménages

L'étude de l'impact des transferts des émigrés sur le niveau de vie des ménages et sur le développement régional au Liban comprend deux phases de collecte de données : l'une auprès des ménages, l'autre auprès des collectivités locales. Les informations ainsi recueillies peuvent servir à mieux connaître l'importance de ces transferts dans le fonctionnement de l'économie à l'échelle des ménages et à estimer avec plus ou moins de précision le montant de ces remises. Ces données serviront aussi à l'établissement de modèles économétriques relatifs à l'impact des transferts sur le niveau de vie des ménages et sont à la base d'une analyse comparative par un rapprochement avec les données d'enquêtes déjà disponibles, concernant le même sujet au Maroc et en Algérie.

1- Champ de l'enquête et concepts de base

Le champ de l'enquête a été limité dans un premier temps aux ménages ayant un membre émigré durant la période 1992-2007, repérés lors de l'enquête nationale réalisée à l'Université Saint Joseph de Beyrouth « **L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, entre 1992 et 2007** »¹⁵ faite dans le cadre de l'OURSE (Observatoire Universitaire de la Réalité Socio-Economique). Dans un deuxième temps le champ a été étendu aux ménages ne recevant pas d'aides extérieures résidant dans les mêmes localités que ceux qui en reçoivent en se référant à la même source. L'ensemble de ces ménages constitue la base de laquelle ont été tirés les ménages échantillon.

Définition du migrant (émigré) : L'émigré est la personne liée au ménage par un lien de parenté et qui a quitté le pays définitivement ou pas, pour vivre à l'étranger. Ceci englobe, compte tenu des liens de parenté retenus : le chef du ménage, le conjoint du chef de ménage, les descendants du chef de ménage et/ou de son conjoint (enfants et petits-enfants), leurs conjoints et leurs enfants ; les frères, les sœurs et les parents du chef de ménage ou de son conjoint.

¹⁵ Voir encadré méthodologique page :

Définition des remises : Il s'agit des transferts d'argent envoyés de l'étranger aux ménages résidant au Liban. Les ménages recevant des montants peu élevés ont été aussi classés comme recevant des transferts.

Repérage du ménage recevant des transferts de l'étranger: A été considéré comme ménage recevant des transferts d'argent de l'étranger, le ménage répondant à au moins un des trois critères suivants fin 2007 date de l'enquête sur le terrain « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, entre 1992 et 2007 » :

- 1- le ménage a lui-même déclaré recevoir des transferts de l'étranger
- 2- le ménage a déclaré avoir un proche parent ayant émigré entre 1992 et fin 2007 et qui envoie régulièrement ou non des fonds à sa famille
- 3- le ménage dont le chef travaille à l'étranger.

Le tableau suivant montre la répartition des ménages suivant la présence des remises de l'étranger ou pas, dans l'échantillon de l'enquête « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir entre 1992 et 2007 » (JEM), pris pour base de sondage de l'enquête actuelle, ainsi que l'estimation des différents types de ménages dans la population résidente libanaise fin 2007.

Estimation du nombre de ménages, recevant des transferts de l'étranger ou pas, dans l'enquête « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, entre 1992 et 2007 »

Type du ménage	Effectifs
<i>Nombre de ménages enquêtés (JEM)</i>	
Recevant des transferts	2 630
Ne recevant pas de transferts	5 431
Total	8 061
<i>Nombre de ménages estimés dans les îlots retenus (JEM)</i>	
Recevant des transferts	29 681
Ne recevant pas de transferts	60 694
Total	90 375

Le chef de ménage est le responsable économique ou celui qui est reconnu par le ménage comme étant le chef.

Résident : est considéré comme résident tout membre du ménage habitant le logement régulièrement (résident permanent) ou celui qui y revient régulièrement (résident non permanent) en distinguant celui qui réside au Liban de celui qui réside aussi à l'étranger, ou celui qui est rattaché au ménage mais qui séjourne en dehors du logement (résident absent).

Ainsi, les membres du ménage résidant *provisoirement* à l'extérieur du logement pour diverses raisons, à l'exclusion du travail, ont été comptés comme faisant partie du ménage. Par contre, les enfants ou les parents ayant quitté *définitivement* le logement ont été exclus du ménage, les enfants qui travaillent à l'étranger ont été considérés comme migrants sauf dans le cas où l'entreprise pour laquelle ils travaillent est établie au Liban. De même le chef du ménage qui travaille à l'étranger il a été considéré comme migrant.

Les enfants ayant quitté le ménage et vivant au Liban sont répertoriés comme membres de la famille mais non du ménage.

Actif : est considéré comme actif, d'après la définition du Bureau International du Travail, toute personne exerçant ou cherchant à exercer une activité économique au cours d'une période de référence. L'activité économique consiste à participer à la production de biens et de services marchands ou, dans le cas de participation à la production de services non marchands, à fournir un travail rémunéré. Ainsi les travailleurs agricoles, qu'ils soient rémunérés ou non, que leur production soit vendue ou auto consommée, sont considérés comme actifs. De même, tous les salariés du secteur public et des ONG fournissant des services non marchands, ainsi que le personnel domestique recevant une rémunération sont considérés comme actifs. Les femmes au foyer et les volontaires des organismes à caractère social ou non lucratif ne sont pas considérés comme actifs. De même, les personnes exerçant des petits travaux ou des emplois de moins d'un mois pendant les vacances ou stages n'ont pas été considérées comme ayant un emploi. Les personnes à la recherche d'un emploi sont incluses dans le décompte de la population active. Ainsi *l'entrée dans la vie active* se fait à partir du moment où la personne cherche effectivement un emploi.

Chômeur : est considéré comme chômeur, d'après la définition du Bureau International du Travail adoptée en 1982, toute personne satisfaisant simultanément aux critères suivants :

absence d'occupation professionnelle au cours de la semaine de référence, disponibilité pour travailler, recherche effective d'un emploi. Les chômeurs sont classés dans deux catégories : ceux qui rentrent pour la première fois dans la vie économique, c'est à dire n'ayant jamais travaillé auparavant, et ceux qui ont perdu leur emploi et qui sont à la recherche d'un nouvel emploi. Ces derniers forment la catégorie des chômeurs au sens strict, les chômeurs au sens large englobant aussi la première catégorie.

Le taux d'activité est le rapport entre la population active (salariés, non salariés, chômeurs) et la population totale.

Le taux de chômage est défini comme le rapport du nombre de chômeurs à la population active totale.

Le taux global d'émigrés est le rapport entre l'effectif des émigrés et le total des effectifs des résidents plus les effectifs des émigrés pour une période donnée.

2- Plan et base de sondage

Base de sondage : les îlots échantillon de l'enquête « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir entre 1992 et 2007 » ont été retenus pour base de sondage dans un premier temps (voir encadré : la méthode de sondage de cette enquête), dans un deuxième temps les ménages ont été sélectionnés dans ces îlots.

Définition de l'ilot : L'ilot correspond à l'unité de sondage retenue au premier degré, il représente soit une subdivision géographique délimitée par des rues et des points de repères dans une circonscription foncière, qui est la plus petite subdivision administrativement reconnue, soit une circonscription foncière dans sa totalité.

Les données de base recueillies dans l'enquête nationale menée par l'Université Saint Joseph de Beyrouth dans le cadre de l'OURSE sur « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir entre 1992 et 2007 » (échantillon 8 061 ménages libanais, ayant autour de 5 500 émigrés durant la période observée), ont permis, à priori, de repérer par îlot les ménages ayant déclaré recevoir de l'aide de l'étranger fin 2007.

L'échantillon de la présente enquête « L'impact des transferts des émigrés sur les conditions de vie des ménages » est théoriquement un sous échantillon de l'enquête « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir ».

Ainsi la base de sondage retenu comprend 1038 îlots sur les 1096 îlots échantillon de l'enquête « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir entre 1992 et 2007 » (59 îlots étant vides ou non enquêtés) dans lesquels le nombre total de ménages résidents est estimé à 90 375 et le nombre de ceux qui reçoivent de l'aide de l'étranger à 29 681.

Le tableau suivant montre la répartition par strate des îlots de l'échantillon « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, entre 1992 et 2007 », pris pour base de sondage de l'enquête actuelle ainsi que des différents types de ménages. (*Voir encadré de l'enquête « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir entre 1992 et 2007 », tirage stratifié*).

Estimation du nombre de ménages, recevant des transferts de l'étranger ou pas, dans les îlots échantillon de l'enquête « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir entre 1992 et 2007 »

	Strate								
	1a	1a/2	1b	2	3	4	5	6	Total
Nombre d'îlots	263	35	381	214	35	44	50	16	1 038
Résultats de l'enquête JEM : Nombre de ménages enquêtés									
Recevant transferts	977	80	599	287	258	243	159	27	2 630
Ne recevant pas	2 021	205	1 307	625	462	375	364	72	5 431
Total	2 998	285	1 906	912	720	618	523	99	8 061
Nombre de ménages estimé dans les îlots échantillon de l'enquête JEM									
Recevant transferts	6 106	1 000	10 003	2 698	806	6 075	2 655	338	29 681
Ne recevant pas	12 632	2 563	21 827	5 875	1 444	9 375	6 079	900	60 694
Total	18 738	3 563	31 830	8 573	2 250	15 450	8 734	1 238	90 375

3- Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon a été fixée à priori à 2000 ménages, 1000 recevant de l'aide et autant de ménages ne recevant pas de l'aide de l'étranger. Il a été décidé en outre, de concentrer l'enquête dans environ 200 îlots répartis sur tout le territoire, pour assurer la représentativité au niveau national et pour ne pas disperser plus les opérations de terrain. Cette technique permet de concentrer l'enquête dans un nombre relativement réduit d'îlots répartis géographiquement dans toutes les régions, ce qui permet de réduire les coûts, tout en assurant une représentativité des différentes régions dont les caractéristiques en matière d'émigration et de niveau de vie sont très variables.

4- Méthode de choix de l'échantillon : sondage proportionnel à 2 degrés

Le sondage a été effectué à deux degrés :

Au premier degré 200 îlots ont été choisis au hasard, en donnant à chaque îlot une probabilité proportionnelle au nombre de ménages recevant de l'aide extérieure. Cette opération a été effectuée en donnant à chaque îlot un nombre de numéros égal au nombre estimé de ménages recevant de l'aide. Si n_1, n_2, n_3, \dots désignent le nombre de ménages recevant de l'aide respectivement dans l'îlot 1, l'îlot 2, l'îlot 3, On affecte à l'îlot 1 les numéros de 1 à n_1 , à l'îlot 2 les numéros n_1+1 à n_1+n_2 , à l'îlot 3 les numéros n_1+n_2+1 à $n_1+n_2+n_3$ ainsi de suite. On tire des nombres au hasard compris entre 1 et 29 681 (qui est le nombre total estimé de ménages recevant de l'aide extérieure fin 2007). A été retenu dans l'échantillon l'îlot dont l'un des numéros a apparu dans le tirage au sort.

Au second degré dans chaque îlot échantillon cinq ménages recevant de l'aide et cinq autres ne recevant pas de l'aide de l'étranger ont été choisis. Pour le faire, les adresses, les coordonnées et les cartes ont été mis à la disposition des enquêteurs pour pouvoir localiser les ménages déjà interrogés dans l'enquête de référence faite en 2007 sur le terrain. Il était prévisible aussi, que 5 ans après et vu certaines imprécisions des cartes faites à main levée et des changements de situations familiales, l'enquêteur ne pouvait pas toujours localiser tous les ménages indiqués à priori. Dans ce cas, l'enquêteur parcourt les logements de l'îlot en suivant un pas qui lui a été

donné à priori dépendant de la taille de l'îlot, jusqu'à trouver le nombre voulu de ménages recevant de l'aide. Le tableau suivant montre la répartition de l'échantillon par caza.

Répartition des ménages par caza dans la base¹⁶ et dans les îlots retenus dans le sous échantillon et des ménages à enquêter

Caza	Nombre dans la base			Echantillon			
	Nombre d'îlots retenus	Ménages recevant de l'aide	Nombre total de ménages	Nombre d'îlots retenus	Ménages recevant de l'aide	Nombre total de ménages	Ménages à enquêter
11. Beyrouth	91	2 019	5 238	10	413	931	100
21. Baabda	83	2 189	7 033	13	750	1 952	130
22. Metn	112	3 201	9 245	28	1 724	3 967	280
23. Aaley	50	1 384	4 058	14	1 111	2 537	140
24. Chouf	51	1 927	4 451	14	1 253	2 079	140
25. Kesrouan	64	2 173	7 201	15	1 119	2 957	150
26. Jbeil	26	767	3 874	4	284	926	40
Total Mont Liban	386	11 641	35 863	88	6 241	14 419	880
31. Tripoli	27	766	2 516	4	213	581	40
32. Koura	11	1 429	3 023	6	1 277	2 802	60
33. Zgharta	15	551	1 563	2	150	281	20
34. Batroun	11	330	1 168	3	217	551	30
35. Aakkar	46	1 197	5 488	7	547	1 950	70
36. Bcharré	7	686	1 772	4	509	1 310	40
37. Sir ed danniyé	32	1 231	3 795	8	617	1 427	80
Total Liban Nord	149	6 191	19 326	34	3 530	8 901	340
51. Zahleh	101	966	4 157	9	171	316	90
52. Beqaa ouest	11	516	1 100	3	434	725	30
53. Baalbek	66	618	4 126	4	99	425	40
54. Hermel	16	117	601	-	-	-	-
55. Rachaya.	7	501	1 077	4	301	701	40
Total Beqaa	201	2 718	11 061	20	1 004	2 167	200
61. Saida	75	2 999	7 395	24	1 925	4 011	240
62. Sour	54	1 139	3 432	9	393	1 029	90
63. Jezzine	8	313	1 064	1	100	251	10
Total Liban Sud	137	4 452	11 891	34	2 419	5 291	340
71. Nabatieh	29	1 410	3 080	7	924	1 802	70
72. Bent Jbail	23	583	1 950	4	296	954	40
73. Majaayoun	11	326	870	2	219	375	20
74. Hasbaya	11	342	1 097	2	85	103	20
Total Nabatieh	74	2 662	6 996	15	1 523	3 235	150
Grand Total	1 038	29 681	90 375	201	15 130	34 944	2010

¹⁶ Îlots retenus dans l'enquête USJ « L'émigration des jeunes.... » et pris pour base dans l'enquête actuelle

5- Echantillon effectif, déroulement de la collecte des données et résultats du terrain

L'enquête a été exécutée sur le terrain entre Juillet et Octobre 2012. Environ 30 enquêteurs ont été recrutés parmi les étudiants et les enquêteurs professionnels habitant la ou les régions avoisinantes des lieux de l'enquête pour faciliter l'accès aux ménages. La formation et l'encadrement de ces enquêteurs ont été assurés par l'équipe centrale de l'OURSE. Une équipe réduite a assuré par la suite la codification et le contrôle de bureau ainsi que les tests de vraisemblance et l'épuration des fichiers (Octobre 2012 à Février 2013).

Les difficultés du terrain étaient multiples, les principales étant : la méfiance des ménages vis-à-vis des enquêteurs compte tenu du contexte d'insécurité générale dans le pays, la difficulté du l'objet de l'enquête qui se rapporte à l'émigration et au sujet tabou concernant les revenus et leurs sources, la non précision dans les réponses concernant les données monétaires déclarées et enfin la situation d'insécurité régionale. D'autres difficultés d'ordre pratique s'y sont ajoutées elles concernaient le repérage des ménages suivant les adresses communiquées aux enquêteurs. Ces listes ont été établies suivant les informations recueillies en 2007 dans l'enquête « L'émigration des jeunes libanais et leurs projets d'avenir »; ces adresses étaient parfois erronées ou peu précises et parfois les ménages modifiaient leurs déclarations en ce qui concerne les transferts.

Ainsi, pour sélectionner les ménages, les enquêteurs avaient pour consigne de retenir en priorité les ménages signalés dans les listes établies par îlot, qui leur ont été communiquées, basées sur les réponses des ménages en 2007 de l'enquête « L'émigration des jeunes libanais et leurs projets d'avenir », mais dans beaucoup de cas la situation du ménage avait changé quant à la présence d'une aide extérieure. En effet soit le ménage niait sa déclaration datant de 5 ans, soit les adresses avaient changé ou étaient imprécises, donc dans ces cas l'enquêteur avait la consigne de trouver d'autres ménages recevant actuellement des transferts dans le même îlot. Opération délicate et difficile à exécuter sur le terrain. A signaler que dans le repérage des ménages recevant des transferts aucune restriction n'a été donnée à l'enquêteur, en ce qui concerne le montant minimum à retenir comme remise, ni la date de départ de celui qui envoie l'argent.

Les ménages qui ont refusé de recevoir les enquêteurs ou de répondre au questionnaire ont été remplacés par des ménages de proximité dans le même îlot ou localité de manière à avoir le

nombre de ménages requis par îlot : c'est-à-dire 5 ménages recevant des transferts et 5 ménages ne recevant pas des transferts de l'étranger.

Le tableau suivant résume les résultats du terrain en distinguant entre les ménages faisant partie de l'enquête « *L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir entre 1992 et 2007* », (JEM) et les nouveaux ménages sélectionnés par type de ménage.

Résultats du terrain par type de ménage

Type du ménage	Ménages interrogés	Ménages sélectionnés pour la première fois	Total ménages interrogés
Recevant des fonds de l'étranger	339	661	1000
Ne recevant pas de transferts	392	608	1000
Total	731	1269	2000

De plus des rapprochements ont été faits lors de l'épuration des fichiers pour un grand nombre de ménages interrogés avec les données brutes de l'enquête de référence et des vérifications multiples par le biais d'appels téléphoniques aux ménages enquêtés anciens ou interrogés pour la première fois.

Le tableau suivant résume la répartition des îlots retenus et celle des ménages interrogés en fonction de la strate retenue dans le choix des localités. Les strates 1a et 1b représentent les grandes villes (chefs-lieux des mohafazats), la strate 2 correspond aux villes ayant entre 1000 et 2000 logements principaux, la strate 3 comprend les localités ayant entre 600 et 1000 logements, la strate 4 représente les localités de 300 à 600 logements, la strate 5 est constituée des villages ayant entre 100 et 300 logements et enfin la strate 6 correspond aux très petits villages ayant moins de 100 logements principaux.

Résultats du terrain par strate : îlots et ménages enquêtés

Strate	1a	1b	2	3	4	5	6	Total
Nombre d'îlots	47	68	26	10	27	20	2	200
Nombre de ménages	470	680	260	100	270	200	20	2000

Les 2000 ménages interrogés sont composés de 7623 membres résidents pour lesquels les informations individuelles ont été recueillies. Ces ménages ont aussi signalé la présence de 3371 émigrés apparentés au ménage, certains envoyant de l'aide, d'autres pas. Pour ces émigrés aussi toutes les informations individuelles concernant les caractéristiques démographiques, socio culturelles, les causes et les conditions d'émigration, l'envoi de transferts et l'attachement au pays ont été relevées auprès du ménage enquêté.

Le tableau suivant résume par Mohafazat de résidence, la répartition de l'échantillon par îlot, ménages enquêtés, membres du ménage et émigrés apparentés au ménage.

Résultats du terrain par mohafazat de résidence des ménages enquêtés : îlots et ménages, membres et émigrés

Mohafazat	Bey-	Ban-	Mont	Na-				Total
	routh	lieue	Liban	Liban	Liban	ba-	Beqaa	
Nombre d'îlots	14	29	50	40	30	18	19	200
Nombre de ménages	140	290	500	400	300	180	190	2000
Total membres	533	1082	1777	1748	1171	591	721	7623
Total individus ¹⁷	673	1345	2433	2267	1539	838	934	10029
Total émigrés	321	434	865	848	417	187	299	3371

¹⁷ Il s'agit de la somme des membres résidents du ménage et du nombre d'enfants ayant quitté le ménage mais vivant au Liban pour lesquels les informations individuelles sont disponibles

Encadré 1

Aperçu méthodologique : «L’émigration des jeunes Libanais et leurs projets d’avenir, 1992-2007 »

Dans le cadre de l’enquête « L’émigration des jeunes Libanais et leurs projets d’avenir, entre 1992 et 2007 », 8 061 ménages libanais répartis sur tout le territoire ont répondu au questionnaire. Des informations démographiques et socio-professionnelles, concernant chacun des 33 958 individus formant ces ménages, ont été recueillies. Des données supplémentaires et détaillées ont été collectées auprès d’environ 10 000 jeunes âgés de 18 à 35 ans, pour connaître leur cursus de formation, leur vie professionnelle, les raisons du chômage et surtout leurs projets d’avenir quant à l’émigration et leur perception de l’émigration en général. Des informations relatives à environ 6 000 émigrés ou des Libanais ayant quitté le pays entre 1992 et 2007 et ayant de la famille au Liban, ont été aussi collectées.

La méthode de sondage développée consiste en un sondage stratifié aréolaire à 3 degrés. Au premier degré l’unité de base est la circonscription foncière, au deuxième degré les circonscriptions foncières retenues dans l’échantillon sont divisées en îlots (sauf les petites circonscriptions) et un échantillon d’îlots est tiré au hasard et enfin au troisième degré les logements sont recensés à l’intérieur des îlots sélectionnés, puis un échantillon de logements est tiré sur le terrain. L’ensemble du territoire est subdivisé administrativement en 6 Mohafazats, en 25 cazas et en 1405 circonscriptions foncières (CF), ces dernières étant la plus petite unité géographique.

Suivant leur taille, les CF sont subdivisées, pour les besoins du sondage, en un ou plusieurs îlots de taille plus ou moins égale. Les taux de sondage au premier et au second degré ont été fixés de manière à représenter uniformément l’ensemble des résidents. Le taux final étant de 1/125. Pour pouvoir estimer la population émigrée, la population de jeunes actifs et pouvoir étudier des catégories de population assez fines avec au plus 10% d’erreur aléatoire, et en l’absence de base de sondage très fiable, le taux de sondage retenu assurait les conditions nécessaires pour assurer une bonne représentativité.

De plus, pour améliorer la représentativité au niveau national et à l’échelle des mohafazats, les circonscriptions foncières (la plus petite unité administrative), ont été dans un premier temps divisées en 6 strates en fonction de leur taille. La taille des circonscriptions foncières étant mesurée par le nombre de logements répertoriés par le Recensement des immeubles et des logements effectué par l’Administration Centrale de la Statistique libanaise en 1995-1996.

S’agissant d’une enquête par sondage, les résultats fournis sont affectés d’erreurs aléatoires. Pour améliorer la précision, ces données ont fait l’objet d’un calage sur les informations nationales disponibles : recensements des logements de l’ACS : 1996, 2004 et sur d’autres enquêtes nationales 2001(USJ), 2004(ACS), 2003 (OURSE-USJ).

Les taux de sondage retenus dépendent de la strate, ils sont calculés de manière à donner à chaque logement une chance égale à 1/125 d’appartenir à l’échantillon et d’optimiser l’estimation du nombre de logements et de ménages.

Strate 1 : Au premier degré toutes les circonscriptions foncières formant les agglomérations urbaines et celles ayant plus de 2000 logements ont été prises exhaustivement (unités primaires). Ces circonscriptions foncières ont été découpées en îlots ; l'îlot étant défini comme l'unité de l'espace urbaine délimitée par des voies ou des éléments naturels. La base de sondage du deuxième degré correspond donc à l'ensemble des îlots inclus dans les circonscriptions foncières urbanisées. Le découpage en îlots de ces agglomérations avait été fait en 2001 sur des cartes numérisées orthonormées établies à partir d'images satellites SPIN. Ces images datent de 1996 à 1998 et ont une résolution de 2 mètres. Les cartes indiquent les limites administratives, le réseau routier et répertorient le bâti par des points. Au deuxième degré des îlots ont été sélectionnés (unités secondaires), et pour assurer une bonne répartition géographique des îlots de l'échantillon on a effectué un tirage systématique. Au troisième degré les unités enquêtées (unités tertiaires) sont des logements. La sélection des logements à enquêter s'est faite sur le terrain après avoir établie pour chacun des îlots sélectionnés la liste complète des logements et en suivant un pas qui est l'inverse du taux de sondage.

Dans la sous strate appartenant à la première strate, composée de Beyrouth et de sa banlieue ainsi que de la ville de Tripoli, les îlots ont été tirés avec un taux de $1/20=0,05$ (taux de sondage au deuxième degré) et à l'intérieur des îlots $1/6,25=0,16$ (taux de sondage au troisième degré) des logements ont été sélectionnés. Dans la sous strate comprenant les autres villes appartenant à cette première strate, le taux au deuxième degré a été fixé à $1/7,5=0,13$ et au troisième degré à $1/16,7=0,06$ et ceci pour assurer un nombre suffisant d'îlots échantillon et réduire ainsi les erreurs aléatoires.

Strate 2 : Cette strate est constituée des localités qui ont entre 1000 et 2000 logements. Pour améliorer la précision des estimations et pour des raisons pratiques, un degré intermédiaire a été introduit dans le plan de sondage de cette strate. Ainsi au premier degré un certain nombre de circonscriptions foncières ont été tirées au hasard en respectant la répartition géographique, dans une deuxième étape les unités primaires tirées ont été découpées en îlots suivant les mêmes principes retenus pour la strate 1, puis au deuxième degré des îlots ont été tirés au hasard et enfin au troisième degré des logements ont été choisis sur le terrain, à l'intérieur des îlots sélectionnés après avoir établi une liste complète des logements dans les îlots retenus.

Les circonscriptions foncières de cette strate ont été tirées au premier degré avec un taux de $3/5=0,60$ au deuxième degré les îlots ont été tirés avec un taux de $1/8=0,12$ et enfin sur le terrain les logements avec un taux de sondage de $1/9,4=0,11$.

Strates 3,4,5,6,7 : Ces strates sont des villages de taille inférieure à 1000 logements (pour leur délimitation voir le tableau suivant). Au premier degré des circonscriptions foncières ont été sélectionnées respectivement dans chaque strate. Mais contrairement aux strates précédentes le tirage au deuxième degré à l'intérieur des unités primaires s'est fait de manière exhaustive, c'est-à-dire ces petites circonscriptions foncières n'ont pas été divisées en îlots et chacune d'entre elles a été considérée formant un seul îlot, donc elles ont été prises entièrement. Au troisième degré la sélection des logements a été faite de façon systématique, à partir d'une liste complète de logements, établie pour la circonscription foncière dans sa totalité.

6- Questionnaire et thèmes d'observation

La collecte des données auprès des ménages s'est faite par le biais d'un questionnaire rédigé en arabe. Le questionnaire aborde plusieurs thèmes concernant le ménage lui-même, chacun de ses membres et les personnes émigrées.

Le questionnaire est structuré en 10 parties :

- 1- La composition du ménage :
- 2- Le profil professionnel des différents membres actifs
- 3- La santé
- 4- La scolarisation des enfants et les dépenses
- 5- L'émigration des membres de la famille et leurs caractéristiques
- 6- L'émigration de retour et les projets d'émigration des membres du ménage
- 7- Le logement : caractéristiques et dépenses
- 8- Le revenu du ménage et ses biens
- 9- Les dépenses du ménage
- 10- L'évaluation de la satisfaction du ménage quant à sa situation financière.

Les différentes questions posées se rapportent aux critères qui permettent de catégoriser les ménages, de caractériser leurs niveaux de vie, de déceler et d'évaluer l'impact des remises sur leurs conditions de vie et de décrire le profil des émigrés et leurs liens avec la famille restée au Liban.

- 1- Dans sa première partie le questionnaire passe en revue la composition du ménage avec des indications sur l'état civil de chacun des membres du ménage, avec des questions de base sur les caractéristiques éducatives, les sources de financement des études achevées et sur l'activité économique de chacun et enfin sur la connaissance des langues étrangères.
- 2- Le questionnaire recueille dans sa deuxième partie, des informations sur l'activité professionnelle des actifs: la profession, le secteur d'activité, le statut, l'ancienneté et la régularité de l'emploi et enfin le revenu

Des questions supplémentaires sont consacrées à la situation des personnes au chômage : les circonstances de leur situation, les modes de recherche d'emploi, les difficultés rencontrées, la durée de chômage ainsi que le souhait de s'expatrier pour le travail.

3- Le questionnaire comporte aussi des questions concernant l'état de santé de chacun des membres du ménage, l'existence de couverture médicale, le type d'assurance, de la couverture et des frais supportés et les sources de financement. Plusieurs variables se rapportent aussi à l'utilisation des services de santé, les problèmes de santé et la prise de médicaments. Enfin des questions se rapportent à l'accès aux services et aux aides fournis par le ministère de la santé et par d'autres organismes ou ONG.

Pour chacune des questions qui comportent une éventuelle participation d'un membre de ménage émigré des précisions sont prévues.

4- La quatrième partie concerne les scolarisés au moment de l'enquête, le type d'école fréquentée, le montant de scolarités et les sources de financement avec une mention spéciale de l'existence de financement de l'étranger.

5- Cette partie du questionnaire concerne les émigrés, il procure des informations individuelles en ce qui concerne les caractéristiques démographiques, éducatives et professionnelles de chaque émigré. Les années de départ, ainsi que les pays et les causes de départ sont aussi notées pour chaque émigré. Des informations concernant la nationalité des conjoints des enfants émigrés et leur lieu de résidence ainsi que la présence au Liban et à l'étranger, d'enfants issus de ces derniers.

L'envoi de transferts est noté pour chaque émigré, en distinguant la régularité ou non de l'envoi, le montant annuel de ces transferts et les modalités de transfert. Enfin un dernier thème regroupe les questions relatant les liens que l'émigré a gardés avec la famille au Liban : visite, aide financière, incitation à l'émigration, investissement et intention de retour et les questions se rapportant à son intégration dans le pays de destination.

6- Dans la sixième partie, des questions spécifiques sont réservées aux membres du ménage ayant effectué des séjours de plus de six mois à l'étranger, ces questions sont destinées à déceler la mobilité géographique au niveau individuel.

Cette partie comporte aussi des questions sur les projets d'émigration de chacun des membres du ménage, ces questions permettent de classer les membres au moment de l'enquête entre ceux qui souhaitent émigrer et ceux qui ne le souhaitent pas. Ces catégories sont affinées en les combinant à d'autres variables : départ définitif ou pas, départ immédiat ou différé, souhait de départ ou d'émigration et rejet de l'émigration.

D'autres questions concernent les différentes raisons de l'attitude retenue, les difficultés rencontrées, les mesures prises, les pays convoités et les sources de financement pour l'émigration.

7- Dans cette partie les caractéristiques du logement, superficie, nombre de pièce statut d'occupation, sont relevées dans un premier temps, puis, des questions concernant l'existence et l'état des équipements liés à la construction et la possession d'appareils électroménagers sont prévues. Enfin les frais annuels du logement et leurs sources de financement sont notés.

8- La huitième partie du questionnaire vise à connaître quels sont les biens possédés par le ménage et quelle est leur source de financement et à estimer les revenus annuels du ménage suivant la source de ces revenus. Dans cette partie aussi les catégories de réponses prévues sont affinées pour déceler l'importance des transferts de l'étranger.

9- Dans la neuvième partie le ménage est invité à estimer ses dépenses mensuelles ou annuelles, suivant les grands postes de dépense, de signaler son endettement et de préciser dans le cas où il reçoit des transferts, leur domaine d'utilisation.

10- Une dernière rubrique du questionnaire décrit de manière détaillée la perception faite par le ménage de sa propre situation économique et évalue l'importance des transferts reçus dans le budget et le quotidien des ménages selon leur propre déclaration.

Certains de ces critères ont permis lors de l'exploitation des résultats la catégorisation des ménages et la création de nouvelles variables :

- Composition du ménage et profil démographique
- Catégorie socioprofessionnelle du chef
- Classe de revenu
- Résidence urbaine ou rurale
- Existence d'émigrés ou pas
- Aide ou participation de l'extérieur ou pas
- Nombre de travailleurs
- Nombre de scolarisés

D'autres variables ont permis de mesurer le niveau de vie des ménages :

- Revenus suivant les sources
- Conditions du logement et équipements
- Scolarisation des enfants et dépenses scolaires
- Dépenses de santé et sécurité sociale
- Transport et dépenses
- Dépenses de loisir
- Satisfaction quant au revenu

Des variables supplémentaires ont permis de mesurer l'impact des transferts de l'étranger sur le niveau de vie des ménages :

- L'utilisation actuelle (12 derniers mois) des aides ou transferts reçus et les montants
- Aides ou transferts reçus par le passé ayant servi à financer des projets spécifiques (études, achat de logement, soins médicaux)
- L'importance des transferts ou aides reçus de l'étranger dans le budget des ménages

Et enfin des variables se rapportant aux émigrés ont permis d'estimer l'importance du phénomène migratoire pour ces ménages et les conséquences de ces départs.

- Profil socio démographique
- Raisons, année et pays d'émigration
- Liens avec le Liban et insertion dans le pays de destination
- Envoi d'aides financières, montant et mode de transfert

7- La mise au point des fichiers et les nomenclatures utilisées

a- Les opérations de contrôle

Dans une première phase tous les questionnaires ont fait l'objet de plusieurs contrôles de bureau pour s'assurer de la cohérence des informations recueillies et pour compléter les informations manquantes si possible. Ainsi environ 30% des ménages interrogés ont été contactés au téléphone pour s'assurer de la fiabilité de certaines informations clés et pour compléter les données manquantes. Cette opération, fastidieuse, a permis ainsi d'améliorer le contenu des questionnaires. Dans une deuxième phase après la saisie des données des tests de vraisemblance et de logique ont permis d'apporter d'autres corrections et d'épurer les fichiers autant que possible.

b- La codification

La plupart des questions sont fermées et pré-codées. Les questions ouvertes concernant les professions, les secteurs d'activité, les pays, les régions libanaises, les nationalités et les ont été codifiées à posteriori. Une équipe spécialisée et initiée à cet effet a traduit en codes les professions et les secteurs d'activité selon les nomenclatures internationales. Les autres codes ont été complétés par les équipes de contrôle de bureau lors de la vérification des données recueillies.

c- Les nomenclatures utilisées sont les suivantes

Le code International des Professions, établi par le Bureau International du Travail, Nations Unies (CITP version 2008).

Le code International des secteurs d'activité, établi par le bureau statistique des Nations Unies.

Le code géographique libanais, établi par l'Administration Centrale de la Statistique libanaise en 1996.

d- La saisie des informations, l'épuration des fichiers

Les programmes de saisie ont été préparés sur les logiciels SQL et VISUAL BASIC. L'écran de saisie représentant le questionnaire et contenant un grand nombre de tests de validation a permis d'écourter la phase d'épuration des fichiers. De multiples tests de cohérence et de vraisemblance ont permis dans une phase ultérieure d'épurer autant que possible les fichiers, qui ont été retranscrits sur SPSS pour utilisation.

e- Crédation des nouvelles variables

Plusieurs variables ont été créées lors de l'établissement des tableaux d'analyse pour rendre les résultats plus significatifs. Ainsi en plus des variables contenues dans le questionnaire des nouvelles variables ont été créées soit par le regroupement des modalités de réponses d'une même variable, soit par la combinaison de deux ou plusieurs variables, soit enfin par le décompte d'individus présentant une caractéristique particulière

Ainsi dans la classification des lieux de résidence par grandes régions (au nombre de 6 mohafazats), le Mont Liban a été scindé en deux pour isoler la grande banlieue de Beyrouth du reste du Mohafazat. Cette grande banlieue correspond à la région métropolitaine de Beyrouth telle que délimitée en 1983 par les services de l'urbanisme. Elle s'étend du Naher el Kelb au Nord à Nahr Damour au Sud et à une altitude moyenne de 400 mètres à l'Est (annexe carte n°).

De même la variable strate a été arbitrairement groupée en 3 catégories : grandes villes (plus de 2000 logements principaux) et leurs banlieues (strates 1a+1b), villes moyennes (strates 2+3) correspondant aux villes ayant entre 600 et 2000 logements principaux et les villages (strates 4+5+6) correspondant aux villages.

La variable âge définie par la différence entre l'année de naissance d'un individu et l'année d'exécution de l'enquête (2012) a été regroupée en classes quinquennales.

Des variables de classification des ménages à partir du décompte de certaines caractéristiques ont été établies : nombre de résidents par ménage, nombre de scolarisés, nombre d'actifs, nombre d'émigrés etc. D'autres variables relatives aux ménages, permettant de connaître le revenu global des ménages suivant les différentes sources, les revenus de travail, le total des transferts reçus ainsi que le total des dépenses de consommation ont été aussi établies.

Plusieurs autres variables ont été créées pour les besoins d'analyse.

f- Traitement de non réponses

Certains ménages interrogés n'ont pas répondu entièrement à toutes les questions, en particulier les questions se rapportant aux données monétaires, soit par ignorance soit par refus. Pour assurer une plus grande validité aux résultats, l'équipe de bureau chargée du contrôle de contenu et de codification a effectué des retours vers le ménage au téléphone, pour essayer d'obtenir des réponses à ces questions. Malgré tous les efforts certaines questions sont restées sans réponses.

8- Présentation des résultats

Les résultats tirés de cette enquête ne permettent pas de donner des estimations des effectifs en chiffres absolus dans les différentes catégories de la société libanaise, mais peuvent décrire les principales caractéristiques des ménages se rapportant au profil du ménage et à son niveau de vie, en les différenciant entre ceux qui reçoivent et ceux qui ne reçoivent pas des transferts de l'étranger. Les résultats qui seront présentés seront donc sous forme de fréquences, de taux ou de moyennes, avec une référence à la taille de l'échantillon dans les catégories retenues pour permettre au lecteur de juger de la représentativité et de l'importance des valeurs relatives.

D- Principaux résultats et analyse de l'enquête auprès des ménages Libanais sur l'impact des remises sur leur niveau de vie

Les résultats tirés de l'enquête auprès de 2000 ménages libanais, concernant leurs conditions de vie et l'impact des remises sur leur niveau de vie en général sont exposés dans ce rapport après un aperçu sur l'approche méthodologique.

Une première analyse des informations collectées lors de l'enquête et les tableaux agrégés sont présentés dans ce document selon les thèmes suivants (chapitres):

- 1- Spécificités des ménages recevant des transferts de l'étranger
- 2- Particularités des membres du ménage recevant des remises de fonds
- 3- Profil des émigrés et facteurs déterminant les transferts de l'étranger

Chapitre 1 : Spécificités des ménages recevant des transferts de l'étranger

1- Taille et composition des ménages

La population libanaise résidente est estimée en 2009 à environ 4 200 000 individus répartis en 950 000 ménages. Parmi les ménages Libanais 46% ont au moins un proche parent émigré dans la période 1992-2007. Ces émigrés sont originaires de toutes les régions, de toutes les classes sociales et de l'ensemble des communautés religieuses.

Les résultats de l'enquête auprès des ménages révèlent l'existence de différences dans la plupart des caractéristiques socio-économiques relatives aux deux types de ménage : ménageant recevant des remises de l'étranger et ménages ne recevant pas. En effet, ***les ménages recevant des transferts d'argent de l'étranger ont une taille plus petite que les ménages ne recevant pas*** (3,4 contre 4,1). Parmi les premiers on trouve une fréquence relative importante de ménages formés de 1 ou 2 membres (respectivement 10,4% et 24,3%), contre respectivement 6,9% et 11,9% pour les ménages sans transferts.

Moins d'enfants et plus de petits enfants vivant avec les ménages recevant des transferts de l'étranger : En observant la composition des ménages il apparaît qu'un ménage moyen recevant des transferts a une composition légèrement différente de celle d'un ménage sans transferts. Ainsi le premier est composé d'un chef, 0,72 conjoint, 1,46 enfants et 0,26 autres parents ; quant au ménage moyen sans transferts de l'étranger il est composé d'un chef, 0,78 conjoint, 2,13 enfants et 0,21 autres parents.

D'une manière générale 32,7% des ménages avec transferts n'ont pas d'enfants au Liban résidant avec eux et seulement 17,5% des ménages sans transferts n'ont pas d'enfants résidant sous le même toit.

Le poids des jeunes enfants ayant moins de 25 ans est encore plus réduit dans les ménages avec transferts (31,5% contre 40,1%), ces écarts étant probablement dus à la structure par âge des membres du ménage et plus particulièrement à l'âge du chef et de son conjoint dans le cas des familles nucléaires.

L'importance du poids des personnes âgées de plus de 60 ans (respectivement 25% et 15%) est aussi due à la présence des grands parents. A noter un nombre plus important des petits enfants dans les ménages avec transferts, ceci étant d'ailleurs une des raisons d'envoi d'aides de l'étranger au ménage (125 petits enfants pour les 1000 ménages recevant des contributions de l'étranger).

A l'opposé les ménages recevant des transferts sont relativement plus nombreux à avoir d'autres enfants soit au Liban soit, à l'étranger. En effet 54,6% des ménages recevant des transferts ont au moins un enfant au Liban ayant quitté le ménage, cette fréquence est plus faible pour les ménages sans transferts (40%) (respectivement en moyenne 1,4 et 1,0 enfants). Cet écart est sensible dans toutes les régions.

2- Importance de l'émigration

En plus des 1000 ménages retenus recevant des transferts de l'étranger, donc ayant des proches émigrés, les ménages ne recevant pas de transferts de l'étranger sont, eux aussi, touchés par l'émigration : en effet parmi les 1000 ménages enquêtés de cette catégorie, 442 ménages ont déclaré avoir un proche parent émigré. Cette fréquence est sensiblement différente entre les régions, les ménages résidant à Beyrouth étant relativement les plus nombreux à avoir au moins un proche émigré. ***Par ailleurs, 93 des 1000 ménages recevant des transferts de l'étranger ont leur chef à l'étranger.***

3- Profil des chefs de ménages

Les ménages se distinguent aussi par les différentes caractéristiques du chef de ménage. En effet ***les chefs de ménage femmes sont relativement plus nombreuses parmi les ménages qui reçoivent des transferts de l'étranger.*** En observant la composition du ménage moyen, il apparaît que 23% des ménages recevant des contributions de l'étranger sont des femmes et cette fréquence n'est que de 16,2% pour les ménages sans transferts. La grande majorité des femmes chefs de ménages sont dans les deux catégories de ménages, des veuves (83,1% avec transferts et 72,8% sans transferts), suivies par les célibataires qui, à l'inverse, sont relativement plus nombreuses parmi les ménages sans transferts (respectivement : 17,3% et 10,4%).

Chef de ménage par état matrimonial par genre (en %)

Etat matrimonial du chef	Ménages avec transferts de l'étranger			Ménages sans transferts de l'étranger		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Célibataire	1,0	10,3	3,2	1,9	17,3	4,4
Marié(e)	93,6	1,7	72,3	93,4	1,9	78,6
Veuf(ve)	4,3	83,2	22,6	3,5	72,8	14,7
Divorcé(e)	1,0	4,8	1,9	1,2	8,0	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Des chefs de ménage plus âgés dans les ménages recevant des aides de l'étranger : 56,6% des chefs sont âgés de 60 ans et plus dans les ménages avec transferts de l'étranger, cette fréquence n'est que de 39,2% pour ceux sans transferts. En considérant l'âge moyen des chefs dans les deux catégories de ménages avec et sans aides un écart sensible est noté entre les âges moyens des chefs (respectivement 61,8 ans et 56,0 ans).

Une même fréquence d'universitaires parmi les chefs de ménages avec transferts de l'étranger et sans transferts, mais une fréquence plus importante de chefs de faible niveau d'instruction parmi les ménages avec transferts. Environ 12% des ménages avec transferts ou sans ont des chefs qui ont des diplômes universitaires. Mais la présence de chefs de ménages illettrés ou n'ayant pas achevé le primaire est nettement plus importante parmi les ménages avec transferts. Ce décalage est aussi en partie la conséquence des niveaux de scolarisation plus faibles des générations anciennes, plus nombreuses parmi ces derniers.

Répartition des chefs de ménage par niveau d'instruction (en %)

Niveau d'instruction du chef	Ménages avec transferts de l'étranger		Ménages sans transferts de l'étranger	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins que primaire			21,5	15,0
Primaire			25,7	26,9
Complémentaire			23,9	27,5
Secondaire			16,5	18,5
Universitaire			12,4	12,1
Total			100,0	100,0

Moins de chefs ayant un emploi dans les ménages recevant des remises et plus d'inactifs. En effet seulement 52,8% des chefs de ménages qui reçoivent des transferts de l'étranger travaillent, ces derniers sont relativement plus nombreux dans les ménages sans appui de l'étranger (71,1%). Cet écart peut s'expliquer, aussi, par l'âge plus avancé des chefs dans la première catégorie des ménages. En effet dans ces ménages les chefs qui déclarent avoir arrêté définitivement de travailler représentent 22,3% des chefs de ménage contre 13,1% dans les ménages sans transferts. On compte quelques rares cas de chômeurs parmi les chefs de ménages (5 parmi les ménages avec transferts et 6 parmi les ménages sans).

Répartition des chefs de ménage par activité (en %)

Activité économique du chef	Ménages avec transferts de l'étranger	Ménages sans transferts de l'étranger
Travaille	52,8	71,1
Chômeur	0,5	0,6
Arrêt définitif du travail	22,3	13,1
Autre inactif	24,3	15,2
Total	100,0	100,0

Le revenu mensuel moyen des chefs de ménages qui reçoivent des aides est aussi légèrement inférieur. Ces derniers ont en moyenne un revenu mensuel de un million quatre cents milles livres libanaises, quant aux chefs de ménage sans remise leur revenu mensuel atteint un million six cent cinquante mille livres libanaises.

4- Education et emploi

La situation des ménages diffère aussi quant à la présence de scolarisés. L'effet de la structure par âge apparaît du fait que 60% des ménages recevant des transferts de l'étranger n'ont pas d'enfants scolarisés au Liban et cette fréquence n'est que de 44,2% pour les ménages sans transferts. Avec une moyenne de nombre de scolarisés au Liban de 0,8 par ménage avec transferts et 1,2 scolarisés par ménage sans transferts. A noter qu'un certain nombre de ménages a des enfants scolarisés à l'étranger (30 scolarisés pour les ménages avec transferts et 21 cas pour les ménages sans transferts).

Plus de travailleurs dans les ménages sans contributions de l'étranger. Environ le tiers des ménages recevant des remises financières de l'étranger n'ont aucun travailleur parmi les membres résidant au Liban, ce taux est seulement de 9,6% pour les ménages sans remises. Le nombre moyen de travailleurs s'élève à 1,1 par ménage avec transferts et 1,6 par ménage sans transferts.

5- L'importance des transferts dans les sources de revenus et les dépenses

Les ménages recevant des transferts de l'étranger ont des revenus propres, c'est-à-dire sans l'apport extérieur, **sensiblement inférieurs à ceux des ménages sans aides**. Leur revenu devient supérieur grâce à la contribution de l'étranger qui représente 38% du total de leur revenu.

Ainsi, le revenu du travail ne représente pour ces ménages, que 46,4% du total des revenus, alors que pour les ménages sans transferts le travail constitue la principale source de revenu atteignant environ 80% du total des revenus.

<i>Sources de revenus par type de ménage (en %)</i>		
<i>Sources de revenus</i>	<i>Ménages avec transferts de l'étranger</i>	<i>Ménages sans transferts de l'étranger</i>
Salaire du secteur public	6,9	13,0
Salaire du secteur privé	19,5	32,7
Revenu d'une profession libérale	20,0	33,7
Pension de retraite	4,6	5,7
Revenu des biens immobiliers	2,5	2,6
Revenu agricole	2,2	3,7
Aides financières reçues de l'étranger	38,1	0,0
Aides financières reçues du Liban	1,8	2,2
Préstations sociales	0,5	0,8
Aide d'un organisme caritatif	0,1	0,3
Revenu exceptionnel	2,7	3,9
Interets des placements financiers	0,4	0,4
Epargne	0,5	0,7
Subventions et remises	0,1	0,4
Total	100,0	100,0

L'importance des transferts dans l'amélioration des conditions de vie apparaît dans leurs diverses destinations : Les deux tiers des ménages déclarent utiliser ces aides pour l'alimentation, 59% pour assurer les frais de logements, 54% pour améliorer leur vie quotidienne. D'autre part 46% des ménages s'appuient sur ces transferts pour combler les dépenses de santé et 18% pour assurer les frais de scolarisation des enfants. **De rares cas d'investissement** sous forme d'achat de logement, de terrain, ou de création de projets économiques, sont signalés.

<i>Destination des contributions de l'étranger (en %)</i>	
<i>Destination des contributions de l'étranger</i>	Fréquences d'utilisation
Alimentation	61,4
Education	18,0
Santé	46,0
Achat d'un logement	3,2
Création d'un projet économique	1,6
Achat d'une terre agricole	0,8
Achat d'une terre pour investissement	1,2
Amélioration du niveau de vie du ménage	53,9
Achat de voiture	5,6
Achats et entretiens meuble, équipement	9,4
Voyages et loisirs	7,6
Divers	27,9
Frais du logement (charges et loyers)	58,9
Total	100,0

Interrogés sur **la nécessité de ces transferts et leur importance dans leur budget**, les deux tiers des ménages déclarent que les transferts sont nécessaires pour leur subsistance, 24% disent qu'ils permettent d'être à l'aise et 5% arrivent à constituer une épargne.

<i>Nécessité des contributions de l'étranger pour les ménages (en %)</i>	
<i>Nécessité des contributions</i>	Fréquences
Nécessaire pour besoins de subsistance	65,7
Pas nécessaire, permet d'être à l'aise	23,7
Pas nécessaire, permet d'épargner	4,6
Contribution insuffisante	2,9
Autres	3,1
Total	100,0

Parmi les ménages qui ne reçoivent pas de transferts de l'étranger 15% déclarent ne pas en avoir besoin, pour environ 50% la question ne se pose pas car ils n'ont pas de proches émigrés et pour 17,3 % le manque de moyens financiers de l'émigré lui même. 11,3% considèrent que l'émigré ne se préoccupe pas de sa famille au Liban.

Raisons de non envoi de transferts (en %)

<i>Raisons de non envoi</i>	Fréquences
Pas d'émigrés à l'étranger	56,5
Pas besoin	14,8
Manque de moyens de l'émigré	17,3
Abandon ou détachement	11,3
Total	100,0

Par ailleurs *la structure des dépenses des 2 types de ménages ne diffère pas significativement* surtout en ce qui concerne les dépenses courantes, de légers écarts apparaissent au niveau des dépenses de santé et d'éducation.

Dépenses en milliers L.L/an par type de ménage (en %)

<i>Dépenses en milliers L.L/an</i>	Ménages avec transferts de l'étranger	Ménages sans transferts de l'étranger
Alimentation	28,1	28,0
Soins personnels et produits d'entretien	5,4	5,1
Transport	9,8	10,8
Téléphone	5,2	5,5
Services domestiques	2,6	1,8
Loisirs	4,0	3,5
Education	8,7	11,9
Santé	7,2	4,2
Habillements	3,5	3,6
Voyages	1,0	0,5
Achat d'une voiture	1,6	0,5
Achat d'un logement	2,7	5,0
Divers	1,8	1,6
Loyer ou dette	2,1	2,2
Dépenses liées au logement	13,4	12,7
Dépenses d'entretiens et de réparations	1,9	1,2
Les frais du logement secondaire	0,5	0,5
Dép. pour personnes en dehors du mén.	0,9	1,4
Total	100,0	100,0

Quant à la charge financière la plus lourde telle que perçue par les ménages avec transferts, c'est la dépense consacrée à la santé, suivie par celles de l'alimentation puis de la scolarisation. Pour les ménages sans transfert l'alimentation est considérée comme la charge la plus lourde suivie par les frais de scolarisation et ensuite les dépenses de santé.

Charge financière la plus lourde (en %)

<i>Charge financière la plus lourde</i>	Ménages avec transferts de l'étranger	Ménages sans transferts de l'étranger
Alimentation	29,2	34,3
Habillement	0,2	0,1
Logement	10,5	11,3
Scolarité	16,2	23,1
Santé	31,9	19,8
Loisirs	0,7	0,3
Transport	3,0	3,4
Autres	8,3	7,7
Total	100,0	100,0

Il apparaît aussi ***que les ménages sans transfert de l'étranger sont relativement plus nombreux à s'endetter*** pour répondre à leurs besoins : le tiers parmi ces ménages est endetté contre 22,4% des ménages avec transferts.

Chapitre 2 : Particularités des membres des ménages recevant des remises de fonds

1- Profil démographique des membres

Plus de femmes dans les ménages recevant des transferts de l'étranger : En effet les femmes sont relativement plus nombreuses que les hommes (respectivement 54,2% et 45,8%) dans les ménages ayant des aides de l'étranger. Cette répartition s'équilibre entre les hommes et les femmes pour les ménages sans ressources de l'étranger (50,4% F, 49,6%H).

Plus de personnes âgées et moins de jeunes dans les ménages recevant des transferts. Le quart des membres de ces ménages ont 60 ans et plus, cette fréquence étant de 14,6% dans les ménages sans transferts. Ces écarts se retrouvent aussi en considérant les hommes et les femmes indépendamment. Au contraire les jeunes de moins de 15 ans sont relativement moins nombreux dans les ménages avec transferts (14,2% contre 19,2%). Cette tendance se retrouve aussi pour les âges actifs.

Membres de ménage par âge et par genre (en %) et âge moyen

Age	Ménages avec transferts de l'étranger			Ménages sans transferts de l'étranger		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Inf à 15 ans	16,5	12,2	14,2	19,8	18,5	19,1
15-29	27,7	22,8	25,0	30,2	26,9	28,5
30-44	14,4	16,8	15,7	17,3	20,3	18,8
45-59	15,7	23,4	19,9	17,7	20,1	18,9
60 et plus	25,7	24,8	25,2	15,1	14,1	14,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Age moyen</i>	<i>39,2</i>	<i>41,8</i>	<i>40,6</i>	<i>34,2</i>	<i>34,9</i>	<i>34,5</i>

Moins de célibataires, plus de mariés et de veufs parmi les membres des ménages recevant des transferts de l'étranger : Globalement la fréquence des personnes mariées est légèrement plus

élevée parmi les ménages qui reçoivent des aides de l'étranger (43% contre 40%). On y compte surtout relativement plus de veufs (8,1% contre 4,7%). A l'opposé on compte moins de jeunes (47,5% contre 54,2%). Ces écarts sont plus sensibles au niveau des femmes que parmi les hommes.

Membres de ménage par état matrimonial et par genre (en %)

Etat matrimonial du chef	Ménages avec transferts de l'étranger			Ménages sans transferts de l'étranger		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Célibataire	53,5	42,4	47,5	57,4	51,1	54,2
Marié(e)	43,3	42,6	42,9	40,2	39,7	39,9
Veuf(ve)	2,3	13,1	8,1	1,7	7,6	4,7
Divorcé(e)	1,0	2,0	1,5	0,8	1,6	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2- Scolarisation

Pour les âges jeunes on ne note pas d'écarts significatifs, mais parmi les individus en âge scolaire 15 à 24 ans, les taux de scolarisation sont légèrement plus élevés pour les membres appartenant aux ménages avec transferts. Dans les deux types de ménages, ce taux atteint son maximum pour les enfants âgés de 5 à 9 ans (100%) il baisse très légèrement pour ceux âgés de 10 à 14 ans. *Un départ important de l'école se produit pour les jeunes âgés de 15 à 19 ans,* surtout pour les jeunes garçons appartenant, aux deux types de ménages où le taux de scolarisation tombe à 77,9% pour les ménages avec transferts et à 79,1% pour ceux sans transferts. Le même phénomène de départ se produit de manière plus atténuée pour les filles ; les taux de scolarisation dans les ménages avec transferts passent de 96,4% pour celles âgées de 10 à 14 ans à 94,3% pour celles de 15 à 19 ans, cependant cette baisse est beaucoup plus sensible pour les filles appartenant aux ménages sans transferts (99,4% pour celles de 10-14 ans à 88,8% pour celles âgées de 15-19 ans). Donc cette *baisse est plus sensible pour les garçons que pour les filles.*

Les taux d'universitaires calculés parmi les jeunes âgés de 18 à 29 ans en cours d'études, indiquent un écart surtout au niveau des femmes entre les ménages avec ou sans transferts (35% contre 29%). Ces écarts entre les taux d'universitaires parmi les personnes âgées de 18 à 29 ans appartenant aux deux types de ménages, s'estompent pour les garçons, mais restent globalement plus élevés dans les ménages recevant des transferts que dans les ménages sans transferts.

Taux d'universitaires par âge et genre (en %)

Taux universitaires	Ménages avec transferts de l'étranger			Ménages sans transferts de l'étranger		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
En cours d'études						
(18-29)	27,5	35,1	31,2	27,6	28,9	28,2
Etudes achevées						
(20-70)	19,0	17,6	18,2	17,8	19,5	18,7

Globalement le taux d'universitaires parmi les personnes ayant achevé leurs études n'accuse pas d'écart significatifs entre les adultes appartenant aux deux types de ménages (respectivement 18,2% et 18,7%). Des écarts très importants apparaissent entre les taux d'universitaires des hommes et des femmes dans les deux types de ménages en fonction des générations: le taux d'universitaires est nettement plus élevé parmi les femmes que parmi les hommes ayant entre 20 et 29 ans, aussi bien dans les ménages recevant ou ne recevant pas des transferts de l'étranger (respectivement 29,3%F contre 22,2%H et 30,2%F contre 19,4%H).

La grande majorité des diplômés universitaires ont obtenu leur diplôme au Liban, certains sont revenus s'installer au Liban après avoir achevé leurs études universitaires à l'étranger. 97,5% des universitaires des ménages avec transferts et 95,3% des diplômés des ménages sans transferts sont diplômés du Liban.

La fréquence des diplômés ayant obtenu leur dernier diplôme à l'étranger, quoique faible, reste plus élevée pour les ménages n'ayant pas de transferts de l'étranger que pour les ménages avec transferts (respectivement 4,7% contre 2,5%).

Les choix des spécialisations sont multiples et avec quelques écarts les universitaires se dirigent vers les mêmes grands domaines. La grande majorité opte pour des spécialisations se rapportant au domaine de la gestion et des services, suivi par celui des lettres et sciences humaines puis par celui de technologie et génie.

Les familles prennent en charge les études universitaires des membres dans la plupart des cas. En effet environ 75% des universitaires diplômés ont compté sur un financement de la famille. Dans les ménages recevant des transferts, 16,8% des diplômés universitaires ont aussi contribué, seuls ou avec un apport familial, à financer leurs études. Cette fréquence est légèrement supérieure dans les ménages ne recevant pas de transferts de l'étranger (19,4%).

Seulement 5% des diplômés universitaires ayant achevé leurs études appartenant aux ménages recevant des remises de l'étranger ont compté sur une contribution de l'étranger, dont la moitié consistait à une prise en charge intégrale des études. Les filles comme les garçons ont bénéficié de ces contributions. Il existe aussi de très rares cas de contributions du Liban ou de bourses d'études quel que soit le type de ménage auquel appartient le diplômé.

Universitaires ayant achevé les études par sources de financement des études et par genre (en %)

Sources de financement	Ménages avec transferts de l'étranger			Ménages sans transferts de l'étranger		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
L'individu lui même	10,8	8,0	9,3	12,2	10,4	11,2
La famille	70,0	75,6	73,0	76,1	77,9	77,0
L'individu et la famille	10,3	5,0	7,5	8,6	7,9	8,2
Contribution du Liban	1,5	0,8	1,2	0,8	1,8	1,3
Contribution de l'étranger	4,4	5,5	5,0	0,4	...	0,2
Bourse	...	0,4	0,2	...	0,4	0,2
Indéterminé	3,0	4,6	3,9	2,0	1,8	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les membres du ménage poursuivant encore des études au moment de l'enquête ne présentent pas de caractéristiques particulières en ce qui concerne le type d'institutions scolaires ou universitaires fréquentées ; la fréquentation des écoles privées prédomine pour tous : 60,4% dans les ménages avec contributions de l'étranger et 58,3% pour les membres de ménages sans transferts.

Une tendance à orienter les filles vers les établissements du secteur public se confirme dans les deux types de ménages. En effet, relativement plus de filles fréquentent les écoles ou universités du secteur public dans les deux types de ménages. *Donc pas d'écart entre les types de ménages dans le choix du secteur d'enseignement mais des différences entre les filles et les garçons.*

La contribution de l'étranger est un appui très important pour la poursuite des études des jeunes en cours d'études au moment de l'enquête: 41,4% des membres des ménages ayant des transferts de l'étranger comptent intégralement ou partiellement sur cet apport pour assurer les frais scolaires ou universitaires. Ainsi un écart très important apparaît entre les deux types de ménages, quant à l'importance du financement familial des études (43,3% pour les ménages avec transferts et 74,8% pour les ménages sans transferts). A noter l'importance des contributions de l'étranger pour la poursuite des études des filles.

Scolarisés en cours d'études par sources de financement des études et par genre (en %)

Sources de financement	Ménages avec transferts de l'étranger			Ménages sans transferts de l'étranger		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
L'individu lui même	1,5	1,2	1,4	1,1	1,0	1,0
La famille	41,3	45,1	43,3	70,9	78,6	74,8
L'individu et la famille	1,8	0,5	1,1	2,4	1,8	2,1
Famille et subvention soc.	6,9	5,1	6,0	12,5	9,4	11,0
Endettement	3,1	2,2	2,6	6,4	4,4	5,4
Contribution du Liban	4,1	2,7	3,4	4,5	3,9	4,2
Contribution de l'étranger	40,3	42,4	41,4
Bourse	1,0	0,7	0,9	2,1	1,0	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Très peu de scolarisés profitent des bourses d'études (1%). Par ailleurs, pour 5,4% des enfants scolarisés des ménages ne recevant pas des transferts de l'étranger, les parents sont endettés pour assurer la poursuite des études, ce taux étant de 2,6% pour les scolarisés des ménages avec transferts.

La connaissance de la langue française et de la langue anglaise diffère aussi entre les membres des ménages appartenant aux deux catégories. Ainsi les membres des ménages ne recevant pas des transferts de l'étranger sont relativement plus nombreux à bien connaître la langue française (30,6%) que ceux des ménages avec transferts (26,9%), écart moins significatif pour l'anglais (respectivement 28,1% et 26,9%). Ces différences peuvent être la conséquence de la structure par âge des deux populations, celle des ménages avec transferts étant plus vieille, donc la part relative des personnes âgées moins instruites plus importante.

3- Emploi et métiers exercés

En comparant les ménages avec ou sans transferts de l'étranger, il apparaît que ces derniers ont relativement plus de travailleurs, plus de scolarisés et moins d'inactifs parmi leurs membres. Respectivement, 38,5% des membres de ménages sans contribution de l'étranger ont un emploi, contre 33,0% des membres des ménages recevant des transferts de l'étranger. À l'opposé 30,6% sont inactifs contre 42,3%. La présence des scolarisés aussi est plus importante (respectivement 28,5% et 22,7%).

Globalement pas d'écart significatif dans les taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans, entre les deux types de ménages. Par contre *un écart important est à signaler entre les femmes en âge actif (15-64 ans) appartenant à ces deux types de ménages* ; celles des ménages sans contribution de l'étranger étant plus actives que celles appartenant aux ménages recevant des transferts de l'étranger (taux d'activité entre 15-64 ans respectifs, 32,9% et 27,3%).

a- Le statut professionnel

Très peu d'écart dans le statut professionnel des travailleurs des deux types de ménages. Par ailleurs globalement le statut professionnel des travailleurs n'a pas changé par rapport à 2007, environ 60% des travailleurs libanais ont un emploi salarial. Cette fréquence est légèrement plus élevée pour les travailleurs appartenant aux ménages sans ressources de l'étranger (61,9% contre 59,8%). La part des emplois à durée déterminée reste la même dans les deux types de ménage, elle concerne 6% de l'ensemble de travailleurs.

35,4% des travailleurs libanais sont les indépendants travaillant à leur compte, 2,4% sont des patrons et 0,8% des aides familiales.

Travailleurs par statut professionnel par et par genre (%)

Statut professionnel	Ménages avec transferts de l'étranger			Ménages sans transferts de l'étranger		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Indépendant, à son compte	43,3	20,7	36,6	40,9	18,9	34,6
Patron	3,1	1,5	2,6	3,0	0,2	2,2
Salarié permanent	47,2	68,9	53,6	50,0	70,4	55,9
Salarié non-permanent	5,5	7,6	6,2	5,3	7,7	6,0
Aide familiale	0,6	0,6	0,6	0,5	1,8	0,9
Stagiaire	0,3	0,6	0,4	0,3	1,1	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Relativement plus d'hommes et de femmes, membres des ménages recevant des aides de l'étranger, s'installent à leur compte. Cette fréquence est nettement plus importante pour les hommes que pour les femmes et reste légèrement plus élevée dans les ménages avec transferts. (43,3% hommes, 20,7% femmes pour ménages avec transferts et 40,9% hommes et 18,9% femmes pour les ménages sans transferts).

b- Les métiers des travailleurs

La structure des métiers exercés par les travailleurs quoique pas identique ne reflète pas d'écart notables entre les deux types de ménages et reflète globalement la distribution des travailleurs en 2012 qui diffère très peu de celle de l'ensemble des travailleurs en 2007.

Travailleurs par profession et par genre (%)

Profession	Ménages avec transferts de l'étranger			Ménages sans transferts de l'étranger		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Forces armées	7,5	0,9	5,5	10,1	0,4	7,3
Cadres sup. et directeurs	6,7	2,4	5,4	8,0	1,8	6,2
Prof. intellectuelles	9,0	30,5	15,4	7,7	33,6	15,1
Prof. intermédiaires	9,0	10,4	9,4	9,2	10,3	9,5
Employés de bureau	3,7	9,5	5,4	5,3	13,2	7,6
Personnel des serv. et vend.	20,1	34,1	24,3	16,2	26,3	19,1
Agriculteurs	6,3	1,5	4,9	5,0	1,5	4,0
Ouvriers qualifiés	19,8	5,8	15,7	21,4	7,9	17,5
Conducteurs de machines	12,8	2,4	9,7	13,9	2,2	10,6
Ouvriers non qualifiés	4,3	1,8	3,5	2,5	2,9	2,6
Indéterminé	0,8	0,6	0,7	0,7	...	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les métiers exercés par les hommes sont différents de ceux exercés par les femmes dans les deux types de ménages. Quoique avec des fréquences différentes les travailleurs des deux types de ménages présentent les mêmes écarts entre les hommes et les femmes. Ainsi les fréquences des femmes qui travaillent comme enseignantes ou comme personnel de services ou vendeuses restent relativement plus importantes pour les femmes que pour les hommes dans chacune des deux catégories de ménages.

c- Les secteurs d'activité économiques

Quoiqu'avec une importance relative différente, la plupart des travailleurs libanais appartenant aux deux types de ménages occupent un emploi dans le secteur des services ; L'agriculture occupe seulement 5% des travailleurs des deux types de ménages et l'industrie environ 12%. Quant à l'industrie du bâtiment elle absorbe respectivement 5,7% et 7,5% des travailleurs. La mise en parallèle des répartitions des travailleurs des deux types de ménages révèle donc quelques écarts quant aux secteurs d'activité.

Les secteurs d'activité sont différenciés selon le genre quel que soit le type de ménage... L'administration emploie 10,3% des hommes travailleurs appartenant aux ménages recevant des transferts et 13,5% de ceux sans transferts et seulement 2,1% et 2,9% des femmes ayant un emploi, ce qui s'explique en partie par l'emploi des forces armées ; tandis que le secteur d'enseignement emploie environ 23% des femmes des deux types de ménages et seulement 4,8% des hommes qui ont un emploi. En revanche, dans les ménages ne recevant pas de remises, les taux de ceux qui travaillent dans le secteur commercial s'égalisent parmi les hommes et les femmes travailleurs (environ 22%) ; Dans les ménages avec transferts le taux des femmes travaillant dans ce secteur reste relativement plus élevé (29,3% contre 24,3% pour les hommes).

Environ 16% des travailleurs sont employés dans le secteur public, cette fréquence est légèrement plus élevée parmi les travailleurs appartenant aux ménages qui ne reçoivent pas des transferts de l'étranger 16,7%. Ces fréquences sont un peu plus fortes parmi les hommes et les femmes (respectivement 17% et 13%) dans les deux types de ménages.

d- Les revenus du travail

Les hommes qui appartiennent aux ménages sans aides de l'étranger ont en moyenne un revenu mensuel plus élevé que celui des travailleurs appartenant aux ménages ayant des aides de l'étranger (respectivement 1 480 000 LL et 1 266 000L.L.), mais au niveau des femmes il n'existe pas de différences entre les deux types de ménages. En revanche on relève des écarts

importants entre les revenus moyens des hommes et des femmes dans chacune des deux catégories des ménages (1 065 000 L.L./mois femme avec transferts et 1 055 000L.L./mois femme sans transferts).

e- Le chômage

Le chômage est de longue durée pour les chômeurs appartenant aux deux types de ménages.

En effet, un peu plus de 60% des chômeurs sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an. Les femmes sont relativement plus nombreuses dans cette situation de chômage de longue durée.

Chômeurs selon la durée de chômage et par genre (en %)

Durée de chômage	Ménages avec transferts			Ménages sans transferts		
	de l'étranger			de l'étranger		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
≤ 3 mois	17,1	7,6	13,5	10,6	18,7	14,0
3 à 6 mois	7,3	11,5	9,0	12,3	2,3	8,0
6 à 12 mois	17,1	11,5	14,9	12,3	11,6	12,0
≥ 12 mois	58,5	65,4	61,2	57,9	65,1	61,0
Indéterminé	...	3,8	1,5	7,0	2,3	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Un peu plus de la moitié des chômeurs cherchent un emploi pour la première fois (61,2%) ménages avec transferts et 55% ménages sans transferts). La raison principale pour les autres, de leur situation de chômage, est la démission à cause des faibles revenus.

Chômeurs selon la raison de chômage et par genre (en %)

Raisons de chômage	Ménages avec transferts			Ménages sans transferts		
	de l'étranger			de l'étranger		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cherche 1 ^{er} emploi	61,0	61,5	61,2	43,9	72,1	56,0
Fin du contrat	4,9	3,8	4,5	1,8	4,7	3,0
Licenciement collectif	2,4	3,8	3,0	3,5	4,7	4,0
Demission faible revenu	2,4	15,4	7,5	19,3	...	11,0
Fermeture de l'entreprise	7,3	11,5	9,0	3,5	2,3	3,0
Indéterminé	22,0	3,8	15,0	28,0	16,2	23,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le recours aux relations personnelles reste la principale modalité de recherche d'emploi pour la très grande majorité (73%). La présentation spontanée et l'envoi de CV sont aussi des moyens souvent utilisés pour trouver un emploi (respectivement 22,8% et 16,8%). Certains consultent les annonces de différentes sources et très peu s'adressent à des bureaux d'embauche.

Chapitre 3 : Profil des émigrés et facteurs déterminant les transferts de l'étranger

Les ménages qui ne reçoivent pas des transferts sont relativement nombreux, eux aussi, à avoir un proche émigré, 44,2% parmi ces derniers ont au moins un parent émigré. Par ailleurs **tous les émigrés répertoriés dans les ménages recevant des transferts n'envoient pas des aides**. Ainsi parmi l'ensemble des émigrés (3356), 55% font des transferts vers le Liban et 45% ne le font pas.

Dans cette étude après avoir distingué globalement les émigrés entre ceux qui envoient et ceux qui n'envoient pas de transferts au ménage, les émigrés qui envoient ont été eux-mêmes répartis dans des catégories plus fines : ceux qui envoient au ménage concerné par l'enquête ou ceux qui envoient à un autre ménage. La régularité ou non de l'envoi a permis d'affiner plus les catégories d'émigrés envoyant des aides financières au ménage au Liban : envois réguliers ou pas, envois à la suite d'une requête de la famille ou pas. Les émigrés qui envoyait et qui n'envoient plus, eux aussi, ont été isolés.

Effectifs des émigrés en fonction d'envoi d'aides et par genre (échantillon)						
Envoi de transferts au Liban	Ménages avec transferts de l'étranger			Ménages sans transferts de l'étranger		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Envois réguliers	682	137	819	-	-	-
Env. non réguliers, suite à une demande	92	37	129	-	-	-
Env. non réguliers, sans demande	379	225	604	-	-	-
Pas d'envois, envoyait	17	3	20	29	12	41
Pas d'envois	360	331	691	404	299	703
Envois à un autre ménage	96	36	132	116	48	164
Indéterminé	20	8	28	17	8	25
Total	1646	777	2423	566	367	933

1- Profil démographique des émigrés et envoi de transferts

a- Le genre et l'envoi des transferts

Comme dans les enquêtes nationales relatant le phénomène migratoire des Libanais entre 1975 et 2007, les résultats de cette recherche confirment *la présence importante des hommes parmi les émigrés libanais, malgré une propension de plus en plus forte des femmes à émigrer*. En effet environ les deux tiers (65,9%) des émigrés répertoriés lors de cette étude sont des hommes, et l'autre tiers (34,1%) des femmes.

Globalement les hommes sont relativement plus nombreux à envoyer des remises au Liban (61,7% des émigrés hommes), ils sont aussi plus réguliers dans l'envoi ; 30,8% envoient régulièrement des aides à leur ménage au Liban. A noter aussi qu'environ 10% de ces émigrés hommes envoient des transferts à un autre ménage au Liban.

Les émigrés par genre et en fonction d'envoi d'aides (en %)

Genre	Fré- quences	Envoy de transferts					N'envoie pas	Indét.	Total
		Réguliè- rement	De temps à autre	A un autre ménage	En- semble				
Hommes	65,9	30,8	21,3	9,6	61,7	36,6	1,7	100,0	
Femmes	34,1	12,0	22,9	7,3	42,2	56,4	1,4	100,0	
Ensemble	100,0	24,4	21,8	8,8	55,0	43,4	1,6	100,0	

b- Le lien de parenté avec le ménage et l'envoi des transferts

40,7% des émigrés répertoriés sont les enfants du ménage, les frères et sœurs du chef ou de son conjoint forment la grande majorité des émigrés répertoriés (54,1%)¹⁸; à noter aussi que dans 93 ménages les chefs de ménage vivent à l'étranger, ce qui représente les 2,8% des émigrés.

¹⁸ Cette structure est presque la même dans les deux grandes enquêtes nationales, les enfants émigrés forment 42,3% de l'ensemble des émigrés entre 1975 et 2007 et les frères et sœurs 44,7%

Les émigrés par lien de parenté et en fonction d'envoi d'aides (en %)

Lien de parenté avec le chef	Fréquences	Envoi de transferts					N'envoie pas	Indét.	Total
		Régulièrement	De temps à autre	A un autre ménage	Ensemble				
Chef de ménage	2,8	95,7	3,2		98,9		1,1		100,0
Enfant	40,7	44,2	25,0	1,8	70,9		28,8	0,3	100,0
Frère ou sœur	54,1	6,3	19,9	14,7	40,9		56,4	2,7	100,0
Autres	2,4	58,7	18,0	2,3	79,1		20,9		100,0
Ensemble	100,0	24,4	21,8	8,8	55,0		43,4	1,6	100,0

La grande majorité des enfants des ménages qui résident en dehors du Liban (70,9%) envoie des aides financières à la famille restée au Liban, parmi eux 44,2% le font régulièrement et 25% de temps à autre. A signaler que ces taux sont plus élevés parmi les garçons où la fréquence d'envoi atteint 80% et d'envoi régulier 55,5% (filles : 54% envoient, dont 22,8% régulièrement).

L'entraide entre frères et sœurs appartenant à des ménages différents existe même si elle n'est pas très répandue et pas très régulière. En effet, les frères et sœurs du chef de ménage ou de son conjoint gardent un lien de responsabilité avec la famille étendue au Liban, 6,3% envoient des aides à leurs frères ou sœurs régulièrement, 20% de temps à autre et 14,7% envoient à un autre ménage, totalisant un taux d'envoi de 40,9%.

Quant aux chefs de ménage à l'étranger, il semble normal qu'ils participent directement à financer leur ménage au Liban, d'où un taux très élevé (95,7%) d'envoi de transferts financiers.

c- L'état matrimonial et l'envoi des transferts

Etant donné l'âge des émigrés répertoriés et leur grande concentration entre 30 et 50 ans la ***grande majorité de ces émigrés est mariée au moment de l'enquête (81,4%)***. Les célibataires représentent 15,6% des émigrés. Au moment de l'émigration la fréquence des célibataires et des mariés différaient très peu (respectivement 46,9% et 52,2%).

L'envoi de transferts ne présente pas la même importance pour ces deux grandes catégories. Environ les deux tiers des célibataires (63,4%) envoient des remises au Liban dont 37%

régulièrement, par contre les émigrés mariés sont relativement moins nombreux à envoyer des transferts (50,4%), pour certains ces envois sont réguliers (22,2%), pour d'autres ils envoient de temps à autre (22,1%) et environ 10% envoient à un autre ménage. Les mêmes écarts apparaissent en considérant les hommes et les femmes émigrés indépendamment.

2- Durée d'émigration, implantation géographique et envoi de transferts

a- La durée de l'émigration et l'envoi des transferts

Il apparaît très clairement que les émigrés fraîchement partis sont ceux qui envoient relativement le plus des aides à leur famille au Liban. Parmi ceux qui sont partis les 15 dernières années, environ les deux tiers font des remises. *Cette fréquence reste la plus importante pour ceux qui sont à l'étranger depuis 10 à 15 ans.* Bien que la poursuite des études soit une des raisons principales de l'émigration, les émigrés dont la durée de l'émigration ne dépasse pas 5 ans sont aussi relativement nombreux (60,7%) à envoyer des transferts à la famille au Liban.

Par ailleurs environ le tiers de ces transferts se font régulièrement quel que soit les montants envoyés.

b- L'origine, l'implantation géographique des émigrés et l'envoi des transferts

L'envoi des transferts aux ménages diffère aussi entre les régions, il est probablement lié au profil de l'émigré lui-même, mais aussi à la condition économique de la famille de l'émigré au Liban. Plus des deux tiers des émigrés dont les familles sont à Nabatneh envoient des aides à leurs parents, suivis par les émigrés issus du Liban Sud (respectivement : 67,3% et 62,8%), puis par ceux résidant au Mont Liban à l'exception de la grande banlieue de Beyrouth (59,2%). Ces écarts entre les régions ne dénotent pas seulement une implication plus ou moins grande des émigrés originaires de ces régions dans le quotidien de leur famille au Liban, mais aussi ils sont le reflet de la situation économique plus démunie de ces familles.

D'autre part il apparaît que les émigrés dont les familles résident à Beyrouth ou au Liban Nord sont relativement les moins nombreux à envoyer des transferts, mais les raisons en sont très

différentes : A Beyrouth les ménages ont un niveau de revenu plus élevé et au Liban Nord se trouvent les ménages les plus défavorisés, donc ayant besoin d'aide financière.

Ce sont *les émigrés de Nabatiyeh qui envoient le plus régulièrement des aides* à leur famille au Liban (46,5%), cette fréquence n'est que de 15,1% pour ceux de Beyrouth. Ceux qui envoient à un autre ménage sont relativement les plus nombreux dans le Mont Liban à l'exclusion de la banlieue de Beyrouth (17,1%).

Les émigrés Libanais répertoriés sont répartis dans les différentes régions du monde. Le quart des émigrés libanais ayant de la proche famille au Liban est installé dans les pays arabes du Golfe, 24% ont émigré vers les Etats Unis et le Canada, 6% vers l'Amérique du Sud, 21,6% ont eu comme destination les différents pays européens (dont 20,4% les pays de l'ouest), 15,9% se sont établis en Australie, et enfin 7,1% ont été vers l'Afrique.

Les émigrés par pays de destination et en fonction d'envoi d'aides (en %)

Pays de destination	Fré- quences	Envoi de transferts						N'envoie pas	Indét.	Total
		Réguliè- rement	De temps à autre	A un autre ménage	En- semble					
Pays arabes	24,9	37,2	19,4	9,7	66,3			32,3	1,4	100,0
Europe de l'Ouest	20,4	21,4	23,6	7,7	52,7			45,8	1,5	100,0
Europe de l'Est	1,2	33,3	10,3	28,2	71,8			28,2	-	100,0
Amérique Nord	24,0	14,9	23,9	9,6	48,4			49,9	1,7	100,0
Amérique du Sud	6,0	24,9	14,4	9,0	48,3			48,8	3,0	100,0
Australie	15,9	12,7	27,1	6,2	46,0			52,3	1,7	100,0
Afrique	7,1	42,7	15,5	8,8	67,0			32,2	0,8	100,0
Ensemble	100,0	24,4	21,8	8,8	55,0			43,4	1,6	100,0

L'envoi des transferts est dépendant aussi du pays de destination ; les émigrés dans les pays de Golfe, qui représentent une grande majorité des émigrés, sont aussi relativement les plus nombreux à envoyer des transferts (66,3%). Ceux qui sont en Afrique, quoique en plus petit nombre, sont aussi très nombreux à envoyer des aides (67%). Par contre les émigrés en Australie envoient le moins (46%). La régularité de l'envoi des transferts suit la même tendance.

c- Le niveau d'études et l'activité économique et l'envoi de fonds

Le fait d'avoir accompli des études universitaires est un facteur qui favorise aussi l'envoi des transferts (le tiers des émigrés sont universitaires et 61% envoient dont 30% régulièrement). De plus 9,3% parmi les émigrés universitaires envoient des fonds à un autre ménage au Liban.

Les émigrés par niveau d'instruction et en fonction d'envoi d'aides (en %)

Niveau d'instruction	Fré- quences	Envoy de transferts						
		Réguliè- rement	De temps à autre	A un autre ménage	En- semble	N'envoie pas	Indét.	Total
Primaire	13,7	13,3	22,9	7,6	43,8	54,2	2,0	100,0
Complémentaire	24,3	20,7	20,9	7,9	49,5	47,1	3,4	100,0
Secondaire	26,8	27,5	23,2	10,1	60,8	38,5	0,7	100,0
Universitaire	33,3	30,3	21,4	9,3	61	38,4	0,6	100,0
Indéterminé	2,0	6,1	15,2	3,0	24,3	71,2	4,5	100,0
Ensemble	100,0	24,4	21,8	8,8	55,0	43,4	1,6	100,0

La **grande majorité des hommes émigrés ont un emploi** (90,2%), les deux tiers envoient des transferts à leur famille au Liban. Parmi les femmes émigrées la fréquence de celles qui travaillent est de 34%, la moitié envoie des aides.

Les émigrés par activité économique et en fonction d'envoi d'aides (en %)

Activité économique	Fré- quences	Envoy de transferts						
		Réguliè- rement	De temps à autre	A un autre ménage	En- semble	N'envoie pas	Indét.	Total
Travaille	71,0	30,8	22,2	10,5	63,5	35,0	1,6	100,0
Chômeur,	0,4	7,7	23,1	7,7	38,5	61,5	-	100,0
Etudie	2,0	7,6	12,1	1,5	21,2	78,8	-	100,0
Autre inactif	26,0	9,2	22,2	5,2	36,6	61,8	1,6	100,0
Indéterminé	0,7	-	-	-	-	95,7	4,3	100,0
Ensemble	100,0	24,4	21,8	8,8	55,0	43,4	1,6	100,0

Les montants moyens annuels envoyés diffèrent aussi entre les hommes et les femmes (6700\$/an/émigré homme ; 2868\$/an/émigrée femme). Plus d'un tiers de ces envois se font par le biais des banques, environ 30% par virement via les bureaux spécialisés (western union etc...) et le reste de main en main.

d- Attachement au pays et liens familiaux en rapport avec l'envoi

Les liens entretenus avec la famille, en terme de fréquence de visites, encouragement moral et financier à l'émigration des proches, *et avec le Liban en général* (investissement, attachement et intention de retour) *paraissent plus fortes pour ceux qui envoient des remises de fond au Liban.*

La moitié des émigrés n'ont pas l'intention de revenir au Liban d'après les déclarations de leur famille, environ 22% ont l'intention de revenir, la fréquence d'envoi de fonds au Liban pour ces derniers est plus importante.

Les émigrés par intention de retour en fonction d'envoi d'aides (en %)

Intention de retour	Fréquences	Envoi de transferts					N'envoie pas	Indét.	Total
		Régulièr-ement	De temps à autre	A un autre ménage	En-semble				
Non	56,5	20,8	23,4	9,0	53,2	45,6	1,2	100,0	
Oui, dans même logement	6,9	51,1	19,3	2,6	73,0	26,6	0,4	100,0	
Oui, dans autre logement	15,3	32,3	20,4	10,1	62,8	35,4	1,8	100,0	
Pas décidé	9,4	28,4	20,8	12,6	61,8	36,3	1,9	100,0	
Ne sait pas	11,8	12,4	18,5	6,8	37,7	58,5	3,8	100,0	
Ensemble	100,0	24,4	21,8	8,8	55,0	43,4	1,6	100,0	

L'envoi de fonds est donc lié à plusieurs facteurs qui agissent souvent ensemble, une analyse plus poussée de ces informations dans une phase ultérieure permettra de mettre en relief ces corrélations.

Partie II

Méthodologie de l'enquête auprès des ménages

L'étude de l'impact des transferts des émigrés sur le niveau de vie des ménages et sur le développement régional au Liban comprend deux phases de collecte de données : l'une auprès des ménages, l'autre auprès des collectivités locales. Les informations ainsi recueillies peuvent servir à mieux connaître l'importance de ces transferts dans le fonctionnement de l'économie à l'échelle des ménages et à estimer avec plus ou moins de précision le montant de ces remises. Ces données serviront aussi à l'établissement de modèles économétriques relatifs à l'impact des transferts sur le niveau de vie des ménages et sont à la base d'une analyse comparative par un rapprochement avec les données d'enquêtes déjà disponibles, concernant le même sujet au Maroc et en Algérie.

3- Champ de l'enquête et concepts de base

Le champ de l'enquête a été limité dans un premier temps aux ménages ayant un membre émigré durant la période 1992-2007, repérés lors de l'enquête nationale réalisée à l'Université Saint Joseph de Beyrouth « **L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, entre 1992 et 2007** »¹⁹ faite dans le cadre de l'OURSE (Observatoire Universitaire de la Réalité Socio-Economique). Dans un deuxième temps le champ a été étendu aux ménages ne recevant pas d'aides extérieures résidant dans les mêmes localités que ceux qui en reçoivent en se référant à la même source. L'ensemble de ces ménages constitue la base de laquelle ont été tirés les ménages échantillon.

¹⁹ Voir encadré méthodologique page :

Définition du migrant (émigré) : L'émigré est la personne liée au ménage par un lien de parenté et qui a quitté le pays définitivement ou pas, pour vivre à l'étranger. Ceci englobe, compte tenu des liens de parenté retenus : le chef du ménage, le conjoint du chef de ménage, les descendants du chef de ménage et/ou de son conjoint (enfants et petits-enfants), leurs conjoints et leurs enfants ; les frères, les sœurs et les parents du chef de ménage ou de son conjoint.

Définition des remises : Il s'agit des transferts d'argent envoyés de l'étranger aux ménages résidant au Liban. Les ménages recevant des montants peu élevés ont été aussi classés comme recevant des transferts.

Repérage du ménage recevant des transferts de l'étranger: A été considéré comme ménage recevant des transferts d'argent de l'étranger, le ménage répondant à au moins un des trois critères suivants fin 2007 date de l'enquête sur le terrain « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, entre 1992 et 2007 » :

- 1- le ménage a lui-même déclaré recevoir des transferts de l'étranger
- 2- le ménage a déclaré avoir un proche parent ayant émigré entre 1992 et fin 2007 et qui envoie régulièrement ou non des fonds à sa famille
- 3- le ménage dont le chef travaille à l'étranger.

Le tableau suivant montre la répartition des ménages suivant la présence des remises de l'étranger ou pas, dans l'échantillon de l'enquête « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir entre 1992 et 2007 » (JEM), pris pour base de sondage de l'enquête actuelle, ainsi que l'estimation des différents types de ménages dans la population résidente libanaise fin 2007.

Tableau N° 1

Estimation du nombre de ménages, recevant des transferts de l'étranger ou pas, dans l'enquête « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, entre 1992 et 2007 »

Type du ménage	Effectifs
<i>Nombre de ménages enquêtés (JEM)</i>	
Recevant des transferts	2 630
Ne recevant pas de transferts	5 431
Total	8 061
<i>Nombre de ménages estimés dans les îlots retenus (JEM)</i>	
Recevant des transferts	29 681
Ne recevant pas de transferts	60 694
Total	90 375

Le chef de ménage est le responsable économique ou celui qui est reconnu par le ménage comme étant le chef.

Résident : est considéré comme résident tout membre du ménage habitant le logement régulièrement (résident permanent) ou celui qui y revient régulièrement (résident non permanent) en distinguant celui qui réside au Liban de celui qui réside aussi à l'étranger, ou celui qui est rattaché au ménage mais qui séjourne en dehors du logement (résident absent).

Ainsi, les membres du ménage résidant *provisoirement* à l'extérieur du logement pour diverses raisons, à l'exclusion du travail, ont été comptés comme faisant partie du ménage. Par contre, les enfants ou les parents ayant quitté *définitivement* le logement ont été exclus du ménage, les enfants qui travaillent à l'étranger ont été considérés comme migrants sauf dans le cas où l'entreprise pour laquelle ils travaillent est établie au Liban. De même le chef du ménage qui travaille à l'étranger il a été considéré comme migrant.

Les enfants ayant quitté le ménage et vivant au Liban sont répertoriés comme membres de la famille mais non du ménage.

Actif : est considéré comme actif, d'après la définition du Bureau International du Travail, toute personne exerçant ou cherchant à exercer une activité économique au cours d'une période de référence. L'activité économique consiste à participer à la production de biens et de services marchands ou, dans le cas de participation à la production de services non marchands, à fournir

un travail rémunéré. Ainsi les travailleurs agricoles, qu'ils soient rémunérés ou non, que leur production soit vendue ou auto consommée, sont considérés comme actifs. De même, tous les salariés du secteur public et des ONG fournissant des services non marchands, ainsi que le personnel domestique recevant une rémunération sont considérés comme actifs. Les femmes au foyer et les volontaires des organismes à caractère social ou non lucratif ne sont pas considérés comme actifs. De même, les personnes exerçant des petits travaux ou des emplois de moins d'un mois pendant les vacances ou stages n'ont pas été considérées comme ayant un emploi. Les personnes à la recherche d'un emploi sont incluses dans le décompte de la population active. Ainsi *l'entrée dans la vie active* se fait à partir du moment où la personne cherche effectivement un emploi.

Chômeur : est considéré comme chômeur, d'après la définition du Bureau International du Travail adoptée en 1982, toute personne satisfaisant simultanément aux critères suivants : absence d'occupation professionnelle au cours de la semaine de référence, disponibilité pour travailler, recherche effective d'un emploi. Les chômeurs sont classés dans deux catégories : ceux qui rentrent pour la première fois dans la vie économique, c'est à dire n'ayant jamais travaillé auparavant, et ceux qui ont perdu leur emploi et qui sont à la recherche d'un nouvel emploi. Ces derniers forment la catégorie des chômeurs au sens strict, les chômeurs au sens large englobant aussi la première catégorie.

Le taux d'activité est le rapport entre la population active (salariés, non salariés, chômeurs) et la population totale.

Le taux de chômage est défini comme le rapport du nombre de chômeurs à la population active totale.

Le taux global d'émigrés est le rapport entre l'effectif des émigrés et le total des effectifs des résidents plus les effectifs des émigrés pour une période donnée.

4- Plan et base de sondage

Base de sondage : les îlots échantillon de l'enquête « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir entre 1992 et 2007 » ont été retenus pour base de sondage dans un premier temps (voir encadré : la méthode de sondage de cette enquête), dans un deuxième temps les ménages ont été sélectionnés dans ces îlots.

Définition de l'ilot : L'ilot correspond à l'unité de sondage retenue au premier degré, il représente soit une subdivision géographique délimitée par des rues et des points de repères dans une circonscription foncière, qui est la plus petite subdivision administrativement reconnue, soit une circonscription foncière dans sa totalité.

Les données de base recueillies dans l'enquête nationale menée par l'Université Saint Joseph de Beyrouth dans le cadre de l'OURSE sur « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir entre 1992 et 2007 » (échantillon 8 061 ménages libanais, ayant autour de 5 500 émigrés durant la période observée), ont permis, à priori, de repérer par îlot les ménages ayant déclaré recevoir de l'aide de l'étranger fin 2007.

L'échantillon de la présente enquête « L'impact des transferts des émigrés sur les conditions de vie des ménages » est théoriquement un sous échantillon de l'enquête « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir ».

Ainsi la base de sondage retenu comprend 1038 îlots sur les 1096 îlots échantillon de l'enquête « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir entre 1992 et 2007 » (59 îlots étant vides ou non enquêtés) dans lesquels le nombre total de ménages résidents est estimé à 90 375 et le nombre de ceux qui reçoivent de l'aide de l'étranger à 29 681.

Le tableau suivant montre la répartition par strate des îlots de l'échantillon « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, entre 1992 et 2007 », pris pour base de sondage de l'enquête actuelle ainsi que des différents types de ménages. (*Voir encadré de l'enquête « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir entre 1992 et 2007 », tirage stratifié*).

Tableau N° 2

Estimation du nombre de ménages, recevant des transferts de l'étranger ou pas, dans les îlots échantillon de l'enquête « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir entre 1992 et 2007 »

	Strate								Total
	1a	1a/2	1b	2	3	4	5	6	
Nombre d'îlots	263	35	381	214	35	44	50	16	1 038
Résultats de l'enquête JEM : Nombre de ménages enquêtés									
Recevant transferts	977	80	599	287	258	243	159	27	2 630
Ne recevant pas	2 021	205	1 307	625	462	375	364	72	5 431
Total	2 998	285	1 906	912	720	618	523	99	8 061
Nombre de ménages estimé dans les îlots échantillon de l'enquête JEM									
Recevant transferts	6 106	1 000	10 003	2 698	806	6 075	2 655	338	29 681
Ne recevant pas	12 632	2 563	21 827	5 875	1 444	9 375	6 079	900	60 694
Total	18 738	3 563	31 830	8 573	2 250	15 450	8 734	1 238	90 375

3- Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon a été fixée à priori à 2000 ménages, 1000 recevant de l'aide et autant de ménages ne recevant pas de l'aide de l'étranger. Il a été décidé en outre, de concentrer l'enquête dans environ 200 îlots répartis sur tout le territoire, pour assurer la représentativité au niveau national et pour ne pas disperser plus les opérations de terrain. Cette technique permet de concentrer l'enquête dans un nombre relativement réduit d'îlots répartis géographiquement dans toutes les régions, ce qui permet de réduire les coûts, tout en assurant une représentativité des différentes régions dont les caractéristiques en matière d'émigration et de niveau de vie sont très variables.

9- Méthode de choix de l'échantillon : sondage proportionnel à 2 degrés

Le sondage a été effectué à deux degrés :

Au premier degré 200 îlots ont été choisis au hasard, en donnant à chaque îlot une probabilité proportionnelle au nombre de ménages recevant de l'aide extérieure. Cette opération a été effectuée en donnant à chaque îlot un nombre de numéros égal au nombre estimé de ménages

recevant de l'aide. Si n_1, n_2, n_3, \dots désignent le nombre de ménages recevant de l'aide respectivement dans l'îlot 1, l'îlot 2, l'îlot 3 ..., On affecte à l'îlot 1 les numéros de 1 à n_1 , à l'îlot 2 les numéros n_1+1 à n_1+n_2 , à l'îlot 3 les numéros n_1+n_2+1 à $n_1+n_2+n_3$ ainsi de suite. On tire des nombres au hasard compris entre 1 et 29 681 (qui est le nombre total estimé de ménages recevant de l'aide extérieure fin 2007). A été retenu dans l'échantillon l'îlot dont l'un des numéros a apparu dans le tirage au sort.

Au second degré dans chaque îlot échantillon cinq ménages recevant de l'aide et cinq autres ne recevant pas de l'aide de l'étranger ont été choisis. Pour le faire, les adresses, les coordonnées et les cartes ont été mis à la disposition des enquêteurs pour pouvoir localiser les ménages déjà interrogés dans l'enquête de référence faite en 2007 sur le terrain. Il était prévisible aussi, que 5 ans après et vu certaines imprécisions des cartes faites à main levée et des changements de situations familiales, l'enquêteur ne pouvait pas toujours localiser tous les ménages indiqués à priori. Dans ce cas, l'enquêteur parcourt les logements de l'îlot en suivant un pas qui lui a été donné à priori dépendant de la taille de l'îlot, jusqu'à trouver le nombre voulu de ménages recevant de l'aide.

10- Echantillon effectif, déroulement de la collecte des données et résultats du terrain

L'enquête a été exécutée sur le terrain entre Juillet et Octobre 2012. Environ 30 enquêteurs ont été recrutés parmi les étudiants et les enquêteurs professionnels habitant la ou les régions avoisinantes des lieux de l'enquête pour faciliter l'accès aux ménages. La formation et l'encadrement de ces enquêteurs ont été assurés par l'équipe centrale de l'OURSE. Une équipe réduite a assuré par la suite la codification et le contrôle de bureau ainsi que les tests de vraisemblance et l'épuration des fichiers (Octobre 2012 à Février 2013).

Les difficultés du terrain étaient multiples, les principales étant : la méfiance des ménages vis-à-vis des enquêteurs compte tenu du contexte d'insécurité générale dans le pays, la difficulté du l'objet de l'enquête qui se rapporte à l'émigration et au sujet tabou concernant les revenus et leurs sources, la non précision dans les réponses concernant les données monétaires déclarées et enfin la situation d'insécurité régionale. D'autres difficultés d'ordre pratique s'y sont ajoutées elles

concernaient le repérage des ménages suivant les adresses communiquées aux enquêteurs. Ces listes ont été établies suivant les informations recueillies en 2007 dans l'enquête « L'émigration des jeunes libanais et leurs projets d'avenir »; ces adresses étaient parfois erronées ou peu précises et parfois les ménages modifiaient leurs déclarations en ce qui concerne les transferts.

Ainsi, pour sélectionner les ménages, les enquêteurs avaient pour consigne de retenir en priorité les ménages signalés dans les listes établies par îlot, qui leur ont été communiquées, basées sur les réponses des ménages en 2007 de l'enquête « L'émigration des jeunes libanais et leurs projets d'avenir », mais dans beaucoup de cas la situation du ménage avait changé quant à la présence d'une aide extérieure. En effet soit le ménage niait sa déclaration datant de 5 ans, soit les adresses avaient changé ou étaient imprécises, donc dans ces cas l'enquêteur avait la consigne de trouver d'autres ménages recevant actuellement des transferts dans le même îlot. Opération délicate et difficile à exécuter sur le terrain. A signaler que dans le repérage des ménages recevant des transferts aucune restriction n'a été donnée à l'enquêteur, en ce qui concerne le montant minimum à retenir comme remise, ni la date de départ de celui qui envoie l'argent.

Les ménages qui ont refusé de recevoir les enquêteurs ou de répondre au questionnaire ont été remplacés par des ménages de proximité dans le même îlot ou localité de manière à avoir le nombre de ménages requis par îlot : c'est-à-dire 5 ménages recevant des transferts et 5 ménages ne recevant pas de transferts de l'étranger.

Le tableau suivant résume les résultats du terrain en distinguant entre les ménages faisant partie de l'enquête « *L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir entre 1992 et 2007* », (JEM) et les nouveaux ménages sélectionnés par type de ménage.

Tableau N° 3
Résultats du terrain par type de ménage

Type du ménage	Ménages interrogés	Ménages sélectionnés pour la première fois	Total ménages interrogés
Recevant des transferts de l'étranger	339	661	1000
Ne recevant pas de transferts	392	608	1000
Total	731	1269	2000

De plus des rapprochements ont été faits lors de l'épuration des fichiers pour un grand nombre de ménages interrogés avec les données brutes de l'enquête de référence et des vérifications multiples par le biais d'appels téléphoniques aux ménages enquêtés anciens ou interrogés pour la première fois.

Le tableau suivant résume la répartition des îlots retenus et celle des ménages interrogés en fonction de la strate retenue dans le choix des localités. Les strates 1a et 1b représentent les grandes villes (chefs-lieux des mohafazats), la strate 2 correspond aux villes ayant entre 1000 et 2000 logements principaux, la strate 3 comprend les localités ayant entre 600 et 1000 logements, la strate 4 représente les localités de 300 à 600 logements, la strate 5 est constituée des villages ayant entre 100 et 300 logements et enfin la strate 6 correspond aux très petits villages ayant moins de 100 logements principaux.

Tableau N° 4
Résultats du terrain par strate : îlots et ménages enquêtés

Strate	1a	1b	2	3	4	5	6	Total
Nombre d'îlots	47	68	26	10	27	20	2	200
Nombre de ménages	470	680	260	100	270	200	20	2000

Les 2000 ménages interrogés sont composés de 7623 membres résidents pour lesquels les informations individuelles ont été recueillies. Ces ménages ont aussi signalé la présence de 3371 émigrés apparentés au ménage, certains envoyant de l'aide, d'autres pas. Pour ces émigrés aussi toutes les informations individuelles concernant les caractéristiques démographiques, socio culturelles, les causes et les conditions d'émigration, l'envoi de transferts et l'attachement au pays ont été relevées auprès du ménage enquêté.

Le tableau suivant résume par Mohafazat de résidence, la répartition de l'échantillon par îlot, ménages enquêtés, membres du ménage et émigrés apparentés au ménage.

Tableau N° 5
*Résultats du terrain par mohafazat de résidence des ménages enquêtés : îlots et ménages,
 membres et émigrés*

Mohafazat	Bey-	Ban-	Mont	Na-			Total	
	routh	lieue (Mt Lib)	Liban (reste)	Liban Nord	Liban Sud	ba- tyeh		
Nombre d'îlots	14	29	50	40	30	18	19	200
Nombre de ménages	140	290	500	400	300	180	190	2000
Total membres	533	1082	1777	1748	1171	591	721	7623
Total individus ²⁰	673	1345	2433	2267	1539	838	934	10029
Total émigrés	321	434	865	848	417	187	299	3371

²⁰ Il s'agit de la somme des membres résidents du ménage et du nombre d'enfants ayant quitté le ménage mais vivant au Liban pour lesquels les informations individuelles sont disponibles

Encadré 1

Aperçu méthodologique : «L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007»

Dans le cadre de l'enquête «L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, entre 1992 et 2007», 8 061 ménages libanais répartis sur tout le territoire ont répondu au questionnaire. Des informations démographiques et socio-professionnelles, concernant chacun des 33 958 individus formant ces ménages, ont été recueillies. Des données supplémentaires et détaillées ont été collectées auprès d'environ 10 000 jeunes âgés de 18 à 35 ans, pour connaître leur cursus de formation, leur vie professionnelle, les raisons du chômage et surtout leurs projets d'avenir quant à l'émigration et leur perception de l'émigration en général. Des informations relatives à environ 6 000 émigrés ou des Libanais ayant quitté le pays entre 1992 et 2007 et ayant de la famille au Liban, ont été aussi collectées.

La méthode de sondage développée consiste en un sondage stratifié aréolaire à 3 degrés. Au premier degré l'unité de base est la circonscription foncière, au deuxième degré les circonscriptions foncières retenues dans l'échantillon sont divisées en îlots (sauf les petites circonscriptions) et un échantillon d'îlots est tiré au hasard et enfin au troisième degré les logements sont recensés à l'intérieur des îlots sélectionnés, puis un échantillon de logements est tiré sur le terrain. L'ensemble du territoire est subdivisé administrativement en 6 Mohafazats, en 25 cazas et en 1405 circonscriptions foncières (CF), ces dernières étant la plus petite unité géographique.

Suivant leur taille, les CF sont subdivisées, pour les besoins du sondage, en un ou plusieurs îlots de taille plus ou moins égale. Les taux de sondage au premier et au second degré ont été fixés de manière à représenter uniformément l'ensemble des résidents. Le taux final étant de 1/125. Pour pouvoir estimer la population émigrée, la population de jeunes actifs et pouvoir étudier des catégories de population assez fines avec au plus 10% d'erreur aléatoire, et en l'absence de base de sondage très fiable, le taux de sondage retenu assurait les conditions nécessaires pour assurer une bonne représentativité.

De plus, pour améliorer la représentativité au niveau national et à l'échelle des mohafazats, les circonscriptions foncières (la plus petite unité administrative), ont été dans un premier temps divisées en 6 strates en fonction de leur taille. La taille des circonscriptions foncières étant mesurée par le nombre de logements répertoriés par le Recensement des immeubles et des logements effectué par l'Administration Centrale de la Statistique libanaise en 1995-1996.

S'agissant d'une enquête par sondage, les résultats fournis sont affectés d'erreurs aléatoires. Pour améliorer la précision, ces données ont fait l'objet d'un calage sur les informations nationales disponibles : recensements des logements de l'ACS : 1996, 2004 et sur d'autres enquêtes nationales 2001(USJ), 2004(ACS), 2003 (OURSE-USJ).

Les taux de sondage retenus dépendent de la strate, ils sont calculés de manière à donner à chaque logement une chance égale à 1/125 d'appartenir à l'échantillon et d'optimiser l'estimation du nombre de logements et de ménages.

Strate 1 : Au premier degré toutes les circonscriptions foncières formant les agglomérations urbaines et celles ayant plus de 2000 logements ont été prises exhaustivement (unités primaires). Ces circonscriptions foncières ont été découpées en îlots ; l'îlot étant défini comme l'unité de l'espace urbaine délimitée par des voies ou des éléments naturels. La base de sondage du deuxième degré correspond donc à l'ensemble des îlots inclus dans les circonscriptions foncières urbanisées. Le découpage en îlots de ces agglomérations avait été fait en 2001 sur des cartes numérisées orthonormées établies à partir d'images satellites SPIN. Ces images datent de 1996 à 1998 et ont une résolution de 2 mètres. Les cartes indiquent les limites administratives, le réseau routier et répertorient le bâti par des points. Au deuxième degré des îlots ont été sélectionnés (unités secondaires), et pour assurer une bonne répartition géographique des îlots de l'échantillon on a effectué un tirage systématique. Au troisième degré les unités enquêtées (unités tertiaires) sont des logements. La sélection des logements à enquêter s'est faite sur le terrain après avoir établie pour chacun des îlots sélectionnés la liste complète des logements et en suivant un pas qui est l'inverse du taux de sondage.

Dans la sous strate appartenant à la première strate, composée de Beyrouth et de sa banlieue ainsi que de la ville de Tripoli, les îlots ont été tirés avec un taux de $1/20=0,05$ (taux de sondage au deuxième degré) et à l'intérieur des îlots $1/6,25=0,16$ (taux de sondage au troisième degré) des logements ont été sélectionnés. Dans la sous strate comprenant les autres villes appartenant à cette première strate, le taux au deuxième degré a été fixé à $1/7,5=0,13$ et au troisième degré à $1/16,7=0,06$ et ceci pour assurer un nombre suffisant d'îlots échantillon et réduire ainsi les erreurs aléatoires.

Strate 2 : Cette strate est constituée des localités qui ont entre 1000 et 2000 logements. Pour améliorer la précision des estimations et pour des raisons pratiques, un degré intermédiaire a été introduit dans le plan de sondage de cette strate. Ainsi au premier degré un certain nombre de circonscriptions foncières ont été tirées au hasard en respectant la répartition géographique, dans une deuxième étape les unités primaires tirées ont été découpées en îlots suivant les mêmes principes retenus pour la strate 1, puis au deuxième degré des îlots ont été tirés au hasard et enfin au troisième degré des logements ont été choisis sur le terrain, à l'intérieur des îlots sélectionnés après avoir établi une liste complète des logements dans les îlots retenus.

Les circonscriptions foncières de cette strate ont été tirées au premier degré avec un taux de $3/5=0,60$ au deuxième degré les îlots ont été tirés avec un taux de $1/8=0,12$ et enfin sur le terrain les logements avec un taux de sondage de $1/9,4=0,11$.

Strates 3,4,5,6,7 : Ces strates sont des villages de taille inférieure à 1000 logements (pour leur délimitation voir le tableau suivant). Au premier degré des circonscriptions foncières ont été sélectionnées respectivement dans chaque strate. Mais contrairement aux strates précédentes le tirage au deuxième degré à l'intérieur des unités primaires s'est fait de manière exhaustive, c'est-à-dire ces petites circonscriptions foncières n'ont pas été divisées en îlots et chacune d'entre elles a été considérée formant

un seul îlot, donc elles ont été prises entièrement. Au troisième degré la sélection des logements a été faite de façon systématique, à partir d'une liste complète de logements, établie pour la circonscription foncière dans sa totalité.

11- Questionnaire et thèmes d'observation

La collecte des données auprès des ménages s'est faite par le biais d'un questionnaire rédigé en arabe. Le questionnaire aborde plusieurs thèmes concernant le ménage lui-même, chacun de ses membres et les personnes émigrées.

Le questionnaire est structuré en 10 parties :

- 11- La composition du ménage :
- 12- Le profil professionnel des différents membres actifs
- 13- La santé
- 14- La scolarisation des enfants et les dépenses
- 15- L'émigration des membres de la famille et leurs caractéristiques
- 16- L'émigration de retour et les projets d'émigration des membres du ménage
- 17- Le logement : caractéristiques et dépenses
- 18- Le revenu du ménage et ses biens
- 19- Les dépenses du ménage
- 20- L'évaluation de la satisfaction du ménage quant à sa situation financière.

Les différentes questions posées se rapportent aux critères qui permettent de catégoriser les ménages, de caractériser leurs niveaux de vie, de déceler et d'évaluer l'impact des remises sur leurs conditions de vie et de décrire le profil des émigrés et leurs liens avec la famille restée au Liban.

11- Dans sa première partie le questionnaire passe en revue la composition du ménage avec des indications sur l'état civil de chacun des membres du ménage, avec des questions de base sur les caractéristiques éducatives, les sources de financement des études achevées et sur l'activité économique de chacun et enfin sur la connaissance des langues étrangères.

12- Le questionnaire recueille dans sa deuxième partie, des informations sur l'activité professionnelle des actifs: la profession, le secteur d'activité, le statut, l'ancienneté et la régularité de l'emploi et enfin le revenu

Des questions supplémentaires sont consacrées à la situation des personnes au chômage : les circonstances de leur situation, les modes de recherche d'emploi, les difficultés rencontrées, la durée de chômage ainsi que le souhait de s'expatrier pour le travail.

13- Le questionnaire comporte aussi des questions concernant l'état de santé de chacun des membres du ménage, l'existence de couverture médicale, le type d'assurance, de la couverture et des frais supportés et les sources de financement. Plusieurs variables se rapportent aussi à l'utilisation des services de santé, les problèmes de santé et la prise de médicaments. Enfin des questions se rapportent à l'accès aux services et aux aides fournis par le ministère de la santé et par d'autres organismes ou ONG.

Pour chacune des questions qui comportent une éventuelle participation d'un membre de ménage émigré des précisions sont prévues.

14- La quatrième partie concerne les scolarisés au moment de l'enquête, le type d'école fréquentée, le montant de scolarités et les sources de financement avec une mention spéciale de l'existence de financement de l'étranger.

15- Cette partie du questionnaire concerne les émigrés, il procure des informations individuelles en ce qui concerne les caractéristiques démographiques, éducatives et professionnelles de chaque émigré. Les années de départ, ainsi que les pays et les causes de départ sont aussi notées pour chaque émigré. Des informations concernant la nationalité des conjoints des enfants émigrés et leur lieu de résidence ainsi que la présence au Liban et à l'étranger, d'enfants issus de ces derniers.

L'envoi de transferts est noté pour chaque émigré, en distinguant la régularité ou non de l'envoi, le montant annuel de ces transferts et les modalités de transfert. Enfin un dernier

thème regroupe les questions relatant les liens que l'émigré a gardés avec la famille au Liban : visite, aide financière, incitation à l'émigration, investissement et intention de retour et les questions se rapportant à son intégration dans le pays de destination.

16- Dans la sixième partie, des questions spécifiques sont réservées aux membres du ménage ayant effectué des séjours de plus de six mois à l'étranger, ces questions sont destinées à déceler la mobilité géographique au niveau individuel.

Cette partie comporte aussi des questions sur les projets d'émigration de chacun des membres du ménage, ces questions permettent de classer les membres au moment de l'enquête entre ceux qui souhaitent émigrer et ceux qui ne le souhaitent pas. Ces catégories sont affinées en les combinant à d'autres variables : départ définitif ou pas, départ immédiat ou différé, souhait de départ ou d'émigration et rejet de l'émigration.

D'autres questions concernent les différentes raisons de l'attitude retenue, les difficultés rencontrées, les mesures prises, les pays convoités et les sources de financement pour l'émigration.

17- Dans cette partie les caractéristiques du logement, superficie, nombre de pièce statut d'occupation, sont relevées dans un premier temps, puis, des questions concernant l'existence et l'état des équipements liés à la construction et la possession d'appareils électroménagers sont prévues. Enfin les frais annuels du logement et leurs sources de financement sont notés.

18- La huitième partie du questionnaire vise à connaitre quels sont les biens possédés par le ménage et quelle est leur source de financement et à estimer les revenus annuels du ménage suivant la source de ces revenus. Dans cette partie aussi les catégories de réponses prévues sont affinées pour déceler l'importance des transferts de l'étranger.

19- Dans la neuvième partie le ménage est invité à estimer ses dépenses mensuelles ou annuelles, suivant les grands postes de dépense, de signaler son endettement et de préciser dans le cas où il reçoit des transferts, leur domaine d'utilisation.

20- Une dernière rubrique du questionnaire décrit de manière détaillée la perception faite par le ménage de sa propre situation économique et évalue l'importance des transferts reçus dans le budget et le quotidien des ménages selon leur propre déclaration.

Certains de ces critères ont permis lors de l'exploitation des résultats la catégorisation des ménages et la création de nouvelles variables :

- Composition du ménage et profil démographique
- Catégorie socioprofessionnelle du chef
- Classe de revenu
- Résidence urbaine ou rurale
- Existence d'émigrés ou pas
- Aide ou participation de l'extérieur ou pas
- Nombre de travailleurs
- Nombre de scolarisés

D'autres variables ont permis de mesurer le niveau de vie des ménages :

- Revenus suivant les sources
- Conditions du logement et équipements
- Scolarisation des enfants et dépenses scolaires
- Dépenses de santé et sécurité sociale
- Transport et dépenses
- Dépenses de loisir
- Satisfaction quant au revenu

Des variables supplémentaires ont permis de mesurer l'impact des transferts de l'étranger sur le niveau de vie des ménages :

- L'utilisation actuelle (12 derniers mois) des aides ou transferts reçus et les montants

- Aides ou transferts reçus par le passé ayant servi à financer des projets spécifiques (études, achat de logement, soins médicaux)
- L'importance des transferts ou aides reçus de l'étranger dans le budget des ménages

Et enfin des variables se rapportant aux émigrés ont permis d'estimer l'importance du phénomène migratoire pour ces ménages et les conséquences de ces départs.

- Profil socio démographique
- Raisons, année et pays d'émigration
- Liens avec le Liban et insertion dans le pays de destination
- Envoi d'aides financières, montant et mode de transfert

12- La mise au point des fichiers et les nomenclatures utilisées

a- Les opérations de contrôle

Dans une première phase tous les questionnaires ont fait l'objet de plusieurs contrôles de bureau pour s'assurer de la cohérence des informations recueillies et pour compléter les informations manquantes si possible. Ainsi environ 30% des ménages interrogés ont été contactés au téléphone pour s'assurer de la fiabilité de certaines informations clés et pour compléter les données manquantes. Cette opération, fastidieuse, a permis ainsi d'améliorer le contenu des questionnaires. Dans une deuxième phase après la saisie des données des tests de vraisemblance et de logique ont permis d'apporter d'autres corrections et d'épurer les fichiers autant que possible.

b- La codification

La plupart des questions sont fermées et pré-codées. Les questions ouvertes concernant les professions, les secteurs d'activité, les pays, les régions libanaises, les nationalités et les ont été codifiées à posteriori. Une équipe spécialisée et initiée à cet effet a traduit en codes les professions et les secteurs d'activité selon les nomenclatures internationales. Les autres codes ont été complétés par les équipes de contrôle de bureau lors de la vérification des données recueillies.

c- Les nomenclatures utilisées sont les suivantes

Le code International des Professions, établi par le Bureau International du Travail, Nations Unies (CITP version 2008).

Le code International des secteurs d'activité, établi par le bureau statistique des Nations Unies.

Le code géographique libanais, établi par l'Administration Centrale de la Statistique libanaise en 1996.

d- La saisie des informations, l'épuration des fichiers

Les programmes de saisie ont été préparés sur les logiciels SQL et VISUAL BASIC. L'écran de saisie représentant le questionnaire et contenant un grand nombre de tests de validation a permis d'écourter la phase d'épuration des fichiers. De multiples tests de cohérence et de vraisemblance ont permis dans une phase ultérieure d'épurer autant que possible les fichiers, qui ont été retranscrits sur SPSS pour utilisation.

e- Crédation des nouvelles variables

Plusieurs variables ont été créées lors de l'établissement des tableaux d'analyse pour rendre les résultats plus significatifs. Ainsi en plus des variables contenues dans le questionnaire des nouvelles variables ont été créées soit par le regroupement des modalités de réponses d'une même variable, soit par la combinaison de deux ou plusieurs variables, soit enfin par le décompte d'individus présentant une caractéristique particulière

Ainsi dans la classification des lieux de résidence par grandes régions (au nombre de 6 mohafazats), le Mont Liban a été scindé en deux pour isoler la grande banlieue de Beyrouth du reste du Mohafazat. Cette grande banlieue correspond à la région métropolitaine de Beyrouth telle que délimitée en 1983 par les services de l'urbanisme. Elle s'étend du Naher el Kelb au Nord à Nahr Damour au Sud et à une altitude moyenne de 400 mètres à l'Est (annexe carte n°).

De même la variable strate a été arbitrairement groupée en 3 catégories : grandes villes (plus de 2000 logements principaux) et leurs banlieues (strates 1a+1b), villes moyennes (strates 2+3) correspondant aux villes ayant entre 600 et 2000 logements principaux et les villages (strates 4+5+6) correspondant aux villages.

La variable âge définie par la différence entre l'année de naissance d'un individu et l'année d'exécution de l'enquête (2012) a été regroupée en classes quinquennales.

Des variables de classification des ménages à partir du décompte de certaines caractéristiques ont été établies : nombre de résidents par ménage, nombre de scolarisés, nombre d'actifs, nombre d'émigrés etc. D'autres variables relatives aux ménages, permettant de connaître le revenu global des ménages suivant les différentes sources, les revenus de travail, le total des transferts reçus ainsi que le total des dépenses de consommation ont été aussi établies.

Plusieurs autres variables ont été créées pour les besoins d'analyse.

f- Traitement de non réponses

Certains ménages interrogés n'ont pas répondu entièrement à toutes les questions, en particulier les questions se rapportant aux données monétaires, soit par ignorance soit par refus. Pour assurer une plus grande validité aux résultats, l'équipe de bureau chargée du contrôle de contenu et de codification a effectué des retours vers le ménage au téléphone, pour essayer d'obtenir des réponses à ces questions. Malgré tous les efforts certaines questions sont restées sans réponses.

13- Présentation des résultats

Les résultats tirés de cette enquête ne permettent pas de donner des estimations des effectifs en chiffres absolus dans les différentes catégories de la société libanaise, mais peuvent décrire les principales caractéristiques des ménages se rapportant au profil du ménage et à son niveau de vie, en les différenciant entre ceux qui reçoivent et ceux qui ne reçoivent pas des transferts de l'étranger. Les résultats qui seront présentés seront donc sous forme de fréquences, de taux ou de moyennes, avec une référence à la taille de l'échantillon dans les catégories retenues pour permettre au lecteur de juger de la représentativité et de l'importance des valeurs relatives.

Bibliographie

- Adams Jr. R., Migration, Remittances and development: The Critical Nexus in the middle East and north Africa, May, 2006, available at: http://www.un.org/esa/population/meetings/EGM_IIttmig_Arab/P01_Adams.pdf
- Adams, Jr., R., Remittances, Consumption and Investment in Ghana, February, 2008
- Adams Jr., R., The effects of International remittances on poverty, Inequality and Development in rural Egypt, 1986
- Adams, Jr., R. and Page J., Do International Migration and remittances Reduce Poverty in Developing Countries?, Vol. 33, No. 10, 2005
- Amery, H. and Anderson W., «International Migration and Remittances to a Lebanese Village», Canadian Geographer, Vol. 39, No. 1, pp.46-58.
- Amery, H. « The Effects of Migration and Remittances on Two Lebanese Villages », PHD. Dissetation, Mc Master University, Canada, 1992, p. 179-181.
- Amuedo- Dorantes C. and Pozo S., Remittances and Income Smoothing, CDP No. 07/11, CReAM.
- Arouri F., Labour force Migration, Remittances and Investment in Jordan, 24-26 january 2007, CARIM.
- Beine M. and Sekkat K., Emigration and origin country's institutions: Does the destination Matter?, April, 2011
- Beine M. and Sekkat K., Skilled Migration and the Transfer of institutional norms, April, 2011
- Boulila G. 1997: «Migration, capital humain et croissance économique des pays en développement » ; Revue Tunisienne d'Economie, No. 8, 103-120.
- Chaaban, J. «Brain Drain in Lebanon» AUB, Beirut: Presentation by Jad Chaaban, 2008
- Chaaban, J., «The Costs of Youth Exclusion in the Middle East» (May 2008). Middle East Youth Initiative Working Paper No. 7. Available at SSRN: <http://ssrn.com/abstract=1139172>.

- Chaaban, J. and Gebara K., 2007. «Development in a Polarized Society: Looking at Economic and Social Development in Lebanon through a Different Lens», *Abaad* no.11, Lebanese Center for Policy Studies (in Arabic).
- Chaaban J. and Mansour W., The impact of remittances on education in Jordan, Syria and Lebanon, April, 2011.
- Chami R., Fullenkamp C. and Jahjah S., Are Immigrant Remittance Flows a source of Capital for Development? , September, 2003
- Cinar, D. and Docquier F. (2004): Brain drain and remittances: consequences for the source countries, *Brussels Economic Review*, 47(1), Special issue on skilled migration, 103-118.
- Courbage Y., 2009: «Emigration et société dans le Liban contemporain», Institut national d'études démographiques, projet 40-2-8.
- Docquier F., Global Impact of Migration : Level, Distribution, Winners and Losers, April, 2011
- Docquier F. and Marfouk A., International migration by educational Attainment (1990-2000), March, 2005
- Docquier F. et Rapoport H.: « Globalization, brain drain and development », CDP. No. 08/11. CReAM
- Docquier F. et Rapoport H. 2004: « Skilled migration; The perspective of developing countries »; Banque Mondiale, WPS No. 3382, 1-38.
- Docquier F. and Sekkat K., A Unified Analysis of International Migration and Cross-Country Inequality, February, 2011
- Dos Santos D., M. and Postel-Vinay F. (2003): Migration as a source of growth: the perspective of developing country, *Journal of Population Economics*, 16, 1: 161-75.
- El-Qorchi M., Maimbo, S. and wilson, J. (2003). Informal funds transfer systems: an analysis of the informel hawala system. IMF Occasional Paper 222. International Monetary Fund, Washington, DC.
- European Investment bank, Study on Improving the Efficiency of Workers Remittances in Mediterranean Countries. Rotterdam, Netherlands.
- Fargues P., Labour markets performance and migration flows in Arab Mediterranean countries: Determinants and effects, 2008

- FEMISE, Les transferts d'argent des migrants atouts pour les pays d'origine, Juillet, 2011
- FEMISE, Workshop sur la migration dans la région Méditerranée, Mai, 2011
- FEMISE, 2011. Available at : <http://www.femise.org/2011/05/conferences/workshop-migration-istanbul2011/>
- Ghobril, N. «Expatriates Remittances & the Lebanese Economy: Brain Drain or Economic Gain? » Lecture oresented at the Lebanese Emigration Research Center, NDU, April 21, 2004.
- Gibson J. and Mc Kenzie D., Eight Questions about Brain Drain, CDP No. 11/11. CReAM.
- Hanafi S. and A. Tiltness, 2008, «The Employability of Palestinian Professionals in Lebanon: Constraints and Transgression», *Knowledge, work and Society*, Vol 5, No.1
- Haque N. U1 and Se-Jik K. 1995. « Human capital flight: Impact of migration on income and growth, » in *IMF Staff Papers*, Vol. 42, No. 3, pp. 577-607.
- Hourani G., Emigration, Transnational Family Networks, and Remittances : Overview of the Situation in Lebanon, 2006
- International Labor Organization (ILO), 2006. «An ILO Conflict Decent Work Program for Lebanon». Beirut International Labor Organization.
- International Labour Organisation. 1987. *Impact of out and return migration on domestic employment in Pakistan*. Asian Employment programme. New delhi: ILO.
- Jafari El M., Determinants and Impacts of Migration and Remittances: The Case of Palestine and Tunisia, 2008-2009, Research No. FEM 33-16, Al Quds University of Jerusalem, Palestine. January 2012.
- Jureidini, R. 2002. «Women Migrant Domestic Workers in Lebanon» Geneva: International Labor Office.
- Kasparian, C. 2003. *L'Entrée des Jeunes Libanais dans la Vie Active et l'Emigration: Enquête Réalisée par l'Université Saint-Joseph de Beyrouth*. 3 volumes. Beirut : Presse de l'université Saint-Joseph.
- Kasparian, C., 2007. « Liban : La dimension démographique et économique des migrants». CARIM Mediterranean Migration Report 2006-2007. EUI-RSCAS. Pp. 117-121

- Kawakibi, S., 2008. Les Travailleurs Syriens au Liban : Entre récupération politique et exploitation, CARIM Notes d'Analyse et de Synthèse 2008/03, Robert Schuman Center for Advanced Studies, EUI.
- Keely C. and Tran B. N. 1989. «Remittances from Labor Migration: Evaluations, Performance, and Implications». International migration Review 23:500-525.
- Laithy El H., Abu-ismail K. and Hamdan K., Poverty, Growth and Income Distribution in Lebanon, No. 13, January, 2008
- Levitt, S. «Social Remittances: A Conceptual Tool for Understanding Migration and Development», Working paper Series, Number 96. October 1996 (http://www.hsppharvard.edu/hcpds/wpweb/96_04.pdf)
- Lindsay Lowell B. and Findlay A., L'émigration de personnes hautement qualifiés de pays en développement: impact et réponses politiques, février, 2003
- Martin Philip L. 1990. «Labour migration and economic development», in commission for the study of International Migration and Cooperative Economic Development, 1990. *Unauthorized migration: Addressing the root causes. Research Addendum, Volume II, pp. 647-664. (Washington, D.C.)*
- Miotti L., Mouhoud E.M., Oudinet J. (2009) « Migration and remittances determinants in the Mediterranean basin. When history matters. Insights from two new surveys», Annual Meetings of the Allied Social Science Associations (ASSA)-AEA-MEEA from January 2-5, 2009 in San Francisco, CA, USA.

- Miotti L., Mouhoud E.M., Oudinet J. (2009) « The determinants and the uses of remittances : a microeconomic approach » Second International Conference on MIGRATION AND DEVELOPMENT, World Bank International Migration and Development Program and the French Development Agency (AFD), World Bank, washington DC, September 10-11, 2009.
- Mouaatamid El B., Transferts des migrants : données et mesures, 24-26 janvier 2007, CARIM.

- Mouhoud E.M., Echantillonnage et caractéristiques socio-économiques des ménages, April, 2011
- Mouhoud E.M., Impact des transferts de fonds sur la pauvreté et les inégalités : les premiers résultats d'une enquête conduite au Maroc, April, 2011
- Mouhoud E.M., Les publications et la production scientifique (2005-2008)
- Mouhoud E.M. (2009 à paraître) « les transferts des fonds des immigrés, un facteur économique majeur », in B. Badie et Vidal D., L'état du monde 2010, La Découverte, sept. 2009.
- Mouhoud E.M., Bahani A. and Hanchane H., Impact of Remittances on poverty and inequalities : preliminary results of a survey in the province of Zagora in Morocco, April, 2011
- OIM, Rapport Informel «Conférence inter-régionale sur la participation des migrants au développement de leur pays d'origine», Septembre, 2000
- Özden, C. And M. Schiff, *International Migration Remittances, and the Brain Drain*, World Bank and Palgrave Macmillan, 2006.
- Ratha, D. «Sending Money Home: trends in Migrant Remittance», Finance and Development magazine, International Monetary fund, Volume 24, No. 4, December 2005. (<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2005/12/picture.htm>).
- Ratha, D. «Why should we Care About Worker's Remittances? And What Should We Do», Note presented at the Expert Meeting of the Global Commission on International Migration, Geneva, January 20-21, 2004, (<http://www.adb.org/PrivateSector/Finance/Worker-remittances.pdf>)
- Safieddine, A. «Brain Drain or Brain Gain? A Nation and its Diaspora: Lebanon's Future is Bound up with its Relationship with Lebanese Living Abroad, and its Ability to keep too Many More from Following Them», The Daily Star, Assem Safieddine, February 24, 2004, (http://www.dailystar.com.lb/article.asp.edition_ID=1&article_ID=7256&categ_id=1)
- Salloum H. et Hanna F., Mémoire, L'économie libanaise comme une économie de transfert, 2010.
- Saradar Weekly Monitor, «Expatriates Remittances Have Become Key to the Lebanese Economy, Averaging \$1.63bn Yearly, Reaching Nearly 14% of GDP in 2001 and

Growing Faster Than Other Growing Faster Than Other Sources of Foreign Currency», Issue 15, March31-April5, 2003, p.9.

- Shivani P. and Rizema T. 1999. *Migrant Worker Remittances, Micro-Finance and the Informal Economy: Prospects and Issues* (Geneva, ILO) Working Paper 21.
- Sofranko, A.J., and Khan Idris, 1999, «Use of Overseas Migrants Remittances to the Extended Family for Business Investment: A Research Note», *Rural Sociology*, Vol. 64, pp. 464-481.
- Stark O. and Robert E. B. L., 1988, «Migration, Remittances and the Family», *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 36, pp. 465-481.
- Tanner A. 2005: «Brain drain and beyond: returns and remittances of highly skilled migrants»; www.gcim.org, 1-13.
- United Nations Development Program and the Central Administration for Statistics, 2004, Living Conditions of Households – The National Survey of Households living conditions.
- Wong, K.-Y and C.K. Yip (1999): Education, economic growth, and brain drain, *Journal of Economic Dynamics and Control*, 23, 5-6: 699-726.
- World Bank, «Annex; Recent Trends in Workers Remittances to Developing Countries», in *Global Development Finance: Mobilizing Finance and Managing Vulnerability*, 2005.

- World Bank. 2007. Lebanon Economic and Social Impact Assessment. Available at: <http://intresources.worldbank.org/INTLEBANON/Resources/ESIA-Report-Final-Draft-012007.pdf>



CEPN UMR



2ieme étude : Impact des transferts de fonds sur la pauvreté et les inégalités : les enseignements d'une nouvelle enquête au Liban²¹

Version préliminaire - Ne pas citer

Responsable de l'étude

E.M. Mouhoud
Professeur à l'Université Paris Dauphine

En collaboration avec: CEPN-CNRS, Université de Paris 13 (Luis Miotti, Joel Oudinet)

²¹ Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union Européenne au programme FEMISE. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union Européenne".

Introduction générale.....	86
Une revue de la littérature sur l'impact des transferts.....	88
Introduction	88
Une croissance soutenue et une résilience face à la crise	88
Des effets ambigus mais nets concernant la réduction de la pauvreté	90
Des comportements différents selon le niveau de pauvreté du pays de départ et l'histoire des vagues d'immigration.....	94
Des coûts de transaction encore exorbitants	95
Méthode empirique	96
Analyse contrefactuelle	96
L'enquête menée au Liban : analyse descriptive	101
Analyse descriptive des variables utilisées dans le modèle	104
Résultats	114
Impact des scénarii contrefactuels sur la pauvreté	117
Impact des scénarii contrefactuels sur les inégalités	118
Impact d'une croissance des sources de revenus sur les inégalités.....	121
Bibliographie	123
ANNEXES	126
ANNEXE 1. Représentativité de l'enquête.....	126
ANNEXE 2. Questionnaire de l'enquête	127

Introduction générale

La migration est un phénomène démographique de grande ampleur. En effet, les migrants sont aujourd'hui quelques 215,8 millions²², également répartis entre hommes et femmes. Les mouvements migratoires concernent l'ensemble des pays et, même si les pays dits du Sud enregistrent les plus forts taux d'émigration, ce n'est pas uniquement un mouvement de ces pays vers les pays du Nord. En effet, en 2009, 74 millions de personnes ont migré d'un pays du sud vers un autre pays du sud, souvent frontalier. Concernant les mouvements migratoires du Sud vers le Nord, ils représentent quelques 97,5 millions de personnes dont souvent la motivation principale est soit dans l'optique d'un regroupement familial ou bien d'ordre économique. Enfin, en 2009, 37,7 millions de personnes¹ ont migré d'un pays développé vers un autre pays développé, tandis que 6,5 millions¹ sont allées vers le Sud.

Les migrants, venant de pays plus pauvres, cherchent à améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille. Ils sont nombreux à envoyer une partie de l'argent gagné dans le pays d'accueil à leur famille restée dans le pays d'origine. Ces transferts d'argent représentent des sommes faramineuses: en 2010, les fonds rapatriés dans les pays en développement s'élevaient à 325 milliards de dollars¹. Leur niveau a été multiplié par trois depuis 1995¹. Cet accroissement fulgurant est en partie dû à l'augmentation du nombre de migrants internationaux, mais également à l'amélioration des moyens mis à la disposition des migrants pour effectuer ces transferts. De plus, l'intérêt porté à ce phénomène par les pouvoirs publics a entraîné une meilleure prise en compte statistique de ces flux.

Le montant des transferts dépasse largement l'aide au développement en Asie, Amérique Latine, Afrique du Nord et Moyen-Orient, et constituent la principale source de financement extérieur dans cette dernière région du monde (devant les investissements directs à l'étranger).

Les principaux pays récipiendaires sont l'Inde (55 milliards de dollars¹), la Chine (51 milliards de dollars¹), le Mexique (22,6 milliards de dollars¹) et les Philippines (21,3 milliards de dollars¹) : ces montants records s'expliquent par leur très fort taux d'émigration. Pour certains pays, ces transferts d'argent constituent des ressources financières considérables puisqu'ils représentent une part très importante de leur produit intérieur brut : en 2009, les transferts représentaient 35% du PIB au Tadjikistan¹, 28% au Tonga¹ et 25% au Lesotho¹, rendant ces pays véritablement dépendants de la migration.

En plus de représenter des sommes considérables, les transferts constituent le seul revenu extérieur directement reversé aux ménages. Ils ont un impact très important sur le bien-être des familles récipiendaires dans des pays où la pauvreté est très présente. Il faut ajouter que ces envois sont réguliers

²² Données pour l'année 2009 provenant du Migration and remittances Factbook 2011

et leur stabilité, leur caractère contra-cyclique permet aux bénéficiaires de faire plus efficacement face aux crises auxquelles ils sont confrontés.

L'importance des sommes en jeu a récemment relancé la littérature sur le vaste sujet de l'impact des envois de fonds dans le pays d'origine. Les thèmes abordés sont multiples mais un sujet encore particulièrement analysé et débattu concerne l'impact des transferts sur la pauvreté et la répartition des revenus dans le pays d'origine. La littérature s'est emparée de ce sujet depuis plusieurs années et cherche à savoir si cet argent, directement reversé aux ménages, permet aux populations des pays en développement de sortir de la pauvreté et de rendre la société plus égalitaire.

Les études déjà réalisées montrent que l'effet est convergent en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, mais diffère selon les pays réceptionnaires en ce qui concerne les inégalités. Ils réduiraient plutôt les inégalités pour les pays les plus pauvres mais auraient un impact différent sur les pays à revenu intermédiaire. Il convient toujours de résister dans leur contexte, et l'histoire des migrations, les effets des transferts.

Notre étude répond à cette question de l'effet des migrations sur la pauvreté et les inégalités à partir de deux enquêtes originales que nous avons menées au Liban auprès d'un échantillon de ménages ayant ou non des migrants et recevant ou non des transferts des migrants.

Le Liban est plutôt un pays à revenu intermédiaire avec le PIB. L'histoire migratoire libanaise très ancienne, a permis la constitution d'une diaspora importante et diversifiée, avec des migrants de tous âges et de toutes catégories socio-professionnelles.

Pour estimer l'impact sur les revenus des familles, une comparaison est effectuée entre les niveaux de pauvreté et d'inégalités prévalant aujourd'hui, à ceux estimés pour une situation sans migration ni transfert dans laquelle les migrants seraient réintégrés à la vie locale, dans la lignée des travaux d'Adams (1991) et de Barham et Boucher (1998). Un des apports de ces enquêtes, est de ne pas se limiter aux seuls envois de fonds mais d'analyser aussi l'impact des pensions de retraites de l'étranger.

La première section de l'étude fait le point sur la littérature traitant de l'impact des envois de fonds sur la pauvreté et les inégalités, en particulier à partir de données d'enquêtes de ménages. La deuxième section décrit la méthodologie mise en œuvre pour élaborer les différents scénarios contrefactuels. La section suivante présente les données et les principales caractéristiques des envois de fonds. Enfin, la dernière section présente une synthèse des résultats de l'analyse empirique.

Une revue de la littérature sur l'impact des transferts

Introduction

Les pays du Sud les moins avancés sont marginalisés pour l'accueil des Investissements directs étrangers, des flux financiers et de technologie. Mais c'est souvent grâce aux liens que les migrants entretiennent avec leurs pays d'origine que ces pays maintiennent une insertion dans l'économie mondiale malgré les fortes restrictions qui pèsent sur flux migratoires. Les transferts d'épargne des émigrés constituent des apports substantiels et stables pour beaucoup de pays du Sud au moment où les entrées de capitaux publics et privés sont plutôt fluctuantes voire négatives. Face à la crise actuelle, les transferts, en dépit de leur baisse prévue en 2009 estimée à 5 à 8 %, résistent et jouent leur rôle contra-cyclique d'assurance pour les familles restées dans le pays d'origine. Ces transferts constituent une entrée de devises en constante progression, en dépit de leur réduction actuelle sous l'effet de la crise économique qui affecte durement les revenus des migrants dans les pays d'accueil, et des politiques d'immigration restrictives. Les envois d'argent font l'objet d'enjeux de politiques économiques fondamentaux qu'il convient de résituer dans leur contexte, leurs effets et leurs facteurs déterminants.

En premier lieu, il existe un débat concernant leur effet comparé à celui de l'aide publique au développement (APD). La tentation est grande chez certains Etats donateurs, de justifier la tendance à la baisse de l'APD en arguant de la montée considérable de ces « transferts unilatéraux ». Ensuite, nombreuses sont les interrogations concernant leurs effets ambigus sur les pays en développement qui les reçoivent. Le reproche souvent adressé aux remises de fonds des migrants de ne pas être dirigés vers l'investissement est-il justifié ? Peut-on vraiment parler d'effet rentier ou de type « syndrome hollandais » ? Que sait-on alors des déterminants et des caractéristiques des migrants qui transfèrent (âge, qualification, pays d'origine....) ? Du côté des pays d'envoi (d'accueil des migrants), il existe de sérieux problèmes liés aux canaux et aux frais prélevés par les organismes d'intermédiation (Western Union...). Les politiques sélectives d'immigration en cours ne risquent-elles pas de réduire ces transferts et ne rentrent-elles pas en contradiction avec les objectifs affichés des politiques dites de co-développement ?

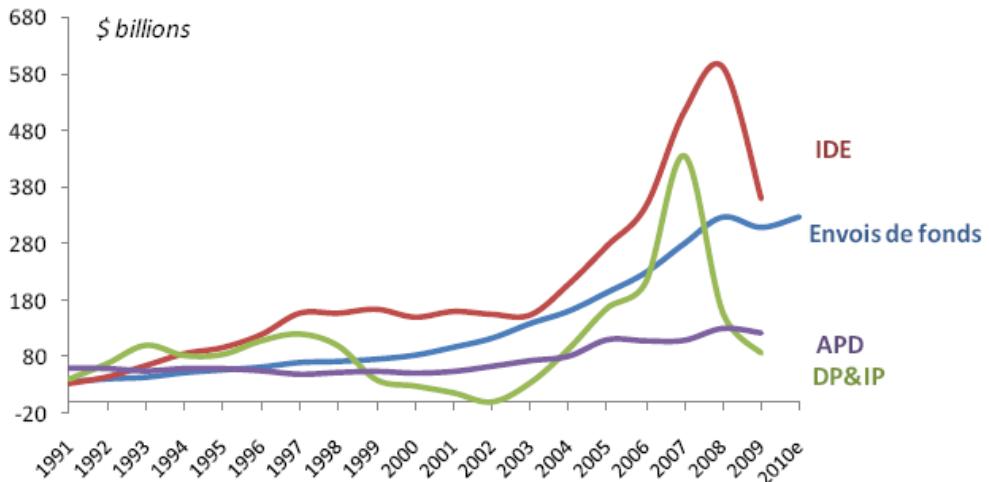
Une croissance soutenue et une résilience face à la crise

Depuis le milieu des années 1970 les montants transférés par les migrants vers leurs pays d'origine ont progressé de façon constante. Ces envois ont triplé au cours de la période 1995-2007, passant de 102 milliards de dollars en 1995 à près de 300 milliards en 2007. Ils ont plus que doublé entre 2000 et 2007. Pour l'année 2007, ces flux sont estimés à 318 milliards de dollars dont 240 milliards se dirigent vers les pays en développement. Ces transferts représentent donc près de trois fois l'aide publique au développement (105 milliards de dollars) et ont dépassé les investissements directs étrangers vers les pays en développement. Ainsi, malgré leur baisse brutale en 2009, ils continuent à se placer devant les flux d'entrées de capitaux et l'Aide Publique au Développement (APD) (Graphique 1).

Graphique 1. Envois de fonds et entrées de capitaux dans les pays en développement

Envois de fonds/autres flux de ressources

Les flux d'envois de fonds sont importants et résilients



source : Banque mondiale, « Revised outlook for remittance flows 2009-2011 », Migration and Development Brief, mars 2009 : http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/MD_Brief9_Mar2009.pdf

Certes, leur doublement dans les années 2000 tient en partie (pour environ 30 %) à un effet de mesure : depuis les attentats de septembre 2001, les autorités américaines, et l'ensemble des institutions financières ont augmenté leurs efforts pour mieux mesurer ces transferts de fonds. Il n'empêche, cette évolution tient pour une large partie à l'augmentation du nombre de migrants depuis le milieu des années 1990²³. Si au niveau mondial la part des migrants dans la population mondiale reste inférieure à 3 %, la part de la population étrangère dans la population des pays de l'OCDE a augmenté pour atteindre en moyenne 10 %. L'insertion des migrants dans les pays d'accueil ainsi que l'augmentation de près de 50 % du stock de migrants qualifiés entre 1990 et 2000 (Docquier, Lohest, et Marfouk, 2005) se sont accompagnées d'une augmentation de leurs revenus. Dans la mesure où les migrants sont parmi les travailleurs ceux qui épargnent le plus (15 % de leur revenu environ selon l'OCDE), les transferts augmentent donc avec le nombre de migrants.

Les migrations Sud-Sud représentent aussi une part presque aussi importante que les migrations Sud-Nord (47 %), surtout pour les pays d'Afrique Sub saharienne (72 %).

Les dix pays qui reçoivent le plus d'argent des migrants sont en valeur absolue, en 2007, l'Inde, la Chine, le Mexique, les Philippines, la Pologne, le Nigeria, la Roumanie, l'Egypte, le Bangladesh et le Pakistan. Mais en pourcentage du PIB viennent en tête de nombreux petits pays en développement : Tajikistan (36 %), Moldavie (36 %), Tonga (32 %), Honduras (26 %)²⁴.

²³ Banque mondiale, « Revised outlook for remittance flows 2009-2011 », Migration and Development Brief, mars 2009 : http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/MD_Brief9_Mar2009.pdf

²⁴ Dilip Ratha (2008)

L'Asie du Sud est la première région d'accueil des transferts de fonds parmi les pays en développement suivie par l'Amérique Latine et la région Caraïbes. Les pays d'Afrique Subsaharienne reçoivent la plus faible part (moins de 5 % de l'ensemble des envois vers les pays en développement). L'APD continue à représenter 5 % de leur PIB alors que les transferts ne dépassent pas 2 % de leur PIB. Cependant certains pays comme le Mali reçoivent des transferts qui représentent 12,5 % de leur PIB.

Au nord de l'Afrique, le Maroc reçoit de manière structurelle près de 10 % de son PIB⁶. Pour Le Liban les envois de fonds reçus se font par voie informelle à une très large échelle. Pour l'ensemble des pays du Sud de la méditerranée les transferts sont généralement supérieurs à l'aide au développement et aux investissements directs étrangers dans les pays récepteurs.

Du côté des pays sources des transferts, on trouve sans surprise les pays riches de l'OCDE et les pays riches du Golfe. Les Etats Unis arrivent en tête avec 42 milliards de dollars d'envois en 2006. L'Arabie Saoudite est le second pays expéditeur suivi par la Suisse et l'Allemagne.

Contrairement à certaines conclusions hâtives, ce n'est pas parce que l'aide publique au développement est insuffisante, inefficace, détournée, qu'il faille pour autant la réduire ou lui substituer ces transferts de fonds. En fait, les différents types de transferts sont davantage complémentaires entre eux (Cogneau et Lambert, 2006). Comme le montre le graphique 2, plus les pays sont pauvres plus ils dépendent de l'APD et de IDE davantage que des transferts. Les pays à revenus intermédiaires dépendent en revanche davantage de l'entrée de transferts des migrants. Cette donnée est cohérente avec l'observation d'un paradoxe. Contrairement à une idée reçue, les pays les plus pauvres présentent les taux d'émigration les plus bas et les pays à revenu intermédiaires les plus élevés. Les pays dont le PIB par habitant se rapproche de celui des pays développés présentent à leur tour des taux d'émigration bas, devenant même des pays d'immigration (Espagne par exemple). En revanche, si l'on décompose ce taux d'émigration par niveau de qualification, les pays les plus pauvres présentent les taux de fuite des cerveaux les plus élevés avoisinant parfois 30 à 70 %, selon la taille de leur population. C'est pourquoi, l'un des aspects positifs des transferts de fonds est leur potentiel de compensation des pertes subies par les pays de départ en termes de « fuite des cerveaux ».

Des effets ambigus mais nets concernant la réduction de la pauvreté

Concernant les effets potentiels des transferts de fonds pour les pays bénéficiaires, l'absence de consensus s'explique principalement par la difficulté d'évaluer quantitativement un effet net de ces transferts²⁵.

Certaines études révèlent des effets bénéfiques importants des transferts de fonds sur le développement économique des pays d'origine des migrants : source de devises, soutien à la consommation et à la réalisation d'investissement, contribution à l'amélioration de l'état de santé de la

²⁵ Cogneau et Gubert (2006)

population et à l'accumulation de capital humain, réduction de la pauvreté transitionnelle. La plupart des travaux mettent en évidence enfin l'existence d'un effet stabilisateur sur la croissance des économies en développement et leur rôle d'atténuation des chocs²⁶. Même avec la crise, les migrants augmentent leur taux d'épargne pour assurer la survie de leurs familles et agissent comme un mécanisme d'assurance face aux chocs adverses (Yang et Choi, 2007). Certes, une part significative des montants transférés (plus de 80 % dans certaines régions d'Afrique) est généralement dépensée en biens de consommation courante.

Mais les transferts de fonds vont aussi de pair avec une faible performance des économies récipiendaires : ils servent bien à amortir les chocs en compensant les pertes mais ne seraient pas à même de provoquer une croissance nette de l'économie récipiendaire.

Au niveau micro économique, les transferts permettent une augmentation des revenus des ménages qui se traduit par une hausse de la consommation et un meilleur accès au crédit. Les transferts d'argent permettent aux ménages d'améliorer leurs conditions de vie et donc leur bien-être. Ils peuvent également réduire les inégalités face à l'éducation et la santé et donc favoriser le développement économique.

Cependant, ils peuvent également rendre les ménages extrêmement dépendants de cette source de revenu, ou encore donner lieu à des comportements rentiers, diminuant ainsi l'offre de travail et la productivité des individus.

Ils seraient ainsi source de dépendance et de vulnérabilité pour les pays bénéficiaires. Le risque d'un effet de type « malaise hollandais » est également souvent avancé. Bien que les transferts de fonds ne soient pas d'origine rentière, dans certains cas des effets similaires à l'effet de déformation de la composition de la production et des prix relatifs peut découler d'un afflux de tels transferts. L'afflux de devises sous forme de transferts de migrants peut provoquer une augmentation de la demande pour les biens non échangeables, entraînant une hausse de leur prix, le prix des biens échangeables étant fixe sur le marché mondial. Le taux de change réel peut alors diminuer ce qui peut pousser les producteurs vers ce secteur au détriment du secteur exportateur (Bourdet et Falk 2006). Les transferts peuvent aussi provoquer une diminution de l'effort de production et d'innovation en favorisant des comportements rentiers. Ainsi, au Mali, les familles bénéficiant de transferts de fonds des migrants auraient des niveaux d'effort de productivité plus faibles (Azam et Gubert, 2005).

Enfin, si les études se concentrant sur l'impact des transferts sur la pauvreté sont unanimes à montrer une réduction de la pauvreté, les études concernant l'impact sur les inégalités diffèrent, en particulier en fonction de la richesse du pays étudié.

Les études sont généralement unanimes lorsqu'il s'agit de l'impact des transferts sur la réduction de la pauvreté dans le pays d'origine, et ce, quelle que soit la méthode utilisée.

²⁶ Chami, Fullenkamp et Jahjah (2005) trouvent une relation négative et significative entre les transferts de fonds des migrants et l'écart de revenu par tête des pays récipiendaires avec les États-Unis.

Adams et Page (2003) montrent, pour les pays à revenus faible, qu'une augmentation de 10% de la part de la population émigrée s'accompagne d'une baisse de 1,9% de la proportion d'individus vivant avec moins de un dollar par jour. Ce résultat est confirmé pour les pays d'Afrique subsaharienne, par les travaux de Gupta, Patillo et Wagh (2007), où les transferts des migrants ont un impact direct sur la réduction de la pauvreté ainsi que sur les inégalités. Ainsi, une augmentation de 10 % des flux de transferts est associée à une réduction de 1 % du niveau de pauvreté par habitant et de la dispersion des revenus par tête. Acosta et al.(2007) conclue qu'une hausse de 10% de la part des transferts dans le PIB des dix pays d'Amérique Centrale et du Sud entraîne une baisse de la pauvreté entre 0.03% et 1.5%.

Adams (1989) estime, avec un revenu contrefactuel, que les envois de fonds réduisent la pauvreté de 2,4%. C'est aussi le cas par exemple pour Brown et Jimenez (2008) qui étudient les îles Fidji et Tonga. Gubert et al. (2010) avec la même méthodologie, estiment que les transferts des migrants réduisent la pauvreté de 5 à 11% au niveau national malien. En termes relatifs, la pauvreté progresserait davantage dans les zones urbaines (+10 %) que dans les zones rurales (+4 %). Ce résultat est encore plus fort pour le Burkina Faso où les variations estimées par Lachaud (1999) sont nettement supérieures (+39 % dans les zones urbaines et +17 % dans les zones rurales).

La manière de calculer la pauvreté extrêmement variable d'une étude à l'autre, peut expliquer aussi ces différences.

Certains, comme Adams (2003), utilisent tout simplement les seuils de pauvreté universels, équivalents à 1 dollar ou 2 dollars par jour, facilitant les comparaisons internationales. D'autres auteurs, mesurent la pauvreté en terme de gravité, d'intensité et d'incidence : c'est le cas de Page et al (2005) qui trouvent, sur un échantillon de 71 pays, qu'une augmentation de 10% de la part des migrants conduit à une diminution de la pauvreté, et ce pour les trois indicateurs utilisés. Adams (2006) utilise également ces trois mesures de la pauvreté, dans une étude au Ghana. Il conclut que les transferts permettent une réduction du nombre de pauvres mais que cet impact varie selon l'indicateur utilisé. Chiwuzulum Odozi et al. (2010), dans leur étude sur le Nigeria utilisent en plus de toutes ces mesures, un seuil de pauvreté relatif²⁷. Mais là aussi le résultat est identique. D'autres auteurs encore estiment l'impact des transferts sur la pauvreté à travers la consommation C'est le cas par exemple de Gubert et al (2006), dans leur étude au Mali où le seuil est calculé selon la méthode des coûts des besoins fondamentaux. Enfin, Esquivel et Huerta-Pineda (2007) définissent la pauvreté à partir de trois indicateurs, de nourriture, de capacités (santé et éducation) et d'actifs possédés. Ils estiment pour le Mexique que les transferts permettent une baisse de la pauvreté lorsqu'elle est mesurée par les deux premiers indicateurs (une baisse de 8% pour le premier et 6% pour le deuxième) mais pas pour le troisième.

Les résultats sont beaucoup moins unanimes concernant l'impact sur les inégalités.

Stark et al (1986), en comparant les coefficients de Gini des ménages mexicains ont trouvé que les transferts égalisaient la distribution des revenus, en particulier pour ceux qui avaient un réseau avec les Etats-Unis. Taylor et al (2005), avec une méthode identique de décomposition de l'indice de Gini, font

²⁷ Ce dernier n'est pas très couramment utilisé dans l'étude des pays en développement, le seuil absolu lui étant souvent préféré.

apparaître une courbe en U inversé entre migration et inégalités. Les inégalités augmentent dans les zones rurales lorsque la migration débute et que les réseaux sont très peu développés, et diminuent à mesure que la migration s'intensifie.

Avec l'aide d'un scénario de revenu contrefactuel, Adams (1989), trouve qu'en Egypte rurale, les transferts creusent les inégalités de revenu car les migrants sont plutôt issus de familles appartenant aux classes supérieures et que ces dernières ont tendance à envoyer plus de migrants que celles du quintile inférieur.

Mais l'impact de la migration sur les inégalités dépend des caractéristiques des individus et en particulier du degré de richesse des pays étudiés. Les résultats peuvent être inversés concernant l'impact sur les inégalités des pays les plus pauvres.

Par exemple, Barham et Boucher (1998), estiment qu'au Nicaragua que les transferts réduisent les inégalités. Acosta et al. (2007) obtient aussi une réduction des inégalités mais bien plus faible pour une dizaine de pays d'Amérique centrale et latine.

Gubert et al (2010) estiment soit une réduction de l'ordre de 5% de l'indice de Gini au Mali grâce aux transferts, ou bien pas d'impact²⁸.

Enfin, il faut noter que les effets sur les inégalités peuvent évoluer sur le long terme.

En diminuant les coûts de la migration grâce à la constitution de réseaux et à la diffusion de l'information, les migrations et les transferts qu'elles suscitent permettraient de diminuer les inégalités en autorisant les ménages moins riches à envoyer à leur tour des migrants à l'étranger ou dans une autre ville. Dans le cas du Pakistan, la présence d'un migrant dans le ménage favorise l'éducation des enfants, et plus particulièrement celle des filles, conduisant à une réduction des différences dans l'accès à l'éducation entre les filles et les garçons. Mansuri (2008), trouve que les transferts d'argent des migrants permettent une augmentation du taux d'inscription (de 54% pour les filles et de 7% pour les garçons pakistanais dans son étude).

²⁸ Comme l'écrivent eux mêmes les auteurs les écarts de 5% ne sont pas statistiquement significatifs. L'émigration n'aurait dans ce cas pas d'impact sur les inégalités au Mali.

Des comportements différents selon le niveau de pauvreté du pays de départ et l'histoire des vagues d'immigration

Il semble bien que les effets dépendent des niveaux de développement des pays de départ. Ainsi, en France, les facteurs qui poussent les migrants à transférer de l'argent diffèrent nettement entre les migrants originaires d'Afrique Subsaharienne et ceux en provenance du Maghreb. Selon une enquête récente (Miotti, Mouhoud, Oudinet 2011), les migrants d'Afrique Subsaharienne transfèrent beaucoup plus que les migrants des pays du sud de la Méditerranée quelque soient les caractéristiques objectives des migrants (âge, qualification, revenu, taille des familles). Les transferts sont destinés pour leur quasi-totalité aux dépenses courantes (santé, éducation, nourriture). La variable « obligation de transférer » détermine largement le comportement de transfert des migrants subsahariens, bien théorisé par la « nouvelle économie des migrations ».

Cette recherche montre, par contre, que les migrants originaires du Maghreb et de Turquie qui transfèrent le plus sont les vieux migrants peu scolarisés et arrivés dans les années 1960-70 dans la période fordiste. L'attachement au pays d'origine apparaît comme la motivation principale. Il faut ajouter que certains de ces migrants Chibanis sont maintenant retournés au Liban et y perçoivent leur retraite française.

A l'opposé, les nouvelles vagues d'immigration en provenance du Maroc et d'Algérie, plus qualifiées, émigrés depuis les années 1990-2000 et mus par des sentiments répulsifs à l'égard de leurs pays d'origine comme l'illustre le phénomène des Harragas algériens ; ils tendent à moins transférer et sont peu attachés au pays d'origine. Ceci peut augurer un risque de tarissement futur des comportements de transferts vers des pays comme le Maroc ou Le Liban. En revanche, dans le cas des pays à revenu par tête plus faible, l'émigration a justement pour motivation le transfert d'argent.

On comprend mieux alors à partir de ces études fines des déterminants des transferts, qu'il est difficile de reprocher aux transferts leur focalisation sur la consommation. Les migrants des pays pauvres n'ont pas d'autre choix.

Les migrants sont souvent également organisés dans des associations de village et effectuent en plus des transferts individuels ciblant leurs familles, des transferts collectifs à travers leurs cotisations aux comités de village organisés dans l'immigration. Ces transferts collectifs sont directement destinés à l'investissement dans les infrastructures d'eau, routières, écoles...

Des coûts de transaction encore exorbitants

Du côté des pays d'accueil des migrants, la question des transferts de fonds des migrants est encore peu présente dans les débats de politique économique. Trois problèmes majeurs doivent être soulevés : le caractère encore exorbitant des prélèvements ou frais sur les transferts officiels ; les politiques sélectives en faveur des qualifiés ; la non prise en considération des transferts dans les politiques de co-développement.

En moyenne, les coûts de transaction des transferts passant par les circuits formels sont estimés à 12-15 % des montants envoyés et peuvent atteindre des niveaux record (25 %) lorsqu'il s'agit de petites sommes selon l'enquête menée dans les bureaux de poste en France²⁹. Les frais de transferts informels sont estimés à moins de 3 %. La situation de quasi monopole de certains organismes d'intermédiation financière, et la défiance des migrants à l'égard des systèmes bancaires et des institutions en général des pays d'origine, explique l'acceptation des migrations à payer un tel coût. Mais cela explique aussi le recours aux circuits informels encouragés par des taux de change officieux plus favorables aux transferts.

Le deuxième problème du côté pays du Nord tient à l'impact des politiques sélectives en faveur des personnes qualifiées sur les transferts de fonds. Les migrants qualifiés s'installent plus souvent de manière définitive dans le pays d'accueil, notamment parce qu'ils peuvent satisfaire plus facilement aux conditions imposées pour le regroupement familial. Ils transfèrent moins de fonds dans leur pays d'origine. Or cette baisse des transferts pèse sur les taux de croissance, ce d'autant plus que tous les autres types de transferts (investissements directs, capitaux à court terme) s'écartent des pays à faible stock de capital humain. D'où un cercle vicieux : moins de capital humain, c'est moins d'IDE, moins de croissance,...plus de candidats à l'émigration. Ainsi, selon certaines estimations, une augmentation de 10 % du niveau de qualification des migrants fait baisser le volume des transferts vers les pays d'origine par rapport au PIB (-1 % en moyenne)³⁰.

Enfin, la question des transferts de fonds des migrants est rarement abordée en relation avec les politiques dites de co-développement qui demeurent relativement floues tant leurs objectifs et leurs effets sont contradictoires. En effet, la promotion du retour des migrants et des projets permettant de freiner l'incitation à émigrer des pays de départ ne tient pas compte du fait que les transferts de fonds répondent d'abord à des besoins des familles. C'est souvent ce filet de sécurité social que sont les transferts qui permet paradoxalement de réduire le nombre de candidats à l'émigration économique désespérée. Les politiques restrictives à l'encontre des non qualifiés, en réduisant l'intensité des transferts contribuent à la détérioration des conditions économiques dans les pays de départ.

²⁹ Miotti, Mouhoud et Oudinet, 2009.

³⁰ Ricardo Faini (2007)

Méthode empirique

Les premières études réalisées sur l'impact des transferts des migrants sur les revenus des familles du pays d'origine dans les pays d'origine retranchent tout simplement le montant des envois de fonds des migrants aux revenus des ménages récipiendaires.

Ce scénario appelé « naïf » ou « simple » néglige un aspect important, le revenu qu'aurait apporté au ménage, le migrant s'il n'était pas parti à l'étranger.

Il est nécessaire de comparer le niveau des envois de fonds aux opportunités de revenus qu'aurait eu le migrant s'il était resté dans son pays. Ne pas tenir compte de ces opportunités apporte un biais important en surestimant l'effet des envois d'argent.

Analyse contrefactuelle

L'évaluation doit comparer la situation observée du ménage (avec migration et transferts) avec un scénario contrefactuel où il n'y aurait eu dans le ménage ni migration ni transfert, mais où le migrant aurait travaillé au Liban. Il faut donc estimer la situation qu'il y aurait eu si la migration n'avait pas eu lieu. Pour cela, à l'instar d'Adams (1989) pour la première fois, cela passe par une estimation des revenus sur le seul échantillon des ménages sans migrants et, en reprenant les coefficients, simuler ce que serait le revenu des ménages récipiendaires dans un scénario sans migration.

Notre enquête nous fournit pour chaque ménage des informations détaillées sur le nombre de migrants et leurs principales caractéristiques (sexe, activité professionnelle, niveau d'études, commune d'origine). Cela nous permet de bâtir un scénario contrefactuel dans lequel les migrants se verront imputer la productivité des individus présentant des caractéristiques similaires et qui seraient restés au pays.

Si les envois d'argent par les migrants sont analysés dans les précédentes études, la pension de retraite, une autre composante des revenus provenant de l'étranger, est rarement intégrée, à cause de l'absence d'informations dans les enquêtes³¹. Et pourtant, en particulier pour des pays comme Le Liban qui connaît une émigration ancienne, ces pensions de retraites touchées par les vieux migrants revenus au pays sont une composante non négligeable, comme on le verra dans la section suivante.

C'est pourquoi nous estimerons les deux composantes des revenus dans le ménage, avec deux équations, la première pour estimer le revenu des membres en âge actif et l'autre pour estimer les pensions des membres ayant plus de 65 ans.

³¹ Beaucoup d'études, faute d'informations, ont du faire des hypothèses sur certaines variables, telles que le nombre de migrants ou leur niveau d'éducation (cf Gubert, Lassourd, Mesple-Somps, 2010).

Les premières analyses contrefactuelles sur le thème de l'impact des transferts ont été réalisées à partir d'estimations de revenus des seuls ménages sans migrant (Adams, 1989). Le report des coefficients, obtenus à partir de ces ménages sans migrant, sur des ménages avec migrant ne peut se faire que si les caractéristiques des deux types de ménages sont identiques, ou en d'autre termes, s'il y a une sélection aléatoire des migrants au sein de la population.

Ce n'est pas le cas, car il y a une autosélection des migrants en fonction de leurs caractéristiques individuelles, celles de leurs familles et de leurs communautés.

Parmi les caractéristiques individuelles, le niveau d'étude est un des premiers phénomènes d'autosélection. Ce sont les travailleurs les plus qualifiés qui migrent, soit parce qu'avec leurs salaires plus élevés ils peuvent mieux supporter les couts de la migration (Nakosteen et Zimmer, 1980), ou soit parce que dans le cadre du modèle familial de migration, les choix pour migrer se portent sur les plus éduqués car leur opportunité d'obtenir un meilleur emploi est plus élevé. La migration vers la France est d'ailleurs de plus en plus qualifiée, comme celle provenant de l'ensemble de l'Afrique du Nord (Mouhoud, Oudinet, 2010).

D'autres caractéristiques individuelles non observables, telles que le degré d'aversion au risque ou l'attachement peuvent expliquer des décisions de migrer ou de faire un transfert (Miotti, Mouhoud, Oudinet, 2011).

Les migrations peuvent être aussi la conséquence d'une décision familiale (de type choix de portefeuille, Hoddinot, 1994) et dans ce cas les transferts sont la cause de la migration pour certaines caractéristiques familiales. Les ménages ayant une activité agricole envoient aussi des migrants pour que leurs transferts soient une assurance de revenu en cas de choc sur les récoltes (Azam, Gubert, 2005). La composition ethnique a aussi un rôle dans la sélection lorsqu'on voit l'importance de certaines ethnies dans le pourcentage de migrants.

Comme il y a un biais lié à la sélection endogène des familles ayant des migrants, l'utilisation des moindres carrés ordinaires conduirait à surévaluer l'impact des transferts des migrants. En effet, les émigrés, plus qualifiés et mieux insérés dans les réseaux pourraient obtenir en moyenne de meilleurs revenus que ceux qui sont restés au Liban.

Une modélisation Heckman en deux étapes permet de corriger ce biais de sélection endogène. Cette modélisation a déjà été utilisée pour des enquêtes en Amérique Latine et en Afrique subsaharienne (Barham et Boucher, 1998, Lachaud, 1999, Acosta et al, 2007, Gubert et al., 2010). On introduit, dans l'équation de revenus estimée sur les seuls ménages sans migrants, un terme correctif qui tient compte des caractéristiques des ménages, observables ou non, qui sont susceptibles d'être corrélées avec la décision de migrer.

L'instrument choisi pour expliquer la probabilité d'avoir émigré sans être corrélé au revenu est le nombre de garçons dans un ménage. Nous n'avons pas comme dans d'autres études de données ethniques mais comme le montre depuis longtemps l'analyse sociologique des migrations (par exemple A. Sayad, 1977³²), lorsque dans une famille, il y a beaucoup de garçons, il y a souvent une division du travail entre ceux qui vont rester, pour travailler la terre ou occuper un emploi dans l'administration par exemple, et ceux qui vont émigrer en particulier pour envoyer de l'argent. On peut donc supposer que plus un ménage a des garçons, plus grande sera la probabilité d'envoyer des migrants à l'étranger et ainsi introduire cette variable comme instrument dans l'équation de sélection de Heckman.

Le revenu d'activité contrefactuel des ménages récipiendaires, construit à partir de l'équation de revenu d'activité des ménages non récipiendaires, se présente sous la forme d'une fonction de production dont la forme réduite est la suivante :

$$\text{Log } R_i = \alpha + \beta F_i + \gamma C M_i + \mu_i \quad (1)$$

où R_i est le revenu du ménage non récipiendaire de transferts i , F_i et $C M_i$ sont respectivement les vecteurs des caractéristiques de la famille et de celles du chef du ménage, et μ_i est un terme d'erreur.

Le vecteur F_i inclue l'ensemble des facteurs de production mesurés au niveau du ménage, c'est à dire le stock de capital, où la terre est distinguée du stock de capital physique, et le capital humain, addition des années d'étude des membres de la famille en âge de travailler.

La taille de la famille est distinguée par catégorie d'âge afin d'estimer différemment la productivité des enfants de moins de quinze ans.

Des variables liées aux types de revenus perçus par au moins un des membres de la famille sont ajoutées : une variable binaire pour le revenu agricole, et une variable indiquant le pourcentage d'emplois formels (un emploi dans une entreprise ou dans le secteur public) dans la famille. Ainsi, avec cette variable, nous pourrons faire des variantes sur l'intégration ou non du migrant, s'il n'était pas parti, dans le marché du travail formel.

Le vecteur $C M_i$ est un ensemble de variables de contrôle associées au sexe du chef de ménage et une variable muette régionale.

L'équation de sélection de Heckman, modélisée avec une spécification probit, permet de corriger le biais de sélection endogène.

$$M_i = \alpha + \beta F_i + \gamma C M_i + \omega Z_i + \mu_i \quad (2)$$

avec

$$M_i = 1 \quad \text{si } M_i > 0 \quad 0 \quad \text{si } M_i \leq 0$$

où M vaut 1 quand le ménage n'a pas de migrant, et 0 sinon.

³² Abdelmalek Sayad, Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France, Actes de la recherche en sciences sociales, 1977, Volume 15, Numéro 1, p. 59 – 79

Les variables explicatives de l'équation (2) sont identiques à celles de l'équation du revenu (1) du revenu. L'équation (2) de non-sélection est cependant augmentée d'au moins une variable, ou d'un ensemble de variables Z_i , liées à la migration mais qui n'influencent pas le revenu des ménages n'ayant pas de migrant. L'instrument choisi est le nombre de garçons dans chaque famille.

Quand un ménage n'a pas de migrant, la famille est dotée d'une fonction de revenu Y_0 , et si le ménage a un migrant, sa fonction de revenu a des coefficients différents Y_1 .

Formellement :

$$\mathbb{P} = \mathbb{P}_0 \quad \mathbb{P}_1 \quad \mathbb{P}_0 > 0 \quad \mathbb{P}_1 \quad \mathbb{P}_0 \leq 0$$

Cette équation de non sélection permet de déterminer pour les ménages la probabilité de ne pas avoir de migrant. Une fois cette probabilité calculée, le calcul de l'inverse du ratio de Mills permet de corriger l'endogénéité du modèle.

Au revenu d'activité de tous les membres de la famille s'ajoute la seconde composante du revenu des familles, celle qui concerne les pensions reçues par les membres de la famille n'étant plus en âge de travailler. (équation 3)

$$P_i = \alpha + \beta F65_i + \gamma X_i + \mu_i \quad (3)$$

où P_i est la pension du ménage non récipiendaire de transferts i , μ_i le terme d'erreur et $F65_i$ est le vecteur des caractéristiques de la famille associée à la taille des membres de la famille qui ont l'âge de toucher une pension de retraite. On ajoute un vecteur X_i caractérisant si un revenu agricole ou une pension de moudjahidine est perçue par au moins un des membres âgé de la famille.

Ces deux équations de revenu d'activité (1) et de pensions (3), nous permettent de calculer deux revenus contrefactuels qui permettront de réaliser les scénarios contrefactuels.

Rappelons que pour estimer l'impact des transferts de l'étranger, il faut retrancher du revenu du ménage, pas simplement les envois d'argent mais aussi les pensions de retraite venant de l'étranger qui sont souvent plus importantes que les envois. Mais on ne peut pas s'arrêter à cette analyse simple, « naïve », il faut ajouter le revenu virtuel algérien de substitution qu'aurait obtenu ce migrant s'il n'était pas parti, soit son revenu d'activité, soit sa pension locale (équation 4).

$$\text{Rev. Contrefactuel } i = \text{Rev. observé } i - \text{transferts de l'étranger } i + \text{Rev. virtuel migrants } i \quad (4)$$

Le revenu local virtuel est soit un revenu d'activité si le migrant est en âge de travailler, soit une pension locale si le migrant est revenu au Liban pour sa retraite. En effet, si ce migrant âgé n'était pas parti, il

toucherait une pension locale à la place de sa retraite étrangère. En faisant la différence entre le revenu du ménage sans le migrant estimé avec les coefficients de notre estimation (équation 1 pour le revenu d'activité local et équation 3 pour la pension locale) et le revenu du ménage estimé avec le migrant et ses caractéristiques (âge, éducation, région de résidence), nous pouvons estimer le revenu virtuel du migrant au sein de son ménage.

Les revenus contrefactuels, c'est à dire les revenus s'il n'y avait pas eu de migration, sont calculés pour tous les ménages. Ainsi, ces revenus contrefactuels sont équivalents aux revenus observés pour les ménages sans migrant (NOMIG), mais supérieurs aux revenus observés pour les familles non récipiendaires des transferts (NOREM) qui ont la « double peine » de voir partir un migrant, force de travail pour le ménage, et ne reçoivent pas de transfert en contrepartie. Pour les familles récipiendaires (REM), le revenu contrefactuel sera souvent inférieur car les transferts de l'étranger sont souvent supérieurs au revenu virtuel du ou des migrants, mais il peut être supérieur si les transferts sont très faibles.

Les scénarios contrefactuels servent à examiner les possibilités de substitution entre les transferts des migrants et les revenus générés localement par les familles restées sur place. Plus on a d'informations sur le migrant à intégrer, meilleur est le scénario contrefactuel. Dans notre cas, nous pourrons réintégrer exactement le nombre de migrants par famille, leur sexe, leur âge, leur niveau d'éducation et leur commune d'origine.

On fera deux variantes, qui serviront de seuils plancher et plafond, concernant l'intégration au marché du travail du migrant, dans l'hypothèse sans migration :

- une première qui suppose que le migrant n'est pas accès à un emploi formel, c'est à dire dans une entreprise ou une administration.
- Une seconde qui suppose que le migrant aurait obtenu un emploi formel au Liban

On voit bien que la situation réelle se trouve entre ces deux variantes, en fonction du taux de chômage souvent élevé qui a d'ailleurs été un déterminant à l'émigration³³.

Il reste après avoir calculé le revenu contrefactuel, à comparer les indices de pauvreté et les indicateurs d'inégalité de Gini obtenus dans les situations avec et sans migration.

On ajoutera une autre approche pour caractériser l'impact sur les inégalités, à partir de la décomposition de l'indice de Gini par sources de revenu, en suivant l'approche de Lerman et Yitzhaki (1985) prolongée par Stark et al. (1986). Cette méthode permet d'estimer l'effet d'une source de revenu sur les inégalités à partir de trois composantes : la part de cette source dans le revenu total, l'indice de Gini associé à la répartition de revenu et, la corrélation de l'indice de Gini de cette source au revenu total.

A partir de la décomposition de l'indice de Gini, donné par l'équation (5)

$$G = \frac{1}{2} \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^n \frac{G_{ij}}{G_i} \quad (5)$$

³³ Une solution meilleure pour intégrer la sélection du marché du travail aurait été de faire un Heckman à deux sélections, une sur la migration et une sur l'intégration au marché du travail, à l'instar de Barham et Boucher (1998), mais nous n'avons pas suffisamment d'informations pour cela.

L'effet que 1% de croissance du revenu à partir de la source k a un impact sur l'inégalité de revenu est donné par l'équation (6)

L'enquête menée au Liban : analyse descriptive

Le Liban présente des caractéristiques économiques et migratoires très intéressantes pour ce type d'étude. Les transferts d'argent reçus par Le Liban sont bien plus élevés que dans certains pays. Ils sont très solides puisqu'ils n'ont été que très faiblement impactés par la crise économique mondiale de 2008.

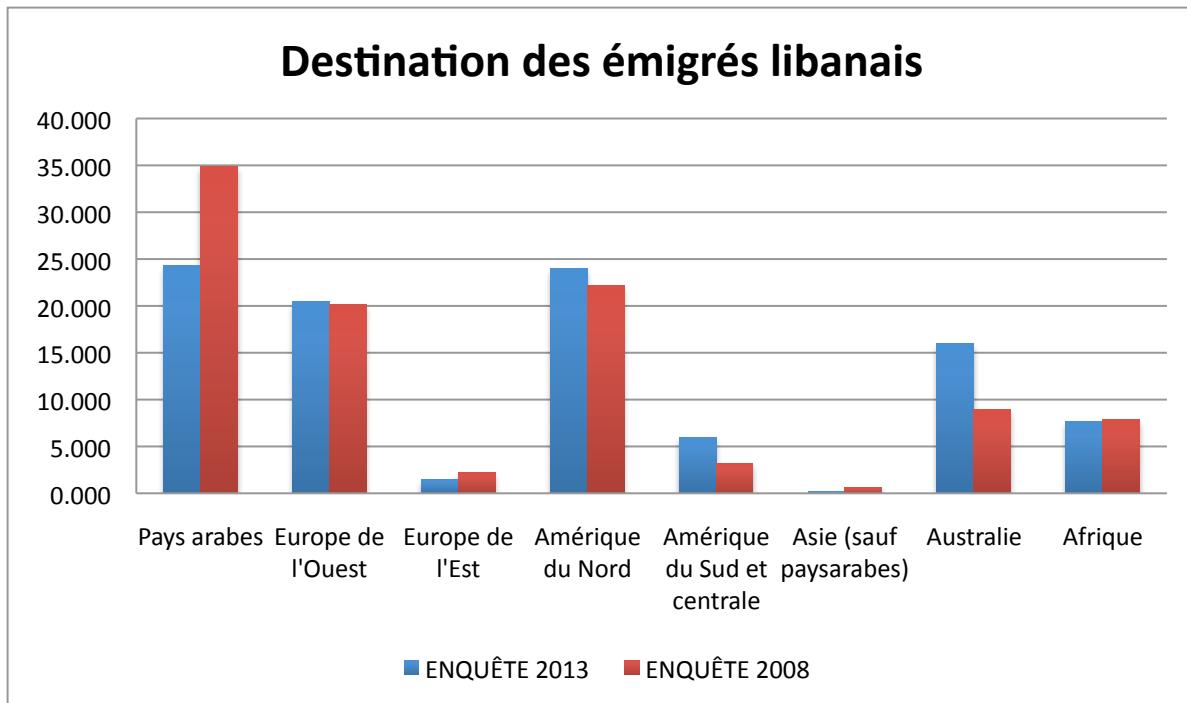
En dépit de la crise financière mondiale, l'année 2008 a été marquée par des indicateurs positifs. En fait, d'après la Banque Centrale du Liban, le pays a bénéficié d'une croissance de 8 %, provenant notamment des secteurs immobilier, touristique, de la construction et des services financiers (secteur bancaire). Le facteur d'incidence le plus important a été celui des envois de fonds des travailleurs depuis l'étranger. Ceux-ci, d'un montant de 8 milliards d'USD environ, ont été équivalents à plus de 10 % de la totalité des dépôts dans les banques commerciales et d'investissement du pays. En outre, la relation entre dette et PIB a chuté de 180 % à 162% ³⁴.

Les migrants libanais vont essentiellement dans les pays arabes, l'Europe de l'Ouest, l'Amérique du Nord et l'Australie. L'Australie et le Canada sont d'ailleurs les deux principaux pays d'accueil de la diaspora algérienne (graphique 3). Ce sont d'ailleurs ces deux pays qui sont les plus prisés par les migrants les plus récents. Si l'on regarde l'évolution entre 2008 et 2012, on s'aperçoit qu'il y a eu une forte baisse en direction des pays arabes, au profit de l'Australie en particulier (graphique 2). Les conflits dans les pays arabes ne sont pas étrangers à cette évolution.

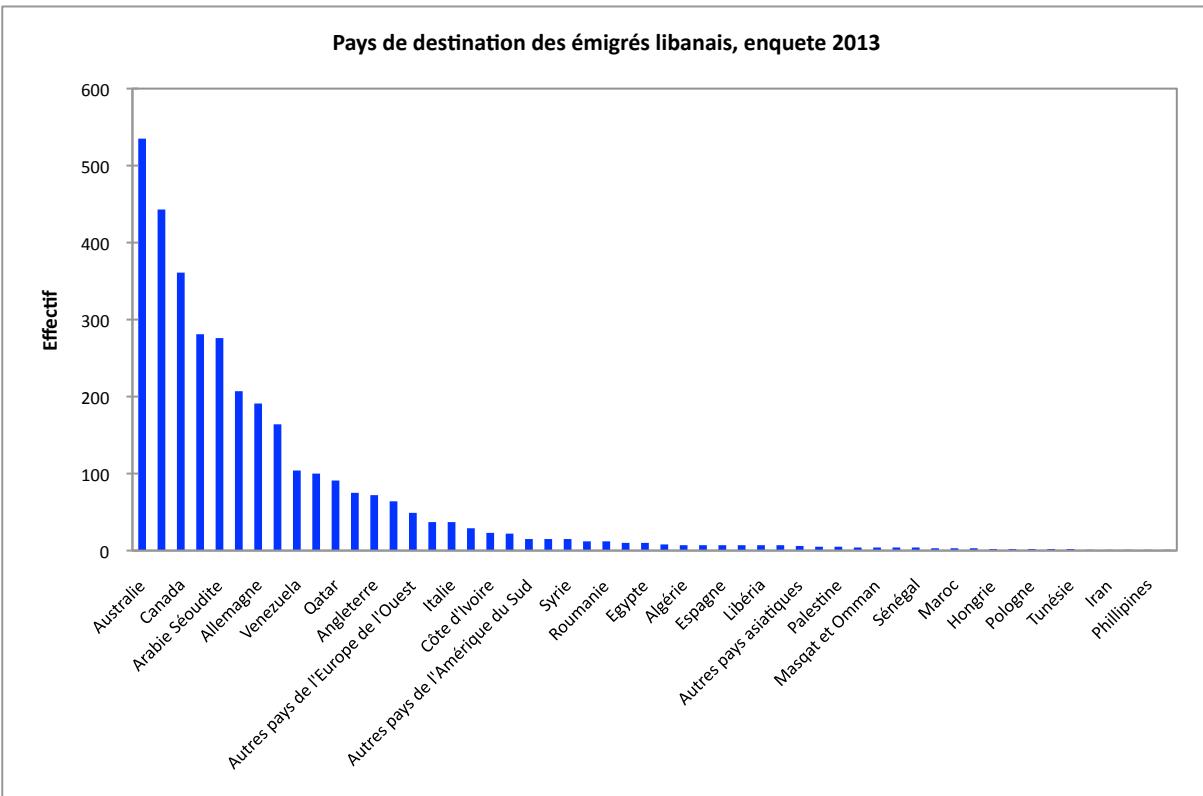
L'histoire migratoire du Liban a permis la constitution d'une diaspora importante et diversifiée, avec des migrants de tous âges et de toutes catégories socio-professionnelles. L'émigration est plus ancienne en direction des pays africains. Cette diaspora a oeuvré à la réduction de certains coûts liés à la migration tels que les coûts d'installation ou d'informations. Cette réduction des coûts de la migration a probablement donné la possibilité aux couches pauvres de la population d'accéder à la mobilité internationale, réduisant la pauvreté et éventuellement les inégalités.

³⁴ Ministère des Finances. *Debt And Debt Markets*, 7, Quatrième trimestre, 2008.

Graphique 2.



Graphique 3.



Nous avons donc réalisé une enquête au Liban en mars-avril 2013 auprès de familles récipiendaires au Liban, résidant dans différentes communes.

Le questionnaire fait vingt-trois pages (voir en Annexe) et l'interview dure une cinquantaine de minutes. Trois catégories de ménages ont été questionnées pour éviter tout biais de sélection et le questionnaire comporte plusieurs volets à cet effet: un volet ménage avec migrant et transfert, un volet ménage avec migrant mais sans transfert et un volet ménage sans migrant.

Pour chacune des communes, le quota initial, correspondait à deux cents ménages de chaque catégorie, soit un total initial de 2000 ménages.

La réalisation de l'enquête, sur le terrain a été coordonnée par l'Observatoire Universitaire de la Réalité Socio-Economique (OURSE), conformément aux critères de représentativité (de l'échantillon) fixés auparavant.

Les questions posées portent sur les caractéristiques de chaque membre de la famille (sexe, âge, CSP, niveau d'étude), leur situation sur le marché du travail (activité professionnelle, emploi). D'autres questions concernent les avoirs du ménage (habitations, terres, etc...), les revenus annuels du ménage et leur sources de financement, dont les revenus en provenance de l'étranger, les envois d'argent des migrants et les pensions de retraites.

Les caractéristiques des membres de la famille habitant régulièrement ou irrégulièrement à l'étranger sont aussi précisées (nombre de migrants, âge, sexe, niveau d'études, situation matrimoniale, activité professionnelle, année de départ, pays d'accueil, modalités concernant les transferts), ce qui est important pour le calcul de notre analyse contrefactuelle.

Enfin, une des originalités de l'enquête est qu'elle recense les anciens migrants retournés au Liban qui perçoivent des retraites en provenance de leur ancien pays d'accueil.

En effet, les transferts de l'étranger ne se limitent pas aux seuls envois d'argent des migrants mais aussi aux pensions de retraites perçues par les anciens migrants revenus au Liban. Et pour un pays comme le Liban dont l'émigration est ancienne, et dont les retours au moment de la retraite sont nombreux, la prise en compte de cette source de revenu est indispensable pour notre problématique.

Analyse descriptive des variables utilisées dans le modèle

Les régions ont été choisies pour leur statut de région d'émigration, même si le profil des communes est légèrement différent. Le redressement des données à partir du recensement permet d'estimer les pourcentages des ménages jamais concernés par l'émigration (NOMIG), des ménages ayant eu au moins un migrant mais pas de transfert (NOREM) et enfin des ménages avec un migrant et réceptionnaires de transferts (REM) pour chacune des communes.

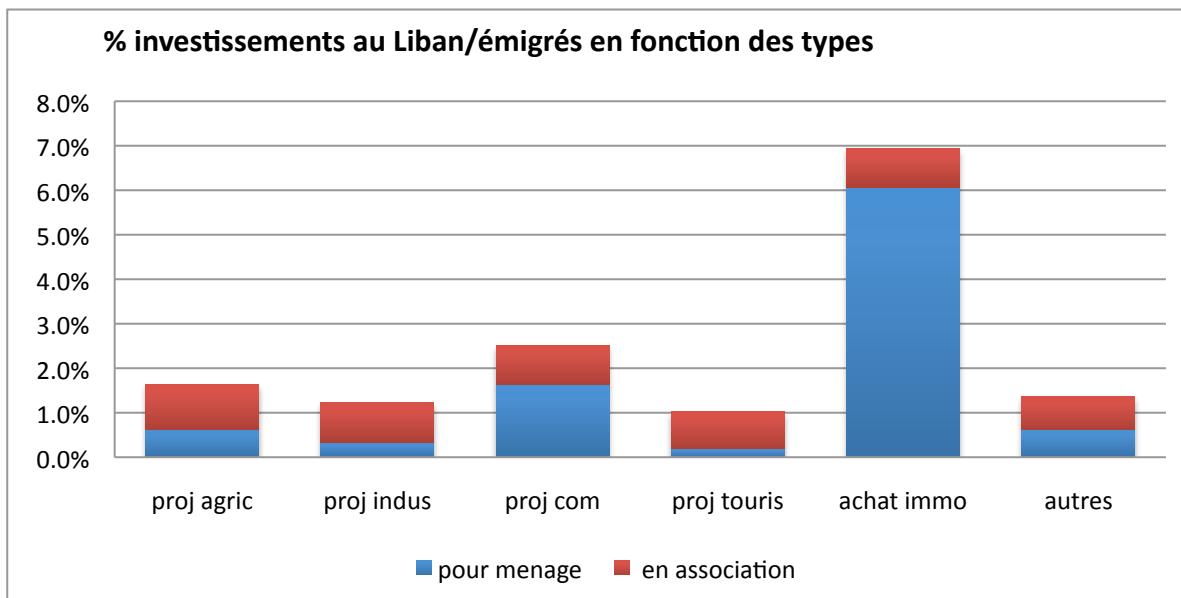
Dans les régions étudiées, la migration est très forte, puisque seulement 25% des ménages n'ont jamais eu de membre migrant.

Beaucoup plus de migrants transfèrent car parmi les ménages qui ont des migrants, près des deux tiers reçoivent des transferts.

C'est l'acquisition immobilière qui reste l'investissement au Liban le plus fréquent pour les émigrés. Près de la moitié des investissements sont des projets immobiliers, contre 17% de projets commerciaux (graphique 5).

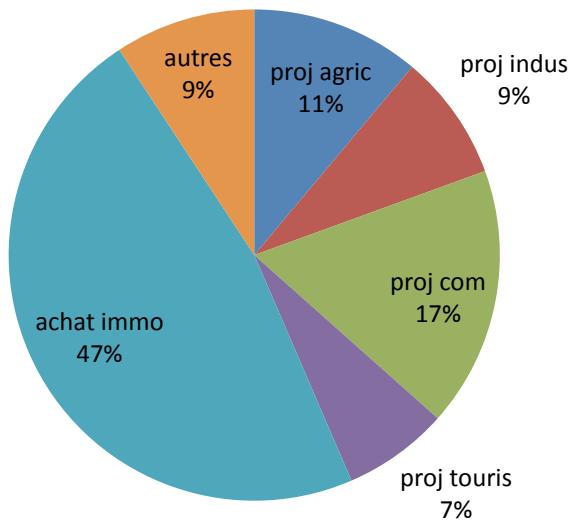
Les achats immobiliers concernent près de 7% des émigrés libanais. Ce taux est assez élevé en comparaison des autres nationalités migrantes.

Graphique 4



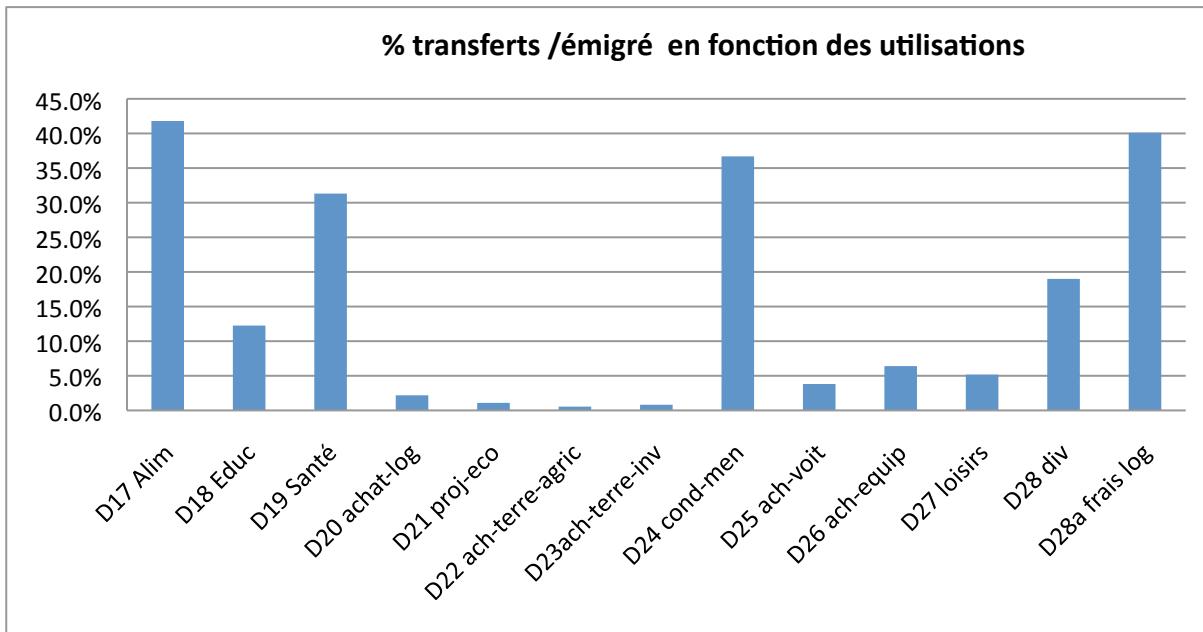
Graphique 5

Répartition des types d'investissements au Liban par les émigrés

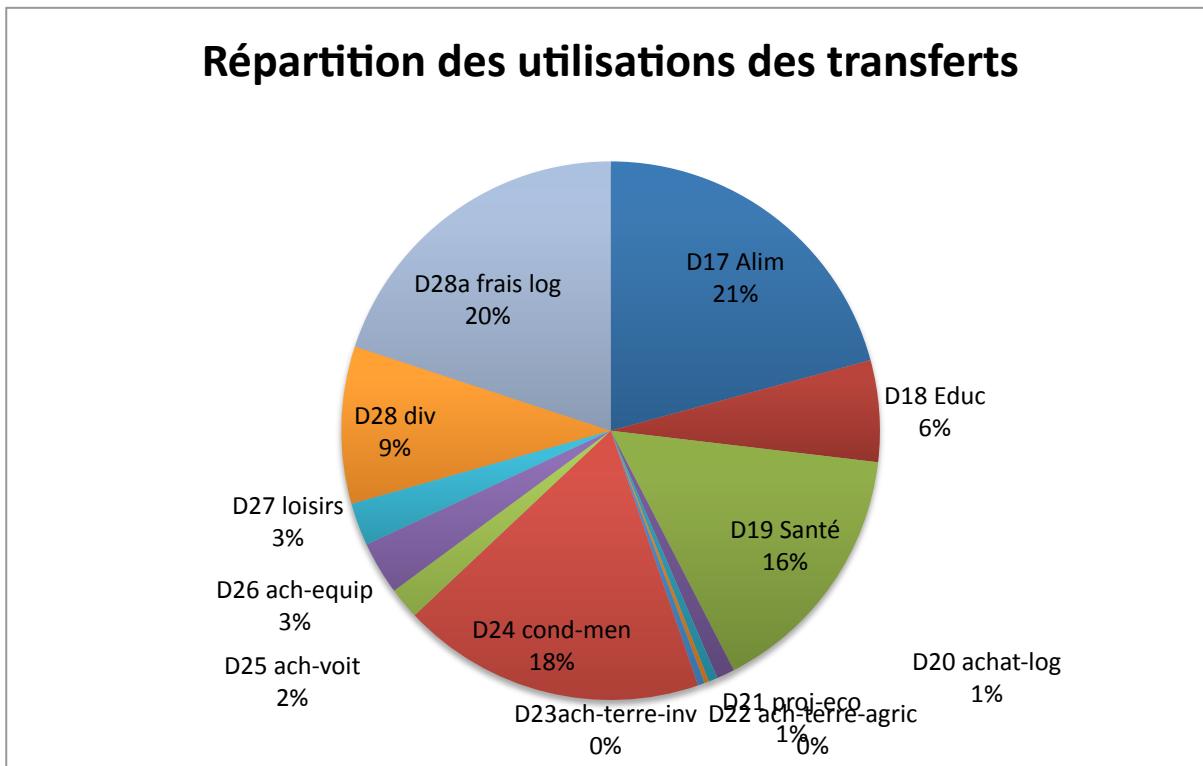


Les envois d'argent au Liban ont des raisons altruistes, puisque 20% des envois doivent contribuer aux dépenses alimentaires (graphique 7). Le logement est la seconde utilisation la plus courante, l'entretien pour 20% et 18% pour l'amélioration des conditions. Enfin, les dépenses de santé viennent compléter le quatuor des utilisations les plus fréquentes des transferts des migrants. Trente à quarante pour cent des émigrés transfèrent des fonds pour l'une de ces quatre raisons (graphique 6).

Graphique 6



Graphique 7



On notera, que dans le cadre d'un échange de services, 12% des migrants font des envois pour l'éducation de leurs enfants restés au Liban. Huit pour cent des transferts sont prévus pour ces dépenses d'éducation.

Les statistiques du tableau 1 démontrent les statistiques pour les variables utilisées dans les estimations.

Tableau 1 : Caractéristiques des ménages (moyennes par types de ménages)

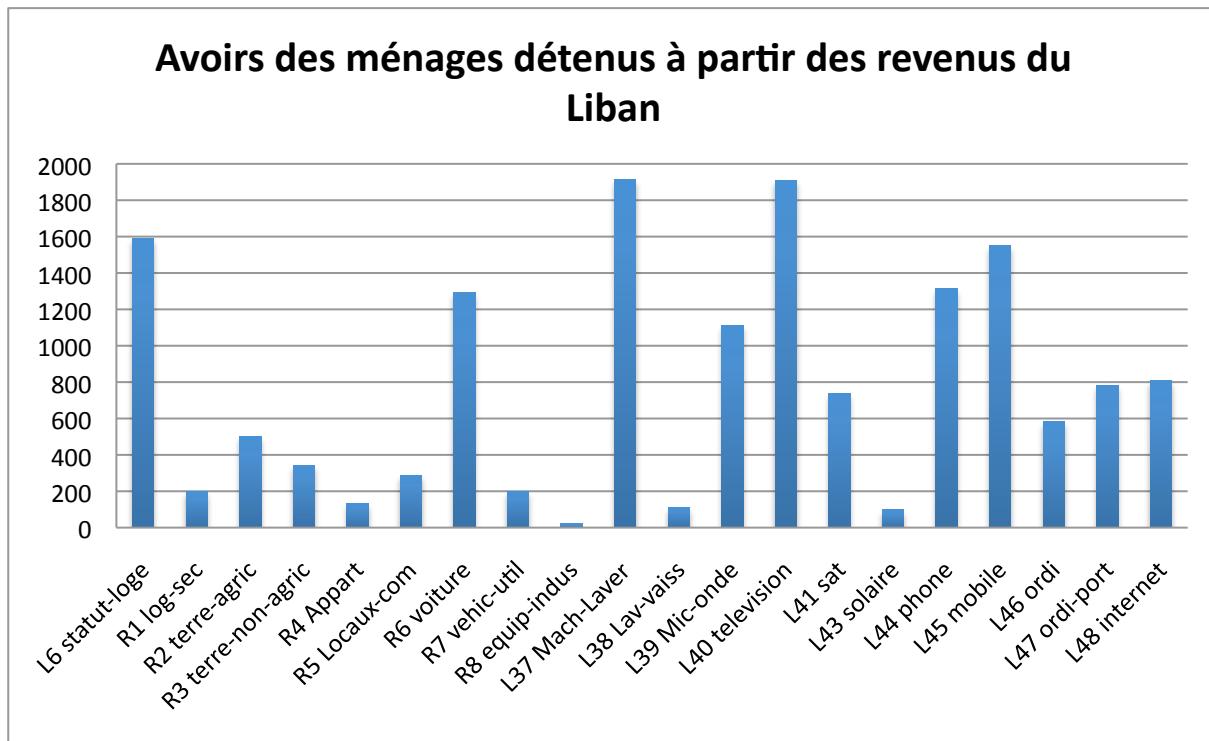
Variable	Observations	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
L(revenu total)	1724	7,496	12,820	10,097	0,684
L(nombre années études du ménage)	1724	0,000	4,111	2,652	0,838
Stock Capital F1	1724	0,000	1,000	0,160	0,172
Sexe masculin chef de ménage	1724	0,000	1,000	0,794	0,404
Transfert (O/N)	1724	0,000	1,000	0,549	0,498
MAX	1724	0,000	1,000	0,002	0,042
Min	1724	0,000	1,000	0,002	0,042
L(age du chef ménage)	1724	3,045	4,543	4,041	0,259

Les caractéristiques des ménages avec migrant mais non récipiendaires (NOREM) sont très différentes. Ce sont des familles beaucoup plus jeunes en moyenne (un peu plus de 40 ans), avec des chefs de ménage âgés de 50 ans en moyenne, qui reçoivent peu de pensions de moudjahidine. Ces familles sont les plus nombreuses (5,27 en moyenne avec le migrant), et ont le plus d'enfants males, ce qui pourrait expliquer le départ à l'étranger de l'un d'entre eux. L'autre grande différence est liée à leur lieu de résidence car ils ont très peu de revenus agricoles et de terres. La jeunesse et la présence en ville expliquent d'ailleurs peut être que ce soient ces familles les mieux éduquées (24,5 années d'étude pour l'ensemble), mais les jeunes émigrés n'envoient pas de fonds de l'étranger.

Enfin les familles sans migrant (NOMIG) ressemblent aux familles précédentes (NOREM) en étant encore plus jeunes, mais de taille plus petite et avec moins d'enfants garçons. Par contre ces familles sont beaucoup plus à la campagne que les autres types de famille avec beaucoup plus des revenus agricoles que les ménages avec migrant sans transfert (NOREM).

Dans notre forme réduite de l'équation de revenu (eq1), le stock de capital physique et le stock de capital humain expliquent une part du revenu des ménages.

Graphique 8 : AVOIRS DES MENAGES détenus grâce aux revenus originaires du Liban



Près de 80% des Libanais sont propriétaires de leur logement principal et près de 65% ont une voiture personnelle (graphique 8). La détention de terrains (agricoles ou non) est beaucoup moins fréquente, puisqu'environ 20% des libanais en sont propriétaires. Enfin, 10% ont un logement secondaire.

En ce qui concerne, l'équipement de la résidence, si quasiment tous les Libanais ont une machine à laver et une télévision, moins de 55% ont un four micro-ondes. Il faut noter que 40% ont un accès Internet et un ordinateur portable, et que le téléphone mobile est plus fréquent que la ligne téléphonique fixe.

L'indice de stock de capital physique est construit par le biais d'une analyse en correspondances multiples à partir de huit biens. L'ACM réalisée permet d'obtenir pour chaque ménage un indice de capital physique variant entre zéro et 1, après normalisation du premier axe qui cumule des actifs productifs liés à des activités plutôt urbaines (Voir encadré suivant).

Encadré : Description et calcul de l'indice de stock de capital productif des ménages

A partir des questions concernant la détention (ou non) d'actifs productifs on a calculé un indice synthétique représentatif du stock de capital disponible des ménages.

Les questions concernées comprennent les biens suivants et sont codées en présence/absence :

Locaux commerciaux	Terre non agricole
Logement secondaire	Terre agricole
Appartement	Voiture privée
Equipement industriel	Transport utilitaire

Pour calculer l'indice de stock de capital on a effectué un Analyse des Correspondances Multiples (ACM), avec un double objectif :

-l'étude et la visualisation des corrélations entre les variables, afin de limiter le nombre de variables à mesurer par la suite ;

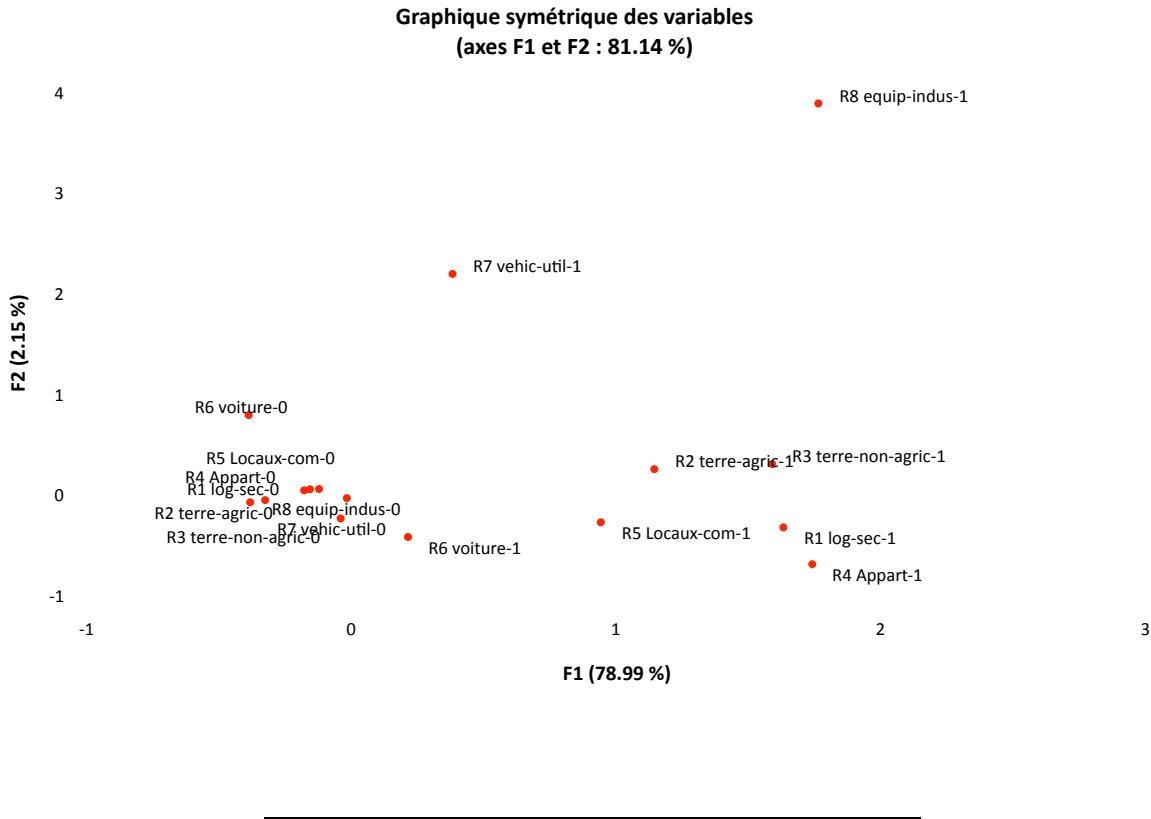
-l'obtention de facteurs non corrélés qui sont des combinaisons linéaires des variables de départ, afin d'utiliser ces facteurs dans des méthodes de modélisation telles que la régression linéaire ou la régression logistique

Le premier axe résume près de 79 % de l'information contenue dans les variables utilisées. Le cosinus carré permet d'observer la part de la variable qui compose un axe (variable synthétique) :

Valeurs propres et pourcentages d'inertie :

	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8
Valeur propre	0,219	0,140	0,128	0,121	0,111	0,106	0,099	0,076
Inertie (%)	21,855	14,043	12,829	12,068	11,136	10,570	9,915	7,585
% cumulé	21,855	35,898	48,726	60,794	71,931	82,501	92,415	100,000
Inertie ajustée	0,011	0,000	0,000					
Inertie ajustée (%)	78,990	2,149	0,097					
% cumulé	78,990	81,139	81,236					

Ce premier axe – F1 – cumule des actifs productifs liés à des activités plutôt urbaines (commerce, services, petit industrie/artisanat) tandis que l'axe F2 concerne plutôt des activités industrielles.



Contributions (Variables) :

	Poids	Poids (relatif)	F1	F2	F3
R1 log-sec-0	1801	0,113	0,017	0,001	0,006
R1 log-sec-1	199	0,012	0,151	0,010	0,057
R2 terre-agric-0	1497	0,094	0,063	0,005	0,021
R2 terre-agric-1	503	0,031	0,188	0,014	0,062
R3 terre-non-agric-0	1658	0,104	0,051	0,003	0,009
R3 terre-non-agric-1	342	0,021	0,247	0,013	0,044

R4 Appart-0	1867	0,117	0,008	0,002	0,002
R4 Appart-1	133	0,008	0,115	0,029	0,033
R5 Locaux-com-0	1712	0,107	0,012	0,002	0,060
R5 Locaux-com-1	288	0,018	0,073	0,010	0,354
R6 voiture-0	705	0,044	0,031	0,193	0,020
R6 voiture-1	1295	0,081	0,017	0,105	0,011
R7 vehic-util-0	1800	0,113	0,001	0,047	0,000
R7 vehic-util-1	200	0,013	0,008	0,425	0,001
R8 equip-indus-0	1979	0,124	0,000	0,001	0,003
R8 equip-indus-1	21	0,001	0,019	0,141	0,316

Valeurs test (Variables) :

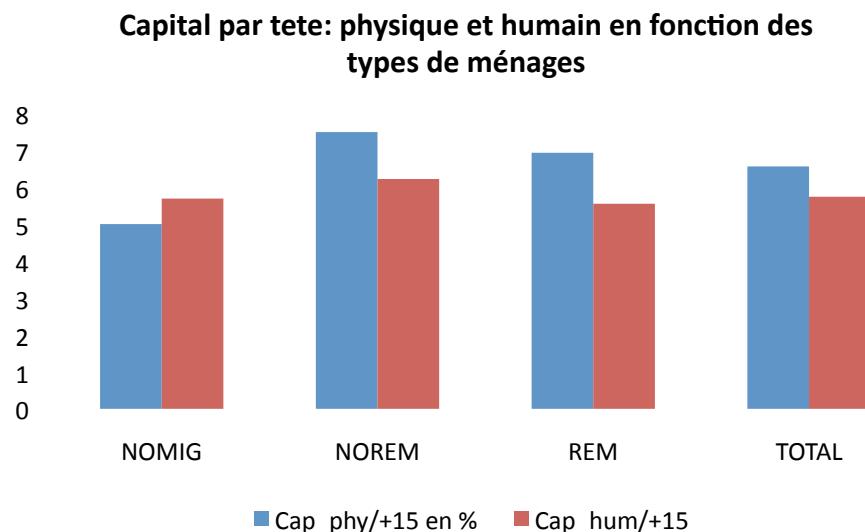
	F1	F2	F3
R1 log-sec-0	-24,226	4,924	11,411
R1 log-sec-1	24,226	-4,924	-11,411
R2 terre-agric-0	-29,615	-6,393	12,993
R2 terre-agric-1	29,615	6,393	-12,993
R3 terre-non-agric-0	-32,245	-6,019	10,458
R3 terre-non-agric-1	32,245	6,019	-10,458
R4 Appart-0	-20,753	8,320	-8,462
R4 Appart-1	20,753	-8,320	8,462
R5 Locaux-com-0	-17,247	5,148	-29,140
R5 Locaux-com-1	17,247	-5,148	29,140
R6 voiture-0	-12,853	25,851	-7,954
R6 voiture-1	12,853	-25,851	7,954

R7 vehic-util-0	-5,668	-32,577	-1,790
R7 vehic-util-1	5,668	32,577	1,790
R8 equip-indus-0	-8,116	-17,866	-25,611
R8 equip-indus-1	8,116	17,866	25,611

Les valeurs affichées en gras sont significatives au seuil alpha=0.05

Les ménages récipiendaires de transferts (REM) ont un stock de capital physique par tête assez proche des autres ménages (graphique 9). On doit tout de même remarquer que les ménages non récipiendaires ont le stock de capital par tête le plus élevé. Il faut rapprocher ce résultat de leur niveau d'éducation qui est aussi plus élevé. Il doit y avoir, dans ces familles, beaucoup d'étudiants à l'étranger qui évidemment n'envoient pas d'argent, mais en reçoivent plutôt.

Graphique 9.



Pour mesurer le capital humain, nous retenons la somme des années d'études de tous les membres composant un ménage que nous rapportons à la taille du ménage³⁵.

On observe une différence de niveau d'éducation mesuré en termes d'années d'études entre les ménages qui se trouvent au Liban et les migrants à l'étranger. Le niveau d'éducation des migrants est en moyenne plus élevé que celui des premiers, ce qui confirme l'autosélection de ces derniers.

Les ménages récipiendaires (REM) ont beaucoup de migrants d'anciennes vagues, ce qui explique leurs niveaux d'éducation plus faibles (graphique en Annexe 2). Ceux qui ne reçoivent pas de transferts ont des migrants plus jeunes et plus éduqués, ainsi qu'à un degré moindre les ménages sans migrants.

Pour comparer les catégories de ménages et les communes, il convient de rapporter la somme du nombre d'années au nombre de membres de plus de 15 ans de la famille.

³⁵ Le capital humain a été calculé en faisant la somme des années d'éducation des membres de la famille âgés de plus de 15 ans restés au Liban.

1 – Aucun, 0 an, 2 – Ecole coranique, 1 an, 3 – Préscolaire, 5 ans, 4 – Primaire, 9 ans,

5 – moyen, 11 ans, 6 – Secondaire, 12 ans, 7 – Supérieur, 16 ans

Les ménages récipiendaires (REM) ont des niveaux d'éducation plus bas car ils intègrent des migrants d'anciennes vagues. Ceux qui ne reçoivent pas de transferts (NOREM) ont des migrants plus jeunes et plus éduqués. Les ménages qui n'ont pas de migrants (NOMIG) ont un niveau d'éducation plus faible que les ménages ayant des migrants sans transferts.

Résultats

Le résultat de l'estimation présentée dans le tableau 3 concerne le revenu d'activité des ménages (colonne 1 du tableau).

Les estimations concernent l'ensemble des régions libanaises.

L'équation du revenu d'activité (colonne 1) décrit l'importance de certains facteurs de production: le stock de capital physique et le nombre d'actifs dans le ménage. Plus le capital possédé par une famille est important, plus le revenu ce ménage sera élevé.

La composition démographique, en particulier le nombre de personnes actives, accroît le revenu du ménage. L'apport de chaque membre du ménage en âge de travailler se fait aussi par le nombre d'année d'éducation.

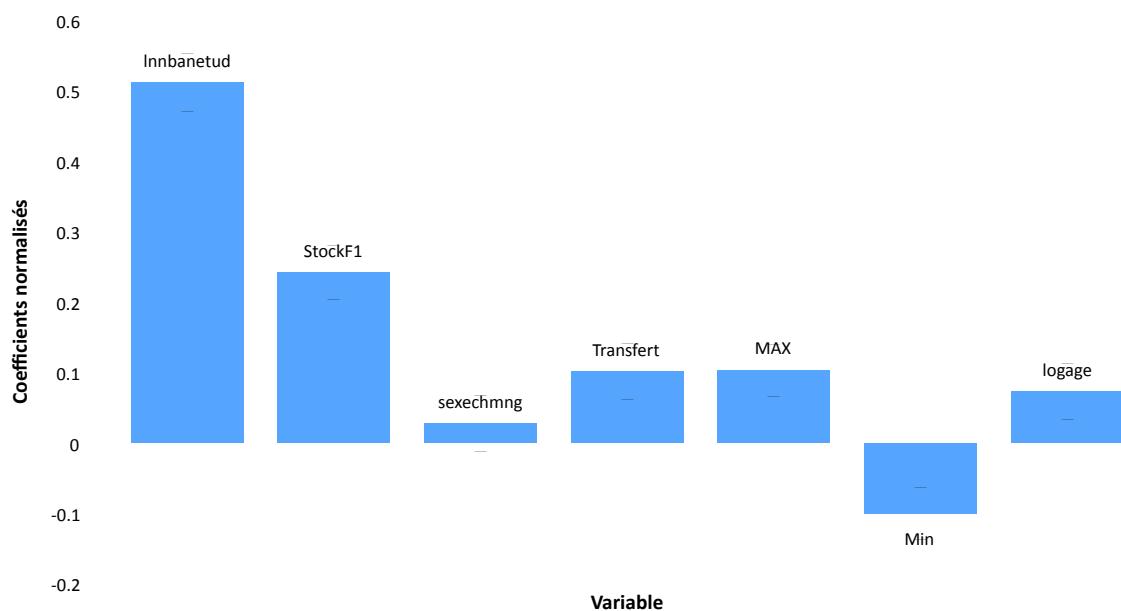
Le capital humain agit positivement sur le revenu d'activité avec un niveau élevé du coefficient. L'éducation est plus valorisée au Liban que dans les régions algériennes d'émigration, où il y a un important phénomène de déqualification sur le marché du travail (Miotti, Mouhoud, Oudinet, 2013). Les jeunes diplômés sont obligés d'accepter des emplois bien moins qualifiés que leur diplôme pourrait leur permettre d'espérer.

Enfin, si le sexe masculin du chef de ménage n'accroît pas significativement le revenu, son age a un effet positif. Les ménages dirigés par des hommes plus vieux ont des revenus plus importants. Les salaires augmentent avec l'ancienneté.

Tableau 3: Estimation du log du revenu d'activité

Source	Valeur	Ecart-type	t	Pr > t
Constante	7,940	0,227	35,019	< 0.0001
L(nombre années études du ménage)	0,418	0,017	24,259	< 0.0001
Stock Capital F1	0,959	0,077	12,394	< 0.0001
Sexe masculin chef de ménage	0,047	0,035	1,369	0,171
Transfert (Oui)	0,140	0,028	5,068	< 0.0001
L(age du chef de ménage)	0,193	0,054	3,598	0,000
MAX	1,696	0,307	5,521	< 0.0001
Min	-1,646	0,308	-5,351	< 0.0001
Observations	1724,000			
DDL	1716,000			
R ²	0,402			
R ² ajusté	0,400			
MCE	0,280			
RMCE	0,530			
MAPE	4,156			
DW	1,669			
PC	0,603			

Irevtot / Coefficients normalisés
(Int. de conf. 95%)



Impact des scénarii contrefactuels sur la pauvreté

Le rapport du PNUD "La pauvreté croissante et la distribution des revenus au Liban" montre que 28,5 % de la population est en-dessous du seuil supérieur de pauvreté, et 8,1 % en dessous du seuil inférieur³⁶, indiquant un grand déséquilibre dans la distribution géographique de la pauvreté concentrée dans les zones rurales et dans la périphérie des villes principales.

L'impact de la migration et des transferts est analysé sur plusieurs seuils de pauvreté monétaire :

- la pauvreté extrême définie par la Banque Mondiale comme l'existence d'un revenu inférieur à 1,25 dollars en parité de pouvoir d'achat³⁷ ;
- la pauvreté habituellement considérée est celle qui correspond au seuil de deux dollars PPA par jour.
- Enfin, un dernier seuil de pauvreté est pris en compte, celui de 2,5 dollars en PPA.

On fait tout d'abord la comparaison entre le taux de pauvreté observé, avec migration, et le taux de pauvreté contrefactuel, sans migration et sans emploi formel, qui est le seuil plafond, car on suppose que le migrant ne trouve pas d'emploi formel. Ensuite, la variante avec le revenu contrefactuel, sans migration et avec emploi formel, sera analysée. Cette variante doit être vue comme un seuil plancher car on suppose que tous les migrants auraient trouvé un emploi formel s'ils étaient restés. On sait bien que cette variante est peu crédible car le manque d'emploi dans les entreprises ou administrations est une des raisons de l'émigration (voir tableau 3, colonne 2) et que le taux de chômage dans ces régions dépasse les 50% pour les jeunes.

Pour les pays à revenu intermédiaire, il est souvent plus représentatif d'utiliser un seuil de 2 dollars par jour. Concernant le taux de pauvreté moyenne, l'impact des transferts et des retraites de l'étranger est significatif et positif comme dans le cas de la plupart des études sur le sujet.

Le taux de pauvreté contrefactuel (dans le scénario d'absence d'émigration pour les ménages, sans emploi formel) doit être inférieur.

³⁶ Laithy, H., Abu-Ismail, K. et Hamdan, K. (2008). *Poverty Growth and Income Distribution in Lebanon*. IPC Country Study N° 13. Brasilia : International Poverty Centre (IPC) et Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

³⁷ La pauvreté extrême est définie par la Banque Mondiale comme l'existence d'un revenu inférieur à 1,25 dollars en parité de pouvoir d'achat

- la pauvreté habituellement considérée est celle qui correspond au seuil de deux dollars PPA par jour
- enfin, un dernier seuil de pauvreté est pris en compte, celui de 2,5 dollars en PPA.,

Lorsque l'on considère un seuil plus large de taux de pauvreté, c'est à dire 2,5 dollars en PPA, l'impact des revenus de l'émigration sur la réduction de la pauvreté doit être plus élevé. Ces résultats devraient confirmer ceux de la littérature sur le sujet. L'émigration est un facteur de réduction de la pauvreté transitionnelle.

A l'inverse, si l'on suppose que tous les migrants auraient trouvé un emploi dans les entreprises ou les administrations (pauvreté sans migration avec emploi formel), le taux de pauvreté serait équivalent, voire inférieur pour le taux de pauvreté moyen. Les revenus de l'étranger seraient compensés dans ce cas, par les revenus locaux, mais on sait bien compte tenu du taux de chômage dans ces deux régions, que ce taux n'est qu'un seuil plancher indiquant une parfaite réintégration au marché du travail.

Impact des scénarios contrefactuels sur les inégalités

L'étude des inégalités compare les distributions complètes de revenus et synthétise les résultats par le coefficient de Gini.

Le coefficient de Gini se calcule par rapport à la fonction (dont la représentation graphique est la courbe de Lorenz) qui associe à chaque part de la population ordonnée par revenu croissant, la part que représente ses revenus, et estime l'inégalité par l'écart à la courbe de Lorenz de la répartition égale³⁸. Le coefficient de Gini pour Le Liban était de 0,375 selon le rapport du PNUD, « La pauvreté croissante et la distribution des revenus au Liban »³⁹.

La méthode consiste là aussi, dans un premier temps, à comparer un coefficient de Gini observé tenant compte de l'ensemble des revenus y compris ceux issus de l'émigration avec une situation contrefactuelle dans laquelle on estime un coefficient de Gini sans migration et transferts de l'étranger afin d'évaluer l'impact net de l'émigration sur les inégalités.

Les résultats (tableau 5) montrent que les revenus de l'étranger accroissent légèrement les inégalités pour ces régions libanaises. L'indice de Gini observé, 0.384, est assez proche de celui qui est calculé pour Le Liban dans son ensemble. Les régions ont donc une structure de revenus, en termes d'inégalité, proche de celle de la moyenne nationale. En l'absence des revenus de l'émigration (revenu contrefactuel), l'indice de Gini serait de 0.371 et serait donc moins inégalitaire. Les transferts augmentent donc l'indice de Gini de 1,3 points, soit de près de 5%.

³⁸ Le coefficient de Gini est une mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus, dont le nombre varie de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 1 signifie l'inégalité totale (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien). Les pays les plus égalitaires ont un coefficient de l'ordre de 0,2 (Danemark, Suède, Japon) et les pays les plus inégalitaires au monde ont un coefficient de 0,6 (Brésil, Guatemala, Honduras, ...)

³⁹ <http://www.socialwatch.org/fr/node/11468>

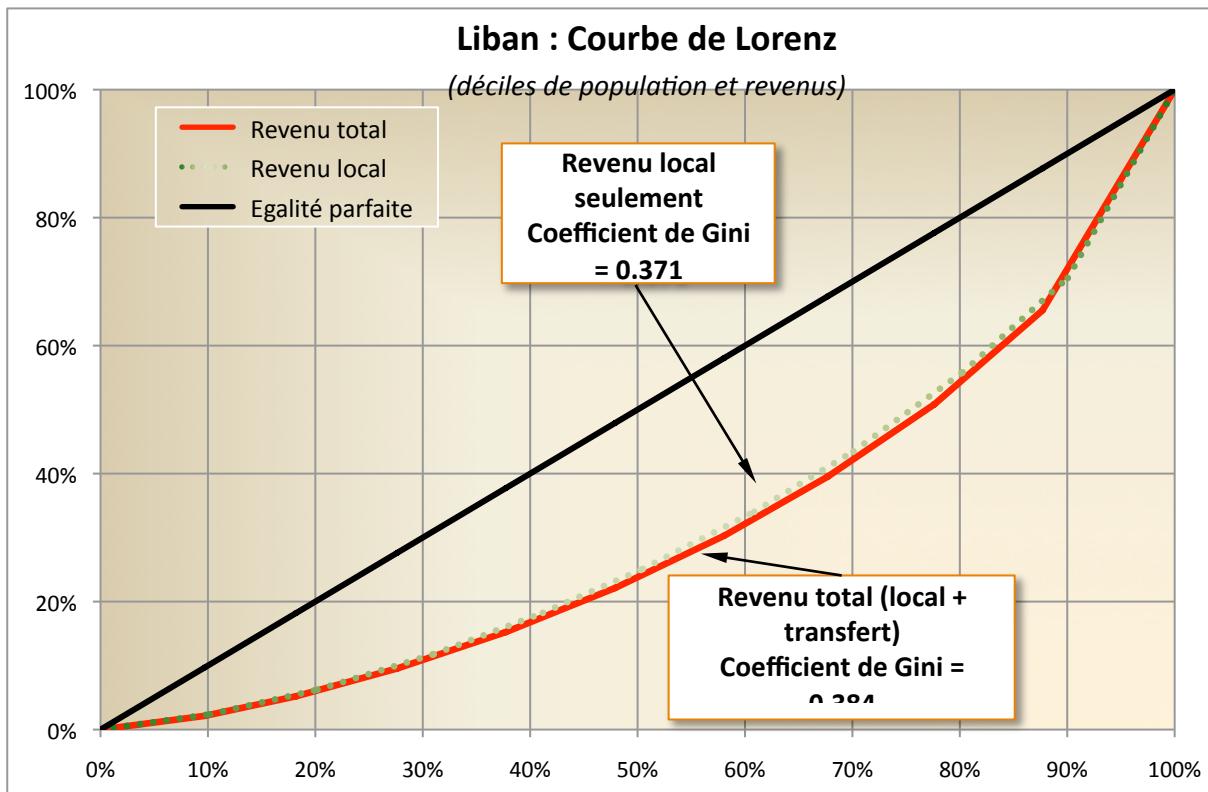
Les ménages récipiendaires des revenus de l'étranger atteignent grâce à ces derniers, les déciles les plus élevés de la répartition.

Tableau 5: Distribution des revenus, Indice de Gini en fonction des scénarii.

Décile	Contrefactuel sans transferts					
	Observé avec transferts		et sans emploi formel		Contrefactuel sans emploi formel	
	% revenu	% revenu cumulé	% revenu	% revenu cumulé	% revenu	% revenu cumulé
D1	3,2%	3,2%	2,4%	2,4%	2,4%	2,4%
D2	5,1%	8,3%	3,8%	6,2%	3,8%	6,2%
D3	5,7%	14,1%	5,6%	11,8%	5,6%	11,8%
D4	6,7%	20,7%	6,5%	18,2%	6,5%	18,2%
D5	7,7%	28,4%	6,9%	25,1%	6,9%	25,1%
D6	8,9%	37,3%	8,9%	34,0%	8,9%	34,0%
D7	10,0%	47,4%	9,5%	43,5%	9,5%	43,5%
D8	11,5%	58,8%	12,3%	55,8%	12,3%	55,8%
D9	14,4%	73,2%	14,7%	70,6%	14,7%	70,6%
D10	26,8%	100,0%	29,4%	100,0%	29,4%	100,0%
Indice de Gini	0,384		0,371		0,371	

Ainsi, le tableau 5 montre que le dernier décile des ménages les plus riches possède près d'un tiers du revenu total (32,7%) et que le dernier quintile détient près de 49% de celui-ci. En l'absence de revenus de l'étranger (revenu contrefactuel), le dernier décile n'accaparerait que 28,3% de ce revenu total (soit 4 points de moins) et le dernier quintile seulement 43% des revenus (soit 6 points de moins).

Graphique 3 : Courbe de Lorenz et Indices de Gini constatés et contrefactuels (sans migration et sans emploi ou avec emploi formel) pour les régions libanaises



En l'absence de migration et avec un emploi formel, la distribution serait moins inégale encore, puisque les ménages du décile supérieur ne détiendraient que 27% des revenus. La différence avec le dernier décile du scénario avec migration montre dans ce cas, un effet encore plus inégalitaire des transferts.

Plus généralement, les différences en termes d'inégalités des revenus entre les situations avec et celles sans migration sont plus prononcées pour le décile supérieur, et ensuite sur les classes intermédiaires.

Ces résultats, montrant une augmentation des inégalités du fait des transferts des migrants, sont différents des résultats obtenus dans des pays plus pauvres. Dans ces pays, ce sont plutôt des familles plus pauvres qui sont récipiendaires comme au Mali, où les inégalités se réduisent très légèrement (de 0,376 à 0,393, Gubert, Lassourd et Mesplé, 2010), ou bien dans les cas d'Haïti, du Guatemala, du Nicaragua et du Pérou (Acosta *et al.*, 2007).

Impact d'une croissance des sources de revenus sur les inégalités.

La décomposition de l'indice de Gini par sources de revenu suivant l'approche de Lerman et Yitzhaki (1985) permet d'estimer l'effet d'une source de revenu donnée sur l'inégalité à partir de trois composantes : la part de cette source dans le revenu total, l'indice de Gini associé à la répartition de revenu et, la corrélation de l'indice de Gini de cette source au revenu total.

Notre enquête a permis d'identifier plusieurs sources de revenus tant locaux que venant de l'étranger : revenus agricoles, revenus d'un emploi formel (entreprise, administration), pensions de retraite locales, en ce qui concerne les revenus locaux, et retraites de l'étranger, envois de fonds, pour les revenus de l'étranger.

Par conséquent, il est possible d'examiner l'impact relatif des différentes sources de revenu sur les inégalités, en particulier celui des revenus de l'étranger, soit les transferts et les retraites.

Les revenus de l'étranger contribuent bien aux inégalités, alors que les revenus locaux, sont plus égalisateurs.

Et ce sont bien les retraites étrangères qui sont la source de revenu qui contribue le plus à l'augmentation de l'indice de Gini. La part initiale importante des retraites en provenance de France dans le revenu (25%), sa répartition inégalitaire (G_k de 0,83) et sa forte corrélation avec l'indice de Gini (R_k de 0,7) expliquent cette première contribution aux inégalités.

Les effets marginaux de l'impact ont été calculés dans la lignée des travaux de Stark et al. (1986) et ils montrent qu'une croissance de 10% du revenu due aux retraites étrangères provoquerait une augmentation des inégalités de 1,1% (dernière colonne du tableau 6).

En ce qui concerne les envois d'argent des migrants, leur contribution, un peu moins forte, de 23% est aussi inégalitaire. Une croissance de 10% due aux transferts accroît l'indice de Gini de 0,7%. Les deux revenus de l'étranger expliquent à eux seuls, près de 60% des inégalités.

En conclusion, les envois de fonds des migrants, mais encore plus les retraites de l'étranger accroissent les inégalités dans ces régions, où ce ne sont pas les familles les plus pauvres qui sont récipiendaires.

Conclusion

Les transferts des migrants font l'objet d'enjeux de politiques économiques fondamentaux qu'il convient de résituer leurs effets dans leur contexte.

L'impact des transferts des migrants sur les économies d'origine est en effet très lié aux caractéristiques des migrants et de leur famille, ainsi qu'à la richesse de leur pays d'origine.

Ainsi, pour le Liban, les transferts des migrants ont tendance à accroître que légèrement les inégalités, puisque, dans ce pays à revenu intermédiaire, ce sont plutôt des familles appartenant au quintile médian qui sont récipiendaires. En utilisant la méthodologie du scénario contrefactuel, les transferts des migrants accentuent légèrement l'indice de Gini.

Les transferts, permettent de réduire le nombre de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté moyen. Il convient d'ajouter cependant que cet impact serait très amoindri, si les régions offraient de meilleures possibilités d'emploi.

Bibliographie

- Acosta, P., Calderon, C., Fajnzylber, P. & H. Lopez, 2007, 'What is the impact of international remittances on poverty and inequality in Latin America', *World Development* vol. 36, no. 1, pp. 89–114.
- Adams, Jr. & J. Page, 2003, 'International Migration, Remittances and Poverty in Developing Countries'. *World Bank Policy Research Working Paper*, 3179.
- Adams, R.H.Jr., 1989, 'The Effects of International Remittances on Poverty, Inequality, and Development in Rural Egypt', Washington, DC : International Food Policy Research Institute.
- Adams, R.H.Jr., 2006, 'Migration, Remittances and Development : the critical nexus in the Middle East North Africa'. *Development Research Group (DECRG)*, The World Bank, Washington, D.C
- Adams, R.H.Jr., 2006, 'Remittances and poverty in Ghana'. *World Bank Policy Research Working Paper*, no 3838.
- Aggarwal, R., Demirgüt-Kunt, A. & M. Soledad Martinez Peria, 2006, 'Do Workers' Remittances Promote Financial Development', *World Bank Policy Research Working Paper*, No.3957.
- Azam J.-P. et Gubert F. (2005) « Those in Kayes. The impact of remittances on their recipients in Africa » *Revue Economique*, numéro spécial, Localisations, migrations, et institution, n° 6.
- Barham, B. & S. Boucher, 1998, 'Migration, remittances, and inequality: estimating the net effects of migration on income distribution'. *Journal of Development Economics*, Vol. 55 (1998), pp. 307-331
- Bourdet, Y. & H. Falck, 2006, 'Emigrants Remittances and Dutch Disease in Cape Verde', *International Economic Journal*, 20(3), pp.267-284.
- Brown, R.P.C. & E. Jimenez, 2006, 'Estimating the Net Effects of Migration and Remittances on Poverty and Inequality: Comparison of Fiji and Tonga', UNU-WIDER, Research Paper No. 2007/23.
- Chami, R., Fullenkamp C. & S. Jahjah, 2005, 'Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development?', *Staff Paper*, F.M.I, Vol. 52, no 1.
- Chiwuzulum Odozi, J. Taiwo Awoyemi, T. & B. Titus Omonona, 2010, 'Household poverty and inequality : the implication of migrants' remittances in Nigeria'. *Journal of Economic Policy Reform*, vol 13, no 2, pp. 191-199.
- Cogneau D., Gubert F. (2006) "Migrations du Sud et réduction de la pauvreté : des effets ambigus pour les pays de départ" in E.M. Mouhoud (dir.) *Les nouvelles migrations*, Universalis.

Cox Edwards, A. & M. Ureta, 2003, 'International migration, remittances, and schooling: evidence from El Salvador', *Journal of Development Economics*, 72, pp. 429–461.

Deaton, A., 1997, 'The Analysis of Household Surveys: A Microeconometric Approach to Development Policy', Johns Hopkins University Press, World Bank.

Esquivel, G. & A. Huerta-Pineda, 2007, 'Remittances and Poverty in Mexico: A Propensity Score Matching Approach', *Integration \& Trade Journal*, 27.

Faini Ricardo (2007), Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine. *Revue d'économie du Développement*, 2-3, n° 21 , pp. 189-195

Funkhouser, E., 1995, 'Remittances from international migration: a comparison of El Salvador and Nicaragua', *Review of Economics and Statistics*, 77, 1, pp. 137-46.

Gubert, F., Lassourd, T. & S. Mesplé-Somps, 2010, 'Transferts de fonds des migrants, pauvreté et inégalités au Mali. Analyse à partir de trois scenarii contrefactuels', Document de travail UMR DIAL

Gupta (S.), Patillo (C.) et Wagh (S.) (2007) "Impact of remittances on poverty and financial development in Sub-Saharan Africa", FMI, Working Paper, n° 07/38

Laithy, H., Abu-Ismail, K. et Hamdan, K. (2008). *Poverty Growth and Income Distribution in Lebanon*. IPC Country Study N° 13. Brasilia : International Poverty Centre (IPC) et Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Lerman, R. I., and S. Yitzhaki. (1985). Income inequality effects by income source: A new approach and applications to the United States. *Review of Economics and Statistics* 67: 151-156

Lopez-Feldman, A. (2006). Decomposing inequality and obtaining marginal effects, *The Stata Journal* 6:106-111

Mansuri (2008), "Migration, School Attainment and Child Labor: Evidence from Rural Pakistan", *World Bank*, Development Research Group.

Miotti L. Mouhoud E.M, Oudinet (2011) « (2011) Migration and determinants of Remittances to Southern Mediterranean countries: When history matters!, CEPN, 2011 (seconde revision, 2012)

Page, J. & R.H.Jr. Adams, 2005, 'Do international migration and remittances reduce poverty in developing countries?'. *World Development*, vol 33, issue 10, pp. 1645-1669.

Ratha Dilip (2008), Development Implications of Migration and Remittances: The International Remittances Agenda, Annual Meeting of the International Agricultural Trade Research Consortium: Immigration and Labor in a Global Economy Washington, DC January 7.

Ratha Dilip, Sanket Mohapatra (2009) Revised Outlook for Remittance Flows 2009-2011 Remittances expected to fall by 5 to 8 percent in 2009: *Migration and Development Brief* 9, World bank, March 23,

Sautory, O., 1993 'La macro CALMAR redressement d'un échantillon par calage sur marges', INSEE document de travail de la direction des statistiques démographiques et sociales, no F9310.

Stark, O., J. E. Taylor, and S. Yitzhaki. (1986), Remittances and inequality, *Economic Journal* 96: 722-740

Stark, O., Taylor, J. & S. Yitzhaki, 1986, 'Migration, Remittances and inequality, A Sensitivity Analysis Using the Extended Gini Index', *Journal of Development Economics*, 28, pp. 309-322.

Taylor, J.E. & J. Mora, 2006, 'Does Migration Reshape Expenditures in Rural Households ? Evidence from Mexico', *World Bank Policy Research Paper*, 3842.

Taylor, J.E., 1991, 'Remittances and inequality reconsidered : Direct, Indirect and Intertemporal effects', *Journal of Policy Modeling*, 14, 2, pp. 187-208.

The World Bank, 2011, 'Migration and remittances factbook 2011 second édition'.

Yang (D.) et Choi (H.-J.) (2007) "Are remittances insurance? Evidence from rainfall shocks in the Philippines", *World Bank Economic Review*, Vol. 21, n° 2

ANNEXES

ANNEXE 1. Représentativité de l'enquête

Pour s'approcher d'une représentativité statistiquement acceptable de l'enquête menée au Liban on fait appel aux données du recensement à fins de comparaison et pour déterminer des poids de redressement de l'échantillon libanais.

La méthodologie utilisée (Deville, Sarndäl and Sautory, 1993), permet de corriger l'échantillon en répondant aux individus, utilisant l'information disponible en relation à un certain nombre de variables significatives pour l'analyse. L'étalonnage résultant assure que l'échantillon est équilibré en fonction de variables quantitatives connues sur la population.

On utilise la Proc Calmar (SAS) pour la correction (le calage sur marges) permettant d'ajuster les marges (estimations basées sur l'échantillon) d'un tableau de contingence des variables principales de l'enquête avec ceux connus de la population tirés du Recensement de la population 2008.

Les poids obtenus à travers la procédure de calage sur marges seront utilisés en l'estimation des modèles économétriques du type *Heckman selection model* (pour la correction des biais de sélection).

ANNEXE 2. Questionnaire de l'enquête

**Etude sur l'impact des transferts des migrants
sur la pauvreté et les inégalités**

Ces informations sont strictement confidentielles et ne peuvent servir qu'à des fins statistiques

Identification du ménage

1	Numéro d'ordre du ménage	__ __ __
2	Wilaya	__ __
3	Commune	__ __
4	District	__ __ __

5	Nom et prénom du Chef de ménage (C M)
---	--

6	Adresse exacte

a/ Habitation

1 – Combien de logements possédez-vous ?	__	4 – Possédez-vous des terrains à bâtrir ? 1□ Oui 2□ Non	__
2 – Type des logements possédés		5 – Si oui, superficie totale (en m²)	
1 - Maison traditionnelle	1□ Oui 2□ Non	__	__ _ _ _ _ _
2 - Villa	1□ Oui 2□ Non	__	__ _ _ _ _ _
3 - Appartement	1□ Oui 2□ Non	__	__ _ _ _ _ _
5 - Autre	1□ Oui 2□ Non	__	__ _ _ _ _ _
3 – Nombre de pièces au total		__ _ _	

b/ Conditions d'habitat

5 - Statut d'occupation de chaque logement				7- Type d'éclairage			
1 ^{er} log.	2 ^{ème} log.	3 ^{ème} log.	Log1	1 ^{er} log.	2 ^{ème} log.	3 ^{ème} log.	Log1
1 - Propriétaire	1 - Propriétaire	1 - Propriétaire	__	1 - Electricité	1 - Electricité	1 - Electricité	__
2 - Copropriétaire	2 - Copropriétaire	2 - Copropriétaire		2 - Gaz	2 - Gaz	2 - Gaz	Log2
3 - Locataire	3 - Locataire	3 - Locataire	Log2	3 - Lampe à huile / bougies	3 - Lampe à huile / bougies	3 - Lampe à huile / bougies	Log3
4 - Locataire vente	4 - Locataire vente	4 - Locataire vente		4 - Autre	4 - Autre	4 - Autre	__

5 - Logé gratuitem.	5 - Logé gratuitem.	5 - Logé gratuitem.	Log.	__					
6- Principale source d'eau potable					8- Principale source d'énergie utilisée pour cuisiner ?				
1 ^{er} log.	2 ^{ème} log.	3 ^{ème} log.			1 ^{er} log.	2 ^{ème} log.	3 ^{ème} log.		
1 - Réseau public	1 - Réseau public	1 - Réseau public	Log1	__	1 - Gaz naturel	1 - Gaz naturel	1 - Gaz naturel		
2 - Fontaine publique.	2 - Fontaine publique.	2 - Fontaine publique.			2 - Gaz en bouteille	2 - Gaz en bouteille	2 - Gaz en bouteille		
3 - Puits	3 - Puits	3 - Puits	Log2	__	3 - Charbon / bois	3 - Charbon / bois	3 - Charbon / bois		
4 - Citerne	4 - Citerne	4 - Citerne			4 - Electricité	4 - Electricité	4 - Electricité		
5 - Eau minérale	5 - Eau minérale	5 - Eau minérale	Log3	__	9- Assainissement liquide				
					1 ^{er} log.	2 ^{ème} log.	3 ^{ème} log.		
					1 - Toilettes traditionnelles	1 - Toilettes traditionnelles	1 - Toilettes traditionnelles	Log1	__
					2 - Puits perdu / fosse sceptique	2 - Puits perdu / fosse sceptique	2 - Puits perdu / fosse sceptique	Log2	__
					3 - Réseau d'égout	3 - Réseau d'égout	3 - Réseau d'égout	Log3	__
					4 - Autre	4 - Autre	4 - Autre		

c/ Equipement : Nombre de biens possédés :

10 - Un réfrigérateur ?	__	14- Un GSM	__
11 - téléviseur ?	__	15 - Une ligne téléphonique ?	__
12- une parabole ?	__	16- Un micro-ordinateur ?	__
13 - une machine à laver ?	__	17- Etes vous connecté à Internet ?	__

	Ecole primaire	Collège	Lycée	Infrastructure sanitaire	Marché
1 À quelle distance par rapport à votre logement se trouve le service le plus proche.	__ __ Kms	__ __ Kms	__ __ Kms	__ __ Kms	__ __ Kms
2 – Est-ce que les membres de ce ménage utilisent ce service ? 1□ Oui 2□ Non <i>Si non allez à Q5</i>	__	__	__	__	__
3 – Par quel moyen vous vous rendez au service ? 1□ A pieds 2□ Bicyclette 3□ Motocycle 4□ Automobile 5□ Transport en commun 6□ Dos d'animaux 7□ Autres	__	__	__	__	__
4 – Combien de temps faut il pour vous rendre au « service » le plus proche ? 1□ Moins ½ heure 2□ ½ heure à 1 heure 3□ 1 à 2 heures 4□ 2heures à ½ journée 5□ 1/2 journée à 1 journée 6□ + d'une journée	__	__	__	__	__

5 – Pourquoi n'utilisez-vous pas ce service							
1 <input type="checkbox"/> Trop cher	2 <input type="checkbox"/> Trop loin		__	__	__	__	__
3 <input type="checkbox"/> Mauvaise qualité de service							
4 <input type="checkbox"/> Autres raisons	5 <input type="checkbox"/> Non concerné						

11|_0_|_3_|

SECTION III – Liste des membres du ménage

N° d'ordre	Prénom (s) Tous les membres du ménage doivent être inscrits. Inscrire le chef de ménage (CM) en 1 ^{ère} ligne suivit de son conjoint, puis les enfants du plus jeune au plus âgé.	1	2	3	4	5	6
		Sexe	Age	Situation familiale	Lien de parenté	C S P	Niveau d'étude
		1 – Masc 2 – Fem	Inscrire l'âge en années révolues. Pour les bébés de moins d'un an, inscrire 00	1 – Célibataire 2 – Marié 3 – Veuf(ve) 4 – Divorcé	1 – C M 2 – Conjoint du CM 3 - Fils / Fille 4 - Frère / Sœur 5 - Neveu / Nièce 6 - Petit fils / Petite fille 7 - Père / Mère 8 - Autres parents	1 – Fellah 2 – Employé agric 3 – Employeur 4 – Employé priv. 5 – Fonctionnaire 6 – Artisan 7 – Apprenti 8 – Aide fam.	1 – Aucun 2 – Ec. coranique 3 – Préscolaire 4 – Primaire 5 – Secondaire 6 – Lycée 7 – Supérieur
13		15	16	18	19	20	22
	__	__	__	__	__	__	__
	__	__	__	__	__	__	__
	__	__	__	__	__	__	__
	__	__	__	__	__	__	__

-		-	-	-	-	-	-
-		-	-	-	-	-	-
-		-	-	-	-	-	-
-		-	-	-	-	-	-
-		-	-		-	-	-

Vous devez renseigner ce tableau pour toutes les personnes membres du ménage âgées de 6 ans et plus

N° d'ordre (Reprendre le n° d'ordre de l'individu inscrit à la section II)	1	2	3	4	5
	(Nom) fréquente il / elle l'école cette année scolaire.	Quel cycle fréquente – il / elle cette année ?	Quel est le dernier cycle que (nom) a achevé ?	Pourquoi (nom) n'a – t – il / elle n'a pas été ou a quitté l'école ?	Quel est le diplôme le plus élevé que « nom » a obtenu ?
	1 – Oui 2 – Non <i>Si non, passez à 4</i>	1 - Primaire 2 - Moyen 3 - Secondaire 4 - Supérieur 1 5 - Supérieur 2	1 – Ecole coranique 1 - Primaire 2 - Moyen 3 - Secondaire 4 - Supérieur 1	1 - Pas d'école 2 - Ecole éloignée 3 - Coût élevé 4 – Renvoyé /exclu 5 - Refus parents	1 – CEP 2 – Brevet 3 – Bac 4 – Licence/ingénierat 5 – Magister
13	15	16	17	18	19
_ _	_	_	_	_	_
_ _	_	_	_	_	_
_ _	_	_	_	_	_
_ _	_	_	_	_	_
_ _	_	_	_	_	_
_ _	_	_	_	_	_
_ _	_	_	_	_	_
_ _	_	_	_	_	_

__ __	__	__	__	__	__
__ __	__	__	__	__	__

1 - Existe-t-il des membres du ménage souffrant d'une quelconque maladie chronique ou handicap ?1 Oui 2 Non*Si oui, renseignez ce tableau pour toutes les personnes du ménage quelque soit leur âge ayant un problème de santé**Si non, passez à la section suivante*

N° d'ordre <i>(Reprendre le n° d'ordre de l'individu inscrit à la section II)</i>	2	3	4	5		6
	Depuis quand « nom » est malade ?	La maladie a-t-elle été confirmée par un médecin	Combien de visites médicales a-t-il/elle eu au cours de ces 30 derniers jours	Qui a-t-il /elle consulté lors de sa dernière visite ?	Source de financement des consultations	Part (en%) de la migration internationale dans le financement des consultations
13	15	17	18	19		20

- _	_	_	_	_	_	_ _ _
- _	_	_	_	_	_	_ _ _

Renseignez ce tableau pour toutes les personnes membres du ménage âgées de 10 ans et plus

	2	3	4	5	6	7	8
	Au cours des 7 derniers jours avez-vous travaillé ;			Parmi les réponses aux questions 1, 2, 3 y en a-t-il une affirmative ?	« Nom » a-t-il cherché du travail au cours des 7 derniers jours ?	Pourquoi « nom » n'a-t-il pas cherché du travail pendant ces 7 derniers jours ?	Depuis combien de mois « nom » n'a pas exercé une activité ?
N° d'ordre (Reprendre le n° d'ordre de l'individu inscrit à la section II)	Pour quelqu'un qui n'est pas membre du ménage (Patron, société etc)	Dans un champ ou jardin a vous ou à votre ménage, ou avez-vous élevé des animaux ? 1 – Oui 2 – Non	Dans un commerce, une entreprise à vous ou à votre ménage ? (Commerçant, avocat etc), 1 – Oui 2 – Non	1 – Oui 2 – Non <i>Si oui allez à Q8</i>	1 – Oui 2 – Non <i>Si oui allez à Q8</i>	1 – Ne sait pas comment Rechercher un emploi 2 – En cours de scolarité/form. 3 – En attente de réponse à une demande d'emploi 4 – Malade 5 – Revenu du ménage suffit 6 – Pas en âge de travailler 7 – Il n'existe pas d'emploi 8 – Le travail actuel convient 9 – Ménagère 10 – Retraité 11 – Autres	Inscrire le nombre de mois.
13	15	16	17	18	19	20	22
_ _ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _ _	_ _ _
_ _ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _ _	_ _ _
_ _ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _ _	_ _ _

□□□	□	□	□	□	□	□□□	□□□
□□□	□	□	□	□	□	□□□	□□□
□□□	□	□	□	□	□	□□□	□□□
□□□	□	□	□	□	□	□□□	□□□
□□□	□	□	□	□	□	□□□	□□□
□□□	□	□	□	□	□	□□□	□□□

SECTION VII – Emploi principal*Renseignez ce tableau pour toutes les personnes occupées**(qui ont répondu « oui » à Q5 de la section VI)*

1	2	3	4	5	6	7
N° d'ordre <i>(Reprendre le n° d'ordre de l'individu inscrit au tableau 1)</i>	Quelle est la profession principale ? Inscrire la profession	Quelle est la situation dans la profession de « nom » ? 1 – indépendant 2 – Salarié (pub.) 3 – Salarié (privé) 4 – Employeur 5 – Aide familial	Quelle est la CSP de (nom) 1 – Personnel de Direction 2 – Cadre sup. 3 – Cadre moyen 4 – Employé / Ouvrier qualifié 5 – Employé / ouvrier semi	Quelle est la nature de cet emploi ? <i>(Type de contrat)</i> 1 – Permanent oral 2 – Permanent	Quel est le revenu tiré de ce travail au cours de ces 7 derniers jours ? <i>S'il s'agit d'un paiement au mois, faire le calcul pour la semaine en divisant par 4.</i> <i>S'il s'agit d'un paiement à l'heure ou à la tâche, faire une estimation pour la semaine.</i> Inscrire le montant	Depuis combien de temps (nom) exerce-t-il cette activité ? Inscrire le nombre de mois
13	15	18	19	21	22	27

11 | 0 | 8 |

SECTION VIII – Chômage

Renseignez ce tableau pour toutes les personnes non occupées

(qui ont répondu « non » à Q5 de la section VI)

1	2	3	4	5	6	7
N° d'ordre <i>(Reprendre le n° d'ordre de l'individu inscrit au tableau 1)</i>	Pourquoi « nom » cherche-t-il du travail ? <i>1 - Nouvelle insertion 2 - Licenciement économique 3 - Départ volontaire 4 - Autre</i>	Pendant ces 7 derniers jours, quelle méthode avez-vous utilisé pour chercher du travail ? <i>1- Démarches familiales 2 – Des intermédiaires 3 – Présentation directe 4- Demandes écrites 5 – Petites annonces 6 - Autre</i>	« Nom » a-t-il déjà travaillé dans le passé ? <i>1 – Oui 2 – Non</i> <i>Si Q4 = 2 Allez à Q7</i>	Si oui <i>quelle était sa situation dans la profession ?</i> <i>1 – indépendant 2 – Salarié (pub.) 3 – Salarié (privé) 4 – Employeur 5 – Aide familial 6 – Stagiaire 7 – Bénévole</i>	Quel était le secteur juridique ? <i>1 – Public 2 – Privé national 3 – Privé étranger 4 - Mixte</i>	Depuis combien de temps « nom » est en chômage ? <i>Inscrire le nombre de mois.</i>
13	15	16	17	18	19	20

l l l	l l	l l	l l	l l	l l	l l l
l l l	l l	l l	l l	l l	l l	l l l
l l l	l l	l l	l l	l l	l l	l l l
l l l	l l	l l	l l	l l	l l	l l l
l l l	l l	l l	l l	l l	l l	l l l
l l l	l l	l l	l l	l l	l l	l l l

SECTION IX – Revenus du ménage

Source de revenu <i>(La première source de revenus ne concerne pas les produits achetés pour être revendus)</i>	Le ménage a-t-il tiré un revenu au cours des 24 derniers mois de la source suivante ?		Combien le ménage a-t-il reçu de (sources) au cours des 12 derniers mois ? <i>(Inscrire le montant en DA)</i>
	1 – Oui	2 – Non	
	<i>(Si Non passez à la source suivante)</i>		
13	15	16	
1 – Vente de produits agricoles	__	_____	
2 – Vente d'animaux	__	_____	
3 – Entreprises ou activité non agricoles	__	_____	
4 – Salaire du secteur public et parapublic	__	_____	
5 – Indemnités de sécurité sociale	__	_____	
6 – Loyers perçus, dividendes	__	_____	
7 – Pension de retraite ou de réversion locale	__	_____	
8 – Pension de retraite ou de réversion étrangère	__	_____	
9 – Pension des anciens moudjahiddines	__	_____	
10 – Transferts provenant de l'étranger	__	_____	
11 – Dont : de France	__	_____	

SECTION X – Avoirs du ménage

Les avoirs du ménage comprennent les biens appartenant au ménage de plein droit ou acquis à crédit, mais excluent les biens partagés avec un tiers.

Possédez – vous les biens suivants actuellement ? ₁ Oui ₂ Non

1 - Chauffage	13 ____
2 – Cuisinière électrique ou au gaz	14 ____
3 – Chauffe eau	____
4 – Machine à coudre	____
5 – Ventilateur	____
6 – Climatiseur	____
7 – Motocyclette ou scooter	____
8 – Voiture privée	____
9 – Terre agricole	____

11 | ____ | ____ |

SECTION XI – Transferts

10 – Terre non agricole	____
11 – Tracteurs / machines agricoles	____
12 – Logement résidentiel (autre que celui-ci)	____
13 – Locaux commerciaux	____
14 – Locaux industriels	____
15 – Machines ou équipements industriels	____
16 – Equipement de transport	____
17 - Ordinateur	____

Concerne les membres habitant régulièrement ou irrégulièrement à l'étranger

1 – Qui sont les personnes résident régulièrement ou non à l'étranger ?	____	____	____	____
<i>Inscrire le prénom et reprendre le n° d'ordre</i>				
2 – Sexe : Masculin = 1 Féminin = 2	____	____	____	____
3– Quel est son âge ?				
<i>Inscrire l'âge en années révolues.</i>	____	____	____	____
4 – Niveau d'études 1 - Aucun 2 - Ecole coranique, 3 - Préscolaire, 4 - Primaire, 5 - Secondaire,	____	____	____	____
5 – Situation matrimoniale avant migration 1 - Célibataire 2 - Marié(e)	____	____	____	____
6 – Situation matrimoniale après migration 1 - Célibataire 2 - Marié(e)	____	____	____	____
7 – Nombre d'enfants nés en Algérie	____	____	____	____
8– Nombre d'enfants nés à l'étranger	____	____	____	____

9 - Liens de parenté avec le CM					
1 - Conjoint(e)	2 - Fils/fille				
3 - Frère/sœur	4 - Neveu /nièce				
10 - Financement de la migration					
1 - propres économies	2 - Aide familiale				
11 - Moyen de migration					
1 - Contrat	2 - un proche	3 - un ami			
4 - clandestin	5 - études				
12 - Année de départ					
13 - 1er pays d'accueil					
1- Allemagne,	2 - Belgique,	3 - Pays Bas,			
14 - Dernier pays d'accueil					
1- Allemagne,	2 - Belgique,	3 - Pays Bas,			
15 - Migrant					
1 - Seul	2 - En famille				
16 - Envoi t'il de l'argent?					
Oui 1	Non 2				
17 - Si oui, combien ?					

Transferts (Suite 1)

Inscrire le prénom et reprendre le n° d'ordre				
18 - Qui gère l'argent envoyé				
1 - CM				
2 - Conjoint du migrant				
3 - Fils/Fille du migrant				
4 - Proche du migrant				
5 - Proche du conjoint du migrant				
6 - Autres				
19 - Si non à Q16 : avez-vous reçu de l'argent par le passé				

Oui...1 Non...2				
20 - Pendant combien de temps aviez vous reçu ces fonds (en années) ?	_____	_____	_____	_____
21 - Depuis quand vous ne recevez plus des fonds de l'étranger (l'année) ?	_____	_____	_____	_____
22 - Pourquoi les transferts sont ils arrêtés ?	_____	_____	_____	_____
Décès Oui...1 Non...2	_____	_____	_____	_____
b) Abandon ou détachement Oui...1 Non...2	_____	_____	_____	_____
Chômage Oui...1 Non...2	_____	_____	_____	_____
d) Mariage à l'étranger Oui...1 Non...2	_____	_____	_____	_____
e) autres raisons
23 - (Prénom) Est-il attaché à son pays ? 1 - Très attaché 2 - Peu attaché 3 - Pas attaché du tout	_____	_____	_____	_____
24 - Est ce que la famille gère l'épargne du migrant ou il se le gère seul. Oui...1 Non...2	_____	_____	_____	_____
25 - Si Oui, comment la famille gère t elle cet argent ? 1 - Achat de terrain 2 - Achat de maison ou appartement 3 - Achat de bétail 4 - Achat de commerce 5 - Autres à préciser	_____ 1 2 3 4 5			

26 - Pourquoi (Prénom) a-t-il quitté le pays ? 1 - Mariage/regroupement familial 2 - Etudes 3 - Travail 4 - Raisons politiques 5 - Manque d'avenir dans le pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27 - (Prénom) a-t-il la nationalité du pays d'accueil ? 1 - Oui, après son arrivée par mariage 2 - Oui après son arrivé par le travail 3 - Oui, acquise de droit avant son départ (droit de sol) 4 - Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
28 - Par quel canal (prénom) envoie-t-il cet argent ? 1 - Des amis ou membres de la famille 2 - Par virement/western union 3 - Il les apporte lorsqu'il vous rend visite 4 - Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
29 - Si « Autres » 1 - un échange à l'étranger contre de l'argent en Algérie, avec un % Oui...1 Non...2 2 - Si oui dans quelle proportion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Transferts (Suite 2)

Inscrire le prénom et reprendre le n° d'ordre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30 - Comment (prénom) vous envoie de l'argent ? 1 - Régulièrement sans demande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 - Occasionnellement en réponse à une demande				
3 - Occasionnellement sans demande				
31 – Avec quelle fréquence il (elle) vous envoie de l'argent				
1 – 1 fois / an				
2 – 2 fois / an	__	__	__	__
3 – 3 fois / an				
4 – plus de 3 fois / an				
32 – Est-ce que (prénom) vous envoie l'argent sans que vous le demandiez	__	__	__	__
Oui...1 Non...2				
33 – Si non, :				
1 – Insistez vous beaucoup	__	__	__	__
2 – vous le lui demandez une fois				
34 - Combien de fois par année (prénom) vient-il vous rendre visite ?				
Inscrire le nombre de fois	__	__	__	__
35 - Quelle est la valeur approximative des biens qu'il apporte lorsque (prénom) vous rend visite ?				
Inscrire le montant en Dinars	_____	_____	_____	_____
36 - Quelle est la date du premier transfert (année)	_____	_____	_____	_____

11 | _1_|_2_|

SECTION XII - EPOUSES (X) DES MIGRANTS (TES)

1 -Inscrire le prénom et reprendre le n° d'ordre du migrant (te)	__ __	__ __	__ __	__ __
2 - Lieux d'origine de l'épouse (x)	__	__	__	__
3 - Année du mariage	__	__	__	__
4 - Où vit l'épouse (x)?	__	__	__	__
5 - Activité de l'épouse(x)	__	__	__	__

11 | _1_|_3_|

SECTION XIII**MOYENS DE TRANSFERT D'ARGENT DE L'ETRANGER ET FREQUENCE**

1 -Inscrire le prénom et reprendre le n° d'ordre du migrant (te)	__ __	__ __	__ __	__ __
Bureaux de poste	_____	_____	_____	_____
Fréquence (Nombre de fois dans l'année)	__	__	__	__
Banque (indiquez le nom)	_____	_____	_____	_____
Fréquence (Nombre de fois dans l'année)	__	__	__	__
Autres moyens informels	_____	_____	_____	_____
Fréquence (Nombre de fois dans l'année)	__	__	__	__
Transfert sous forme de produits	_____	_____	_____	_____
Fréquence (Nombre de fois dans l'année)	__	__	__	__

SECTION XIV**DESTINATIONS DES FONDS DE LA MIGRATION INTERNATIONALE (en%)**

Inscrire le prénom et reprendre le n° d'ordre du migrant (te)	__ __	__ __	__ __	__ __
satisfaire les besoins de subsistance de la famille	__ __	__ __	__ __	__ __
achat et construction de logement	__ __	__ __	__ __	__ __
achat de terres agricoles	__ __	__ __	__ __	__ __
amélioration de l'exploitation familiale	__ __	__ __	__ __	__ __
Frais de scolarité	__ __	__ __	__ __	__ __
Frais médicaux	__ __	__ __	__ __	__ __
Hadj / Omra	__ __	__ __	__ __	__ __
Autres (à préciser)	__ __	__ __	__ __	__ __
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

Achat ou construction de logement en Algérie par le migrant grâce aux transferts

Inscrire le prénom et reprendre le n° d'ordre du migrant (te)	__ __	__ __	__ __	__ __
Nombre de logements acquis	__	__	__	__
Caractéristiques du logement				
Superficie habitable (m ²)	__ __	__ __	__ __	__ __
Nombre de pièces	__ __	__ __	__ __	__ __
Existence des commodités (Cuisine, salle de bains, garage etc...)	__	__	__	__

SECTION XVII – Le migrant et le développement local

Nº d'ordre	1	2	3	4	5	6
	Avez-vous investi dans un (des) projets(s) de développement ?	Lieu du projet	Domaine d'investissement	Coût de votre (vos) projet(s)	Aviez-vous financé ce(s) projet(s) par vos propres économies	Quelles sont les autres sources de financement ? (Réponse multiple)
	1 – Oui 2 – Non	1 – Dans votre Région 2 – Une autre Région 3 – A l'Etranger	1 – Réalisation d'infrastructure 2 – Agricoles 3 – Tourisme 4 – Commerce 5 – BTP 6 – Autres activités économiques 7 - Autre	Inscrire le montant global en DA	1 – Oui 2 – Non	1 – Apport personnel 2 – Crédit bancaire 3 - Contribution familiale 4 – Associé(s) 6 - Autre
	__	__	__	__	__	__ _ __ _ __
	__	__	__	__	__	__ _ __ _ __
	__	__	__	__	__	__ _ __ _ __
	__	__	__	__	__	__ _ __ _ __
	__	__	__	__	__	__ _ __ _ __

SECTION XIX – Personnes retournées au pays

1 - Y a-t-il des membres du ménage qui sont rentés définitivement au pays ? 1 Oui 2 Non

Si oui, remplir le tableau suivant - *Si non, fin de l'interview*

N° d'ordre	Prénom(s)	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
		Sexe	Age	Etat matrimonial	Lin de parenté avec le CM	Pays d'accueil	Année de retour	Raisons du retour	Lieu d'installation	Activité	
		1 - M 2 - F	(En années)	1 - Célibataire 2 - Marié 3 - Veuf(ve) 4 - Divorcé	1 - C M 2 - Conjoint du CM 3 - Fils / Fille 4 - Frère/Sœur 5 - Neveu/Nièce 6 - Petit fils / Petite fille 7 - Père/ Mère 8 - Autre parent 9 - S L P	Voir liste des pays	Inscrire les deux derniers chiffres de l'année	1 - Retraite 2 - Maladie 3 - Refoulé 4 - Fin de contrat 5 - Veuvage 6 - Abandonné 7 - Raisons familiales 8 - Autres	1 - Même commune 2 - Autre commune même wilaya 3 - Autre wilaya	1 - Inactif 2 - Fellah 3 - Employé 4 - Employeur 5 - Fonctionnaire 6 - Artisan 7 - Apprenti 8 - Etudiant 9 - Chômeur 10 - Autre	
13		15	16	18	19	20	22	24		25	

_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____

11 | 2 | 0 |

SECTION XX - LE MIGRANT ENTRE ICI ET LA-BAS

1 – Incrire le prénom et reprendre le n° d'ordre	_____	_____	_____	_____
L'émigrant vivant à l'Etranger compte-t-il rentrer un jour définitivement au pays?	_____	_____	_____	_____
Oui..... 1	_____	_____	_____	_____
Non..... 2	_____	_____	_____	_____
Si oui, où pense-t-il (elle) s'installer ?	_____	_____	_____	_____
1 – Même commune	_____	_____	_____	_____
2 – Autre commune même wilaya	_____	_____	_____	_____
3 – Autre wilaya	_____	_____	_____	_____
Ne sait pas.....5	_____	_____	_____	_____